

Le journal du matin vous apporte les premières nouvelles du jour, d'actualité et d'intérêt immédiat pour l'homme d'affaires, de profession, le commis, le sportman et l'ouvrier.

# Le Quotidien

Livraison à domicile dans tous les endroits de la ville et de la banlieue. Pour irrégularité dans le service, téléphonez à HARBOUR 5134

VOL. XXIV — No 244

Nuageux et doux; pluie en général.

MONTREAL, SAMEDI 22 JANVIER, 1927

Maximum: 26; Minimum: 20.

PRIX: TROIS SOUS

## LE GOUVERNEMENT AMENDERA LA LOI DES ELECTIONS

L'amendement pourvoira à la création de bureaux de votation provisoires

### DEMANDE GENERALE

L'on ne sait encore quelles classes de gens pourront y voter

(Dépêche spéciale)  
Quebec, 1 — Les électeurs de la province de Québec bénéficieront d'un amendement que le premier ministre Taschereau proposera à la loi électorale provinciale au cours de la session actuelle à la Chambre. Des bureaux de votation provisoires seront créés lors des élections provinciales. La loi des élections provinciales prévoit à une telle clause, quoique l'expérience passée à Montréal n'ait pas prouvé que ces bureaux de votation provisoires fussent d'une grande utilité. Cependant, la demande a été faite au gouvernement provincial, entre autres, par les représentants des fraternités d'employés et de chemins de fer, et il a été définitivement décidé que des bureaux de votation provisoires seront créés lors des prochaines élections provinciales.

La loi fédérale stipule que les employés de chemins de fer, les marins, les voyageurs de commerce peuvent profiter de cet avantage de voter lors des élections fédérales, mais l'on ne sait pas encore quelles seront les classes de citoyens qui pourront en vertu d'un nouvel amendement apporté à la loi provinciale.

Le cabinet provincial a tenu de nombreuses séances depuis le commencement de la semaine, occupé qu'il était dans la préparation préalable de la législation de la nouvelle session. Les ministres ont entre autres étudié la question de la nomination d'une commission royale, devant enquêter sur les causes du désastre survenu au théâtre Laurier Palace, de Montréal, depuis surtout que la demande en a été faite. Le premier ministre Taschereau a laissé clairement entendre aux représentants des syndicats ouvriers, particulièrement affectés, puis que les 78 victimes sont de cette classe ouvrière, que le gouvernement était prêt à accorder une commission royale si le peuple en exprimait le désir. Les ouvriers répondent dans la négative et cette dernière a été renforcée depuis que le ministre des Métiers et du Travail d'autre part, en traitant cette question, n'a pas voulu recommander la création d'une Commission Royale.

Le premier ministre Taschereau a dit Québec pour Montréal ce soir rencontrera les représentants de la loi qui veulent avoir une commission royale. Après que le premier ministre aura rencontré cette délégation, la question sera étudiée au conseil des ministres. Plusieurs questions ont été soulevées en rapport avec la démission, entraînées la question des présentations théâtrales le dimanche et l'admission des enfants, mais ces questions n'ont pas à être traitées par une Commission Royale, mais plutôt par le gouvernement. L'attitude du travail organisé, tant au sein de la législature que dans l'avis international fut ici cette semaine et lorsque le Conseil des Métiers et du Travail de Montréal aborde le sujet jeudi, est un facteur important à savoir si les théâtres doivent être tenus ouverts ou non le dimanche. Il n'y a que dans la province de Québec que les théâtres demeurent ouverts le dimanche.

Les perspectives actuelles ne semblent pas favorables à la création d'un tribunal spécial à Montréal, où les parents des 78 victimes du désastre du "Laurier Palace" pourraient demander des compensations pécuniaires. Les députés de la législature ont d'avis que les juges de la Cour Supérieure, dans le cours ordinaire de leurs fonctions judiciaires peuvent juger impartialement les lois de la province et tout aussi bien que s'ils étaient en tribunal spécial.

**QUETE DU BISHOP COLLEGE**  
Dans la septième année du règne de la reine Victoria, en 1844, le collège Bishop de Lennoxville fut incorporé dans l'incorporation l'institution fut créée de temps à autre et il arrive maintenant une autre requête ayant trait à des conditions financières.

**BREVE SEANCE**  
Les questions de routine ont été examinées rapidement au cours de la séance de vendredi après-midi quand le comité des bills privés se fit au travail la semaine prochaine et aura suffisamment de travail pour les législateurs provinciaux.

**OSCOU proteste contre cet accord**

(Dépêche de la Presse Associée)  
Moscou, Russie, 21 — Le commissaire des Affaires Etrangères a aujourd'hui publié le texte d'une note protestant transmise au gouvernement français dans laquelle la Russie proteste contre la conclusion du traité Franco-Roumain.

## ENCORE UN!

(Dépêche de la Presse Canadienne)  
Toronto, Ont., 21 — Dans une causerie prononcée ici ce soir sur "L'Unité Canadienne", le Rév. Dr Robert Johnston, vice-chancelier de l'Université du Collège Frontenac, a déclaré que le Canada était redevenu à la loyauté des Canadiens-français envers la couronne britannique, d'être aujourd'hui un Dominion Autonome de l'Empire Britannique et non pas un état des Etats-Unis. Alors que les Canadiens-français étaient au nombre de 70,000 au Canada contre 5,000 citoyens de langue anglaise dans le Dominion, il refusait de se joindre aux révolutionnaires américains dans leur œuvre d'indépendance. Les citoyens canadiens-français du Canada, dit le Dr Johnston, ont joué un grand rôle dans l'édification du Dominion et il demanda à tous les Canadiens de bien vouloir reconnaître ce fait.

## LYOYD GEORGE ET LE PARTI LIBERAL D'ANGLETERRE

La démission des membres de la faction Asquith le rend maître de ce groupe

### UN SANG NOUVEAU

(Cable de la Presse Associée)  
Londres, 21 — La faction Asquith s'étant retirée complètement du comité d'organisation du parti libéral aujourd'hui, l'ex-premier ministre Lloyd George se trouve maintenant à contrôler entièrement l'organisation électorale du parti libéral. Ses partisans attendent maintenant qu'il prenne les mesures nécessaires pour infuser un sang nouveau dans le parti, qui, depuis quelques années, a perdu une grande partie de son prestige d'autrefois.

Le vicomte Grey, Vivian Phillips, Sir William Pender, Sir Robert Hudson et Lady Violet Bonham Carter, tous partisans du comte d'Oxford et Asquith, ont donné leur démission comme membres du comité à la suite du vote qui les priait de le faire.

Le comité organisateur a mercredi réaffirmé son acceptation de l'offre de M. Lloyd George mettant une somme de 300,000 livres sterling à la disposition du parti lors des prochaines élections générales. Cette somme annuelle de 40,000 livres sterling devant servir aux quartiers généraux et au parti en général.

L'ex-premier ministre a posé comme condition qu'il puisse contrôler les fonds électoraux, mais l'on croit qu'il a pris les dispositions nécessaires pour que cette somme soit disponible en permanence aux besoins du parti. Vivian Phillips et autres partisans de la faction Asquith furent aussi requis de donner leur démission sur le comité d'organisation. Lord Oxford et Asquith depuis longtemps chef libéral donna sa démission en octobre, après une longue controverse avec M. Lloyd George sur la politique du parti, particulièrement quant à l'attitude des libéraux sur la question de la grève générale du mois de mai dernier.

**Vingt-sept hommes périssent en mer**

(Dépêche de la Presse Associée)  
Boston, Mass., 21 — Une chaloupe de sauvetage vide, portant le nom du charbonnier "John Tracy" et disparu depuis une dizaine de jours, a été retrouvée aujourd'hui par un bateau depuis une dizaine de jours, a été retrouvé au sud-est de Highland Light, cap Cod. Les marins de cette ville croient que le "Tracy" a été perdu en mer, corps et biens.

La chaloupe de sauvetage a été retrouvée par le bateau de pêche "Breaker" et ce dernier communiqua la nouvelle par radio à la "Bay State Fishing Co.", ici. Le "John Tracy" qui avait à son bord un équipage de 27 hommes, fut aperçu pour la dernière fois non loin du phare Pollock Rip, le 11 janvier dernier, luttant contre l'une des plus terribles tempêtes de la saison.

Le "Tracy" était commandé par le capitaine Rudolf Richter de Belmont, avec Merton B. Clarke, comme premier officier. L'équipage avait été recruté dans la Nouvelle-Angleterre et à Norfolk.

**Le droit de résidence des Indiens**

(Dépêche de la Presse Associée)  
Philadelphie, 21 — Le juge Dickinson, de la cour de district des Etats-Unis, a aujourd'hui réservé sa décision dans la cause en appel de Paul Diabo, Indien Iroquois, en ce qui concerne le droit de l'Indien de résider dans la patrie des Indiens que la loi d'immigration affectait les droits des indigènes. Diabo a porté sa cause en appel afin d'empêcher les autorités de l'immigration de le déporter au Canada.

## EXODE GENERAL DES ETRANGERS RESIDANT EN CHINE

Mille Américains et Anglais quittent Hankéou. — Perspectives peu rassurantes

### DECLARATION DE LONDRES

La politique conciliatrice envers la Chine n'a pas changé. — Précautions

(Cable de la Presse Associée)  
Pékin, Chine, 21 — Les étrangers, effrayés de l'antipathie toujours croissante des Chinois à leur égard, continuent leur exode de l'intérieur de la Chine aujourd'hui. Mille sujets britanniques et américains quittent Hankéou, mande un message privé provenant de sources étrangères.

Depuis que la foule des coolies a envahi la concession britannique, les 3 et 4 janvier dernier et que l'administration du district a été assurée par les autorités nationalistes, les hommes, tant britanniques qu'américains, sont demeurés dans des édifices barricadés attendant l'acalmie de l'hostilité chinoise. Ils ont abandonné leurs places d'affaires et leurs résidences, la plupart situées dans le district, après avoir envoyé leurs femmes et enfants à Shanghai, à 585 milles à l'embouchure de la rivière Yangtze.

Les navires de guerre britanniques et américains sont demeurés à l'ancre en face de Hankéou, prêts à entrer en action ou à débarquer leurs hommes si les troupes nationalistes ne parviennent pas à empêcher les actes de violence. Jusqu'ici, de telles mesures n'ont pas été nécessaires, mais l'agitation radicale a prévalu et les grèves sont plus nombreuses de sorte que les étrangers sont convaincus qu'il n'existe pas de perspectives immédiates de reprendre le cours normal des choses.

Vingt-sept missionnaires américains ont quitté Chung King, province de Szechwan pour Hankéou aujourd'hui. Vingt-cinq arrivèrent à Chung King d'autres localités de l'intérieur du pays, hier, se conformant aux instructions de leurs supérieurs, qui leur ont enjoint de se mettre en sûreté comme mesure de précaution.

La nouvelle est parvenue ici que cinquante-cinq missionnaires réfugiés américains sont arrivés à Manille, de Fou-Tchéou, où quelques étrangers ont été fort malmenés par les Chinois, dimanche, et que leurs églises ont été pillées.

### DECLARATION DE LONDRES

Londres, 21 — Une déclaration du ministre des Affaires Etrangères émise ce soir dit que la Grande-Bretagne n'a pas modifié sa situation de politique conciliatrice envers les "légitimes aspirations" des nationalistes Chinois. La déclaration dénonce les "nouvelles sensationnelles" publiées au sujet des mesures de précaution consistant en armements navals et militaires prises par la Grande-Bretagne, relativement à la situation chinoise et espère que les négociations actuellement en cours en Chine seront couronnées d'un plein succès.

La déclaration s'exprime ainsi: "Les préparatifs navals et militaires faits en rapport avec la situation chinoise ne sont que des mesures de précaution. Les nouvelles sensationnelles publiées à ce sujet ne doivent pas être considérées comme sérieuses. Le seul but de ces précautions est de permettre au gouvernement de Sa Majesté de remplir le devoir élémentaire de protéger ses sujets britanniques et les intérêts de sa sécurité. Si une telle protection est rendue nécessaire. Des explications à ce sujet ont été données lors de la dernière session du Parlement par le premier ministre et le ministre des Affaires Etrangères."

L'attitude de politique conciliatrice envers les légitimes aspirations des nationalistes, telle que clairement exprimée dans le mémoire publié par le gouvernement à Noël sur la situation chinoise, n'a subi aucune modification. Au contraire, les pourparlers sont en cours à Hankéou et à Pékin, et s'ils réussissent, ils serviront de complément aux concessions que le gouvernement de Sa Majesté est prêt à faire afin que nous relations avec la Chine soient sur une base équitable et si possible, d'intérêt mutuel.

Le gouvernement de Sa Majesté espère que les négociations entamées conduiront à des accords à l'amiable des questions litigieuses actuellement en suspens.

## LES MISSIONNAIRES EVACUENT LA CHINE

Washington, 21 — L'évacuation des étrangers résidant dans les villes de l'intérieur de la Chine s'exécute rapidement, dit l'amiral C. W. Williams, commandant de la flotte asiatique, dans un rapport transmis au ministre de la Marine. Les missionnaires qui évacuent l'intérieur, demandent à ceux qui sont demeurés à l'arrière d'exécuter ce mouvement immédiatement. Le détachement des fusiliers marins américains de Guam a reçu ordre de se rendre immédiatement aux Philippines afin d'être plus à proximité de la Chine au cas où leurs services seront requis dans la zone où sévit la guerre civile.

## DES REFORMES QU'EXIGENT LES FERMIERS-UNIS

De l'Alberta à leur congrès d'Edmonton. — Le droit de dissolution

### DU PREMIER MINISTRE

(Dépêche de la Presse Canadienne)  
Edmonton, Alta., 21 — Au cours de la séance d'aujourd'hui, à la convention annuelle des Fermiers-Unis de l'Alberta, les délégués se sont prononcés unanimement en faveur de réformes législatives fédérales. La principale offensive des délégués s'est dirigée principalement contre le pouvoir du premier ministre du Canada de dissoudre le parlement "au bon vouloir de son parti" et ils se prononcèrent aussi contre le rappel de l'impôt sur le revenu.

La convention a approuvé une résolution requérant que le premier ministre du Canada soit forcé d'obtenir la sanction de la majorité de la Chambre des communes avant d'avoir à dissoudre les Chambres. Un amendement pour que cette clause soit aussi appliquée à la législature d'Alberta, a été aussi adoptée.

D'après la coutume parlementaire actuelle, dit-on, le premier ministre assume une autorité autocratique et impose des restrictions à la liberté d'action des députés de la chambre. Quelques orateurs prétendaient que le droit de dissolution, lorsqu'exercé sans réflexion, menaçait la stabilité des institutions parlementaires et plongerait inutilement le pays dans une campagne électorale.

L'on ajouta que la coutume actuelle de dissoudre le parlement placent le gouverneur-général du Canada dans une situation équivoque, si l'avis à lui donné par le premier ministre du Canada du temps n'avait pas sa raison d'être.

Une autre résolution s'opposant énergiquement au rappel de l'impôt sur le revenu fut adoptée. Les délégués suggérèrent même que cet impôt devrait être augmenté, si toutefois une révision s'imposait.

Des protestations furent enregistrées contre l'imposition de droits sur la ficelle d'emballage. Un délégué ajouta qu'une compagnie manufacturière de ficelle de l'Est Canadien avait distribué un dividende substantiel à ses actionnaires à la suite de ses opérations de l'an dernier, indice que l'industrie recevait une protection adéquate et pouvait faire victorieusement face à la compétition.

Les Fermiers-Unis de l'Alberta ont aujourd'hui les problèmes éducationnels. Une résolution a été adoptée demandant au gouvernement provincial de nommer un comité, composé en majorité de délégués ruraux, pour y faire enquête sur les systèmes éducationnels de Russie, du Danemark et autres pays où des efforts se concentrent pour pourvoir aux besoins éducationnels de l'agriculture.

## MARX FORMERA UN CABINET AVEC LES NATIONALISTES

Moyennant certaines conditions spécifiques. — Loyauté à la république

### LES CENTRISTES APPROUVENT

(Cable de la Presse Associée)  
Berlin, 21 — Le chancelier Marx, s'étant assuré l'appui unanime des députés centristes du Reichstag, avisera demain le président Von Hindenburg qu'il est prêt à assumer la tâche de former un cabinet, devant remplacer celui qui lui dirigeait précédemment et qui fut le mois dernier.

## LE CONGRES DES UNIONS RETIRE SON APPUI A COOK

Le fougueux chef ouvrier dit que le congrès a joué les mineurs d'antracite

### LE CONSEIL APPROUVE

Une forte majorité approuve l'action du conseil en rappelant la grève générale

(Dépêche spéciale)

Londres, 21 — Le rappel par le conseil général des Unions Ouvrières, de la grève générale, quand le mineur Samuel de concessions aux mineurs eût été offert, a été approuvé par la conférence des exécutifs des unions par une majorité de 1,750,000 voix.

L'amendement des mineurs, soumis hier quand la conférence inaugura ses séances, demandant que la question soit référée au conseil général des chefs de mineurs a été déclaré hors d'ordre en dépit des protestations vigoureuses des mineurs. Les délégués des mineurs prétendaient qu'ils n'avaient jamais voulu proclamer la grève générale, mais y furent forcés par leurs partisans et ils accusèrent le conseil de profiter de l'occasion du mémoire Samuel comme prétexte au rappel de la grève générale.

Le vote fut pris néanmoins et seuls les mineurs et les ouvriers en tissus votèrent contre la décision prise par le conseil en terminant la grève après qu'elle eût duré une semaine.

La conférence connue sous le nom d'"enquête de la grève générale", fut fertile en incidents par les attaques répétées d'Arthur J. Cook, secrétaire-général de la Fédération des Mineurs, contre le conseil général du Congrès des Unions Ouvrières. Il voulut prouver que les chefs conservateurs avaient voulu se jouer des mineurs en faveur de qui la grève générale avait été déclenchée.

Le président, à l'issue de la conférence, demanda aux délégués de retourner chez eux et d'oublier le passé et de concentrer tous leurs efforts dans l'édification de la vigueur du mouvement ouvrier, afin qu'il puisse mieux résister aux attaques du dehors.

Une décision de grande importance pour les ouvriers syndiqués a été rendue aujourd'hui par le juge Eve, quand il refusa d'accorder une injonction aux membres de l'union des employés de boutiques, prohibant à l'union de se servir de ses fonds pour fins politiques. Le juge Eve déclara que la législation prohibait l'interférence des cours de justice dans l'administration domestique des corporations et autres organisations semblables.

Il ajouta qu'il y avait une ligne de démarcation à faire entre les questions sociales et politiques. La décision du juge fut rendue au cours de la conférence des unions ouvrières et fut accueillie par des acclamations prolongées.

## LA PROVINCE POSSEDERA UN SUPERBE MUSEE

La construction en sera commencée le printemps prochain, à Québec

### SUR LES PLAINES D'ABRAHAM

(Dépêche de la Presse Canadienne)  
Québec, 1 — Le gouvernement de la province de Québec a résolu de construire un musée des plus modernes le printemps prochain sur l'emplacement du Parc des Champs de Bataille, sur un site faisant face aux historiques Plaines d'Abraham et en arrière du monument dédié à Wolfe. C'est ce qu'a déclaré M. J. A. McTavish, sous-ministre des Travaux publics, ce matin. L'architecte québécois bien connu, M. Wilfrid Lacroix travaille actuellement à la confection des plans de la construction.

Le Parc des Champs de Bataille, administré par la Commission des Champs de Bataille, est une propriété appartenant au gouvernement fédéral, mais le musée sera érigé par le gouvernement provincial aux frais de ce dernier et sera entièrement sous le contrôle de la province de Québec, en vertu d'une loi adoptée en 1922, autorisant le gouvernement de Québec à disposer des terrains nécessaires, dans toutes parties de la province de Québec, à cet effet, dit M. McTavish.

Il est difficile, pour le moment, de faire un estimate du coût probable de cet édifice, tant que le gouvernement n'aura pas approuvé les plans actuellement préparés par M. Lacroix, mais il est assuré définitivement que l'édifice sera très spacieux, d'un étage seulement, et construit suivant le style Grec, sur des bases tout à fait modernes. Il sera connu sous la dénomination de "Musée des Beaux-Arts" et sera utilisé particulièrement pour protéger les peintures de grande valeur et autres objets d'une valeur artistique ou historique quelconque que possède le gouvernement de la province.

## L'HON. M. CRERAR AU CLUB DE REFORME

Le club de Réforme, 32 rue Sherbrooke ouest, aura ce midi, comme hôte d'honneur, l'honorable T. A. Crerar, à son déjeuner-causerie, qui sera présidée par M. Albert Théberge, président du club.

Tous les membres sont priés de tenir compte que le déjeuner commencera à 1 heure p.m. précise.

Tous connaissent l'honorable M. Crerar. Après avoir été ministre de l'Agriculture, il fut chef des progressistes aux Communes et ses activités politiques ont été nombreuses. Nul doute que l'honorable M. Crerar ne manquera pas d'intéresser les nombreux auditeurs qui seront présents à ce déjeuner.

## UNE ELECTION PARTIELLE A SASKATOON

Par une majorité de 1,000 voix. — Le froid retient les électeurs

### DETAIL DU VOTE

(Dépêche de la Presse Canadienne)  
Saskatoon, Sask., 21 — Les électeurs de Saskatoon ont aujourd'hui élu Howard McConnell, conservateur, à la législature provinciale dans l'élection partielle nécessaire par la démission de l'hon. A. P. McNab, libéral, élu lors de la dernière élection générale de 1926.

La ville de Saskatoon est représentée à la législature provinciale par deux députés et comme conséquence de l'élection d'aujourd'hui, elle sera représentée par deux députés conservateurs. Le Dr J. T. M. Anderson, conservateur fut élu lors de l'élection de 1925.

Le vote a été peu considérable en raison de la froide température, mais la majorité de M. McConnell a été d'environ 1,000 voix sur un total de 9,500 voix enregistrées.

Les résultats finals sont les suivants:  
McConnell, conservateur . 5,357  
McDougal, libéral . 4,357

L'élection partielle d'aujourd'hui fut rendue nécessaire par la démission de l'hon. A. P. McNab, ministre des Travaux Publics, qui accepta la nomination de membre de la commission gouvernementale provinciale.

La ville est représentée par deux députés dans la législature provinciale. Saskatoon a été le théâtre de violentes luttes politiques. La ville fut représentée aux élections générales de 1921 par un seul député, et il n'arriva qu'une fois qu'elle fut représentée par un autre député qu'un libéral. Depuis que la ville a été divisée en deux comtés, les libéraux n'ont jamais réussi à élire les deux candidats de leur choix.

En 1921, Harris Turner, indépendant obtint la majorité des voix, l'hon. M. McNab arrivant en seconde position.

## UN AS ITALIEN NOUS VISITERA, EN AVRIL PROCHAIN

Le commandant de Pinedo, célèbre aviateur italien. — Envolée Rome-Buenos-Ayres

### ETAPE A WINNIPEG

(Dépêche de la Presse Canadienne)  
Winnipeg, Man., 21 — Si le commandant aviateur Francesco de Pinedo, aviateur italien renommé réussit dans sa tentative d'envolée de Rome à Buenos-Ayres, il survolera l'ouest canadien, faisant une courte étape à Winnipeg, suivant les renseignements parvenus ici, aujourd'hui.

Le commandant de Pinedo se propose de quitter Rome dans la mi-février et espère pouvoir établir un nouveau record de vitesse. Il compte après avoir traversé l'Atlantique jusqu'à Buenos-Ayres, de revenir par voie de San Francisco, Victoria, C.B., Vancouver et de là jusqu'à Winnipeg. De cet endroit, l'as italien se rendra jusqu'à Chicago, puis ensuite à Québec, New York, St-Jean, Terre-Neuve et de là à Rome par voie des Açores et Lisbonne.

Dans son envolée au-dessus de l'ouest canadien, l'aviateur italien sera ravalé et aura toute l'aide possible du service d'aviation canadien, et il aura l'autorisation de se servir des stations aériennes pour y prendre de l'essence, etc. Il arrivera ici de bonne heure en avril.

## LES ETRANGERS DU MEXIQUE EN SONT CITOYENS

En tant que leurs propriétés sont concernées. — A partir du 21 janvier

### LOI EN VIGUEUR

Les Mexicains seuls peuvent être propriétaires. — Le gouv., peut donner ce droit aux étrangers

(Dépêche de la Presse Associée)  
Mexico, 21 — La situation a pris une nouvelle tournure aujourd'hui, alors que tous les propriétaires étrangers du Mexique deviennent automatiquement citoyens mexicains, en tant que leurs droits de propriété sont concernés. Par ailleurs, l'intérêt public se concentre sur l'arbitrage possible des différends entre le Mexique et les Etats-Unis.

La journée d'aujourd'hui était le dernier jour de grâce des étrangers pour enregistrer une déclaration de leurs droits de propriété aux autorités municipales, en vertu de l'article XVII de la constitution mexicaine et la loi des propriétés possédées par les étrangers.

La loi est en vigueur depuis un an, mais une période de grâce expirant aujourd'hui fut accordée aux étrangers afin de leur permettre d'enregistrer leur déclaration. La loi comprend un article constitutionnel qui ne permet qu'aux Mexicains de naissance de posséder des propriétés au Mexique, mais donne au gouvernement mexicain le droit d'accorder des droits de propriété aux étrangers qui renoncent à leur droit d'appel à leurs gouvernements respectifs en cas de litige.

En vertu d'une autre loi qui a été mise en vigueur aujourd'hui, les étrangers n'ont pas le droit de posséder des propriétés à moins de cinquante kilomètres de la côte mexicaine et de cent kilomètres des frontières. Ils peuvent avoir des intérêts dans des compagnies mexicaines propriétaires de terres dans les zones prohibées, pourvu que les citoyens mexicains soient possesseurs de cinquante pour cent ou plus des actions des dites compagnies.

Les étrangers, qui cependant possèdent des propriétés avant la promulgation de la loi le 21 janvier 1926, auront le droit de les conserver jusqu'à leur mort, ou dans le cas de compagnies, pour une période de dix ans. Les étrangers peuvent hériter de ces actions ou débiteurs. Mais au cas où un étranger hérite de propriétés qu'il n'a pas le droit de posséder légalement, il doit les transférer à un citoyen mexicain, légalement qualifié dans une période de cinq ans.

**L'ARBITRAGE ACCPETE**  
Washington, 21 — Le comité des Affaires Etrangères du Sénat a approuvé la résolution Robinson proposant l'arbitrage de l'embargo pétrolier avec le Mexique par un vote de 13 à 3.

C'est le principal événement de la journée, au Capitole, dans la situation Mexique-Nicaragua, quoique le président Coolidge croie que le peuple américain ne saisisse pas bien quelle est la question en jeu.

Le président Coolidge a laissé clairement entendre que tout en prêtant une oreille complaisante à la suggestion d'arbitrage, il n'avait pas été question d'envisager la nécessité d'accorder une protection quelconque aux droits de propriété des Etats-Unis.

La résolution Robinson, avant de recevoir l'approbation du comité des Affaires Etrangères, a été amendée de façon à ce que l'on mette bien en évidence que c'était le devoir du gouvernement d'accorder une telle protection. La résolution proposée par le chef démocrate Robinson, a été acceptée presque d'emblee après que la nouvelle fût parvenue de Mexico que le gouvernement Calles approuvait le principe de l'arbitrage.

A la Maison Blanche, le président Coolidge prétend que la seule question en jeu entre les Etats-Unis et le Mexique est de savoir si les propriétés américaines peuvent être confisquées. D'autres questions d'intérêt moindre pourraient être facilement résolues, croit-on, une fois que la question fondamentale des droits inaliénables américains serait réglée.

## Importante Cargaison entièrement détruite

(Dépêche de la Presse Associée)  
New-York, 21 — Le navire de fret britannique "Karoo", était échoué à son quai de Staten Island, après avoir été ravagé par un incendie qui a causé des pertes d'environ \$1,000,000. Les pompiers tentaient de contrôler le feu aussi qu'il ne détruisit entièrement le navire.

Le "Karoo" aborda ici il y a une semaine, venant de Calcutta, Indes, par voie du canal de Suez, ayant à son bord une cargaison de réglisse et de caoutchouc. C'est un vaisseau de 420 pieds de long et jaugeant 6120 tonnes.

## Pas du même avis que Mlle McPhail

Toronto, Ont., 1 — "En tant que l'éducation supérieure est concernée, dans cette province, je crois qu'elle est tout à fait au point" a déclaré Sir Robert Falconer, président de l'Université de Toronto, référant à une déclaration de Mlle Agnes McPhail, le seul député féminin du Canada, qui aurait déclaré que le système éducationnel au Canada "ne valait rien", en portant la parole devant les délégués de la convention des Fermiers-Unis de l'Alberta à Edmonton, hier.

Sir Robert Falconer ajouta: "Les honneurs que reçoivent nos étudiants et gradués outre-mer, particulièrement dans les universités anglaises et écossaises, dont le degré d'éducation ne peut être contesté, prouvent que notre système éducationnel n'est pas inférieur."

# CAPORAL II VAINQUEUR DU HANDICAP AVON, A MIAMI

Le descendant de Mon General a battu Little Asbestos et Black Bart dans l'épreuve principale. — Take a Chance cause une surprise à la cinquième.

## LES AUTRES PISTES DU SUD

Miami, Floride, 21 — Caporal II, 106, Madden 5 a 1. Temps 1.14. Miss appartenant à l'établissement W. A. Wollman, a gagné la bourse Avon, cet après-midi à la piste locale. L'épreuve, ouverte à la division de quatre ans et plus, réunissant sept partants, et Little Asbestos a fini deuxième tandis que Black Bart a pris le troisième argent. Le vainqueur a rapporté près de deux pour un à ceux qui avaient parié sur ses chances.

Dans le handicap Metachuba, ouvert à la division de trois ans et plus, Take a Chance a renversé les calculs des partants en remportant sur Dark Phantom avec J. Fred A., comme troisième. Le vainqueur a payé plus de cinq pour un à ceux qui l'avaient supporté.

La troisième course, réservée à la division de deux ans, a été contremandée. Il y eut un mauvais départ et ensuite les commissaires ne voulurent pas faire courir les chevaux inutilement.

Résultats des courses de cet après-midi:

Première course, 6 furlongs. — 1. Edna Glenn, 112, Ray, 22.20, 12.30, 6.80; 2. Hobbeaw, 114, Zucchini, 5.90, 3.50; 3. Handclap, 113, Abel, 3.20. Temps 1.12-5.5. Jassonette, oKhalifa, oBlue Beans, Partobello Gold, Woodcock (gagne sans déviation). Evader, Adamas, oPobell, Fairy Maiden ont aussi couru.

o-Field.

Deuxième course, 1-1-16 mille. — 1. Kink, 112, Dubois, 6.50, 3.10, 2.70; 2. Moses, 112, Barnett, 3.10, 2.80; 3. Lanoli, 114, Fawell, 20.30. Temps 1.48-2.5. Liason, Silvermere, Dr. Tanner, Vannem, Frosty Boy ont aussi couru.

Troisième course, 1-4 mille. — Contremandée à cause d'un faux départ.

Quatrième course, 5-1-2 furlongs. — 1. Caporal II, 108, Workman, 5.80, 2.30; 2. L. L. Asbestos, 117, Fields, 2.30, 2.40; 3. Black Bart, 105, Zoeller, 3.40. Temps 1.05-4.5. Gareth, McCulloch, Gulf Girl, Masetta ont aussi couru.

Cinquième course, 6 furlongs. — 1. Take a Chance, 103, Barnett, 12.30, 6.60, 4.30; 2. Dark Phantom, 115, W. Garner, 4.90, 5.10; 3. J. Fred A., 100, Ray, 12.90. Temps 1.12-2.5. Pigeon Wing II, Joe Marone III, Magic Wind ont aussi couru.

Sixième course, 1-1-16 mille. — 1. Royal Sweep, 111, Dubois, 4.50, 3.00, 2.40; 2. Washing Stone, 110, J. Stevens, 6.10, 3.20; 3. Redstone, 116, Abel, 2.50. Temps 1.45-1.5. Cerulean, Lingard, Chickadee ont aussi couru.

Septième course, 1-1-16 mille. — 1. Miss Rosedale, 112, Zucchini, 4.30, 2.80, 2.50; 2. Agnes Call, 112, Cheatham, 3.40, 3.90; 3. Daffodil, 89, Ray, 3.60. Temps 1.45-2.5. Parmachenee Belle, Beanie Gershel, Vie, Belle Denoit, Palm Court ont aussi couru.

LES INSCRITS A LA HAVANE

Voici la liste des inscrits aux courses de samedi après-midi:

Première course, 4 ans et plus, à réclamer, \$700, 5-1-2 furlongs. — 1. L. L. Asbestos, 117, Fields, 2.30, 2.40; 2. Black Bart, 105, Zoeller, 3.40. Temps 1.05-4.5. Gareth, McCulloch, Gulf Girl, Masetta ont aussi couru.

Quatrième course, 5-1-2 furlongs. — 1. Caporal II, 108, Workman, 5.80, 2.30; 2. L. L. Asbestos, 117, Fields, 2.30, 2.40; 3. Black Bart, 105, Zoeller, 3.40. Temps 1.05-4.5. Gareth, McCulloch, Gulf Girl, Masetta ont aussi couru.

Cinquième course, 6 furlongs. — 1. Take a Chance, 103, Barnett, 12.30, 6.60, 4.30; 2. Dark Phantom, 115, W. Garner, 4.90, 5.10; 3. J. Fred A., 100, Ray, 12.90. Temps 1.12-2.5. Pigeon Wing II, Joe Marone III, Magic Wind ont aussi couru.

Sixième course, 1-1-16 mille. — 1. Royal Sweep, 111, Dubois, 4.50, 3.00, 2.40; 2. Washing Stone, 110, J. Stevens, 6.10, 3.20; 3. Redstone, 116, Abel, 2.50. Temps 1.45-1.5. Cerulean, Lingard, Chickadee ont aussi couru.

Septième course, 1-1-16 mille. — 1. Miss Rosedale, 112, Zucchini, 4.30, 2.80, 2.50; 2. Agnes Call, 112, Cheatham, 3.40, 3.90; 3. Daffodil, 89, Ray, 3.60. Temps 1.45-2.5. Parmachenee Belle, Beanie Gershel, Vie, Belle Denoit, Palm Court ont aussi couru.

LES INSCRITS A MIAMI

Voici la liste des inscrits aux courses de samedi après-midi:

Première course, 1-1-16 mille. — 1. Highayman 105; Sonny 112, Teton 104; South Breeze 112; Benny Rubin 94; Paddy Hynes 110; Just In Fun 109; Vogeler 94.

Deuxième course, 6 furlongs. — 1. Gymkhana 115; Caporal II 115; Sandhurst 107; Orestes II 109; Gaboridine 114; Bombshell 110; Everglade 106; Gliding Fox 106; Wonderful One 106; Floral King 113; Tuffy Girl 105; Pheasant 114.

Troisième course, 1-1-16 mille. — 1. John S. Mosby 107; Cloister 114; Queen Clara 102; Warfare 107; Lawless 107; The Engineer 110; Phidias 113.

Quatrième course, 6 furlongs. — 1. Blue Diamond 05; Lady Inver 104; Matador 112; Sport Trail 115; Indian Love Call 109; Sir Barley 109; Master William 109.

Cinquième course, 1-1-16 mille. — 1. Liane 98; Priesman 105; aWashak 100; Cotlogorion 100; Son of John 114; Sun Altos 111; Ruthernell 112; aVolante 110; Catalan 126; Marconi 110; aEntrées Wollman.

Sixième course, 6 furlongs. — 1. Hayward 115; Dedans 113; Big Bill Thompson 100; St Valentine 117; Sandy Hatch 120; Rally 97; Ball Gee 106.

Septième course, 1-1-16 mille. — 1. Captain Martin 115; Flagship 112; Xtra 103; Cameo 108; Hijo 110; John Alden 94; Irish Marine 118; Derenda 107; Corinth 115.

A Tampa

Tampa, Floride, 21 — Le programme de cet après-midi à Tampa Downs a été contremandé lorsque la Cour Supérieure ont refusé d'accorder une injonction pour permettre la vente de certificats de mutuels sur les courses de chevaux.

Des procédures ont aussi été prises par les autorités du comté et l'audition de la cause aura lieu lundi matin. Il n'y aura pas de courses d'ici à ce temps-là.

A La Havane

La Havane, Cuba, 21 — Résultats des courses d'hier après-midi, au parc Oriental.

Première course, 2 furlongs. — 1. Mordine 118, Grose, 3-5, 1-10; 2. Sun Baby 112, Ralls, 7-5, 1-3; 3. Prince Sita 115, Alonso, 1-6. Temps 1.22. Jim's Dream, Dorfu, Senador Vasquez Belle ont aussi couru.

Deuxième course, 6 furlongs. — 1. Mandolette 101, Skyrn, 6-1, 5-2, 6-5; 2. Mr. Plaid 104, Hardy, 6-1, 3-1; 3. Carrie Belle 101, Fishman, 3-5. Temps 1.14. Galiano, Foretop, Jane Elizabeth, French Soldier, Bethlehem, Irish Princess, Frat Pin, Funny Bunny, Silver Tips ont aussi couru.

Troisième course, 6 furlongs. — 1. Clingvine 110, Horvath, 3-1, au pair, 1-2; 2. Sanko 109, Jackson, 2-1, au pair; 3. Trafalgar 107, Morar, 6-5. Temps 1.13-2-5. Lorelie, Col. Pat, Golden Locks, Bachelor's Balm, Cattie, Pilades, Verdona ont aussi couru.

Quatrième course, 6 furlongs. — 1. Lieutenant Farrell 107, Fishman, 4-1, 8-5, 4-3; 2. Who Knows Me 104, Josiah 6-5, 3-4; 3. Great Hopes 108, 108; 4. Old Ship 119; Bulletin 116.

Noah 127; Traveller 101; a-Shark 108; a-Old Ship 119; Bulletin 116.

Quatrième course, 6 furlongs. — 1. Scotland 120; a-Tiptop 109; a-Peter 107; 115; b-Master Walter 103; Comrade 106; Henry Sommers 102; Patricia 104; Juggler 108; b-Justice 110; P. J. McComar 100.

a-Entrées ecurie Greentree.

Entrées W. M. Daniel.

Cinquième course, 1-1-16 mille. — 1. Gray 109; Golden Rule 110; a-Moms 103; George DeMar 113; Pat Calhoun 110; Kinley 105; a-Lancaster 105.

Sixième course, 1-1-8 mille. — 1. Footscap 110; a-Duckweed 102; Nor-seland 106; Desert Gold 112; Cross-wise 116; a-Pratt 103; Good Night 109; a-Payman 111.

Septième course, 1-1-8 mille. — 1. Waverest 109; a-Marydale 113; Optimist 109; a-Button 106; Lovchid 108; Rowland's Request 113; Drone 113.

## A Tia Juana

San Diego, Cal., 21 — Résultats des courses de cet après-midi à la piste de Tia Juana, Mexique:

Première course, 3 furlongs. — 1. Little Stout, 115, Mider, 217.60, 192.00, 20.80; 2. Sailor Maid, 115, Lilley, 6.60, 8.80; 3. a-Shasta, Sand, 115, Elston, 6.00. Temps, 37. Ida Newell, Honeyco, Civielly, Kenneys, a-Shasta Comet, Red Cross Princess, Reina Nevada ont aussi couru a-Entrée de Brown Shasta Stable.

Deuxième course, 5-1-1 furlongs. — 1. Scottish Lad, 103, McClair, 7.00, 3.40, 3.00; 2. Jack Strapper, 103, Dalton, 4.80, 3.60; 3. Em. Hoagland, 109, Paterne, 3.80. Temps, 1.09-3-5. a-Radiance, oMary Kinhead, o-Fehrah, Crowner, Miriam Wood, Vanderburg, Ojo, oJohn Hoshor, Mayflower, Suzette ont aussi couru. o-Field.

Troisième course, 1-1-6 mille. — 1. Pat Mabrey 108, Dalton, 19.00, 11.80, 7.40; 2. Wracklane, 114, Bourassa, 8.60, 5.00; 3. Cruzern, 108, Deprema, 6.00. Temps, 1.50. o-Prairie-worthy, oOld Broadway, Texas Ranger, o-Pleutycoos, oWonder Light, Dumbfounder, Old Eight, Indian Bales, Plow Steel, Melachirino, o-Field.

Quatrième course, 5-1-2 furlongs. — 1. Sunstak, 104, Taplin, 5.60, 4.90, 2.60; 2. Rushing Water, 105, Yelton, 18.20, 6.80; 3. Cyclonic, 104, G. Philpot, 6.80. Temps, 1.02-3-5. General, Jola Shot, Fort Wayne, Charlotte Hall, Witken, Honey Lass ont aussi couru.

Cinquième course, 5-1-2 furlongs. — 1. Matilda B. Bourassa, 6.20, 4.40, 4.60; 2. Soldier Bird, 107, McClair, 9.00, 7.20; 3. Fiery Rose, 105, Pendergrass, 9.40. Temps, 1.08-3-5. Ocharusan, Star Blaze, Bands, o Purple, Buddy Clark, Lou Mack, Marjory Seth, Golden Sunset ont aussi couru.

Sixième course, 5 furlongs. — 1. Palolo, 95, Yates, 15.60, 5.60, 2.80; 2. Down Town, 109, Edwards, 8.20, 3.40; 3. Captain Guard, 108, Baker, 2.60. Temps, 1.13-1-3. Margaret St. L. Jack Farman, Merry Chase ont aussi couru.

Septième course, 5 furlongs. — 1. Old Kickapoo, 90, G. Philpot, 4.00, 3.40, 2.40; 2. Dolly Seth, 104, Deprema, 3.40, 2.80; 3. Kit Carson, 107, Gutterup, 3.40. Temps, 1.00. Easter Bells, Tre Freshman, Sun Lynn, Shasta Pine, Don Eduardo ont aussi couru.

Huitième course, 1-1-8 mille. — 1. Shafe, 107, Craigmile, 3.20, 4.80, 3.40; 2. Bardalid, 107, Dalton, 3.00, 2.60; 3. L'Erre, 105, Deprema, 4.60. Temps, 1.56-1-5. Hyperion, Roller, Irvington, Doc McMahon, Compo ont aussi couru.

Neuvième course, 1 mille. — 1. Stump Jr., 106, Dalton, 23.00, 9.40, 5.00; 2. Belle K., 101, Yates, 4.80, 3.20; 3. Income, 104, McClair, 3.60. Billy Mann, Breechenader, Fasciste, Darius, Poppina, Six Pence, Common II ont aussi couru.

LES INSCRITS A TIA JUANA

Voici la liste des inscrits aux courses de samedi après-midi:

Première course, 3 furlongs. — 1. Oleary 102, Another Deck 106, bShasta Lily 107, Sells Romance 110, aVowed Vengeance 106, Parthian 107, Fort Worth 108, Minnesota 110, Bonnie Margaret 105, Matt Hunter 108, Fordeck 115, Cal Jr 110, Tom Byrne 106, aFrank Light 98, aShasta Pope 98.

a-Entrée Nevada Stock Farm.

Deuxième course, 6-1-2 furlongs. — 1. Bills Hope 104, Wood Lady 111, Lady Chico 111, El Mirasol 107, Remore-careful 108, Jersey Red 110, Irish Jury 106, Forbidden 110, Cabin Maid 102, Nionon 101, First Pullit 111, St Angelina 103, Chambelona 105, Dorance 103, Roy Williams 103, Ctar Cloudy.

Troisième course, 1-1-8 mille. — 1. Zing 110, Isaman 114, Ilamour 110, Chula Vista 111, Green Hills 109, Belle Fay 110, Forty Two 111, Marvett 107, Nana Fortune 110, Hence 112, Whipaw 112, Centusion 107.

Quatrième course, 6 furlongs. — 1. Sun Seepwer 106, Flying Chief 113, The Mask 115, Easter Present 113, Harbinger 109, Tonio 109, By George 108.

Cinquième course, 7 furlongs. — 1. Shasta Rock 109, Fire Captain 107, Tormentor 110, Almgren 106, Shasta Lad 109, Simon Kenton 101, bSaxville 105, Pa's Choice 105, aMontello 104, bMajority Seth 100, aTrade Wind 94.

a-Entrée Nevada Stock Farm.

Deuxième course, 1-1-8 mille. — 1. El Cid 109, Jay Mac 109, Tan Son 109, Wise Cracker 112, aRock Shell 112, Singapore 109, Crystal Boer 112, John Franklin 104, Brian Kent 109, Katinka 110, Mart Bunch 109, Article X 99, Ike Harvey 112, Setha Bacon 109, Tight 109, Pearl Madeline 97, Gloom Girl 110, aAlceste 105.

a-Entrée Brent.

Septième course, 1 mille. — 1. Pega-sus 116, John Johnson Jr 106, oBook-binder 118, Roseate II 109, aGlensier 110, Voshell 108, The World 109, Twinkling 94, Sweepstakes 114, Deep Thought 114.

a-Entrée Creech.

Huitième course, 5-1-2 furlongs. — 1. Sanabar 108, Portola 103, Rex Roma 108, Waikiki 97, Negotiator 100, Alma Mater 103, Shasta Grafton 100, Patriarch 103.

Neuvième course, Clubhouse Course. — 1. Snow Maiden 109, Raymond Dale 102, Flicker 105, Rallim 111, Col Carr 109, Royal Princess 104, Frank Gailor 111, Mabel Kripp 109, Queen Catherine 108, Magie K. 112.

LES INSCRITS A MIAMI

Voici la liste des inscrits aux courses de samedi après-midi:

Première course, 1-1-16 mille. — 1. Blash 105; Radigny 111; Drummond 111; Untried 106; Muskallong 111; Banbury Cross 101; New Hope 101; Edith Gibson 101; Wapiti 111; Tribal 101; Pretty Politician 106; Gondolier 111; aussi éligibles: Buck Jones 111; Victor M. 111; Star Fall 111; Rickett 111.

Deuxième course, 6 furlongs. — 1. Ensign 111; oOmnia 106; Judd 111; aPaul Weidel II 114; aGeorgia Rose 107; Lee 111; aDr Glenn 111; aF. nish 112; Tallegda 111; aRumbling 107; Bradley's Toney 114; xSt. Charles 109; aussi éligibles: Forestar 109; aRagtime 109; aPomegranate 109; aMaworan 111; Monday Morning 111; Banter 122.

Troisième course, 6 furlongs. — 1. Baba 102; Helen's Pabe 116;

# NOS UNIVERSITAIRES SERONT A L'OEUVRE CONTRE QUEENS

Son Honneur le Maire Médéric Martin mettra la rondelle au jeu, ce soir, à l'Aréna Mont-Royal. — Jean Sauvé arbitrerait. — Séries de la Mont-Royal et de la Ligue de la Cité.

Ce soir, l'Université Queen's ren-

contrera les joueurs de l'Université de Montréal, dans leur troisième partie intercollégiale. L'honorable Médéric Martin, maire de Montréal, a promis de se rendre à l'Aréna Mont-Royal, afin de mettre la rondelle au jeu, après l'ouverture du Salon d'automne, à huit heures moins quart. Le maire se soit retardé et, comme la partie ne se joue pas, le jeu commencera à huit heures et quinze minutes. Les porte-couleurs universitaires de Montréal sont, au dire de leur entraîneur Jos. Malone, dans leur meilleure forme et s'efforceront de compter leur première victoire, lors de leur apparition dans leur joute de l'intercollégiale.

L'alignement du Queen's nous est parvenu, mais les joueurs réguliers de l'Université de Montréal ne sont pas encore choisis. Mais les clubs s'aligneront probablement comme suit:

Queen's: Buts Beaumont, défense Gratton, centre Ratte ou Godin, aile d. Lafrance, aile a. Emard, sub. Raymond, sub. Lavery, sub. Grimes, sub. Gravel, sub. Dion et Côté.

Jean Sauvé du groupe senior aura la charge de l'arbitre, tandis que MM. Pothier et Lafleur rempliront les charges de juges des buts.

Les billets peuvent être réservés à 354 rue Sherbrooke est. Ent 9647 et 4641 ou à l'Aréna Mont-Royal.

LA MONT-ROYAL

Les clubs de la Ligue Mont-Royal se préparent ferme à leurs parties de dimanche après-midi à l'Aréna. Les derniers jours de leur saison sont accablés de chaque équipe profitent des pour engager des joueurs. La limite de temps pour l'engagement de nouveaux hommes expire le 22 du courant. Le Tacoma s'est assuré les services de deux nouveaux joueurs d'attaque, Nicholson et McDonald, de la Ligue Intercollegiale.

Le C.P. Verdun aura dimanche les services de Roger, l'un des meilleurs fense du Saint-François-Xavier. Le

## LES SERIES DE L'INDEPENDANTE

C'est mercredi soir prochain, que commencera à l'Aréna Mont-Royal, la série des programmes spéciaux de la Ligue amateur d'Indépendante.

La première partie au programme présentera le club de la Maison Durand et l'Université de Montréal. Depuis sa dernière partie le Durand s'est beaucoup amélioré, et essaiera de vaincre son redoutable adversaire l'Université de Montréal. Ces derniers jouent maintenant avec beaucoup d'ensemble et deviennent très dangereux.

La partie principale sera sans doute la deuxième, où l'on verra l'un contre l'autre les deux leaders de la Ligue. En effet, l'Excelsior Henderson et le Canadien Delormier terminent sur un pied d'égalité ayant chacun quatre victoires et une défaite.

POSITION DES CLUBS

| Deuxième série | G | P | N | Pr | Cr | Pts |
|----------------|---|---|---|----|----|-----|
| C-DeLormier    | 3 | 0 | 0 | 8  | 0  | 6   |
| Exc-Henderson  | 2 | 0 | 1 | 8  | 0  | 5   |
| La Patrie      | 1 | 1 | 1 | 2  | 5  | 3   |
| Univ. de Mont. | 1 | 2 | 0 | 5  | 2  | 2   |
| B-Cartierville | 0 | 2 | 1 | 0  | 5  | 1   |
| Durand         | 0 | 2 | 1 | 1  | 8  | 1   |

Orpheum

HOME OF HIGH CLASS STOCK  
PLATEAU 2141-2142

Les artistes de l'Orpheum présentent

La pièce qui a fait rire et pleurer le Broadway pendant plus d'un an.

## "The Family Upstairs"

avec MARGARET KNIGHT et LEO KENNEDY

## Théâtre Saint-Denis

Le plus grand triomphe que Montréal ait jamais connu

LA TROUPE D'OPERETTE DE PARIS

UNE VERITABLE SENSATION: L'OPERETTE REVELEE A MONTRÉAL

Dimanche en matinée, Dim., Lun., Mar. et Merc. en soirée.

## "La Fille de Mme Angot"

Jeu en matinée, Jeudi, Vendredi, et Samedi soirs.

## "La Mascotte"

REPRESENTATIONS: Matinée: 2.30; Soirée: 8.30

## "La Perichole"

Le délicieux opéra-comique en 3 actes d'Offenbach.

AU COLLEGE SAINT-MARIE

Une belle assistance s'était réunie à l'Aréna, hier après-midi, pour voir le collège Saint-Marie et le club intermédiaire de l'Université.

Elle fut déçue. La partie devait être intéressante et l'on avait demandé au R. P. Lalonde de mettre la rondelle au jeu; mais malheureusement les étudiants ne purent réunir leur équipe au complet.

La partie débuta à vive allure et les collégiens montrèrent immédiatement leur supériorité en comptant deux points.

A la deuxième période les étudiants faiblirent, tandis que les collégiens firent montre d'un bel entraînement montaient leur avantage à 7. Confiant en cette marge, leur surveillance se relâcha et coup sur coup les universitaires comptèrent 4 points. Le collège fit un ralliement et gagna la partie 9 à 4.

Alignement:

Etudiants: Reeves, Vigant, Lamarre, Verrette, Noisoux, Couvrette, Substitut, Pelletier, Biondeau, d'Aoust, Arbitre: Benoit, L.

Buts: Défense, Défense, Centre, Ailes, Ailes, Col. Elier, Col. Elier.

Note de la Rédaction: — S.V.P. n'écrivez que sur un côté du papier.

Comme seule Elinor Glynn POURRAIT L'ECRIRE CLARA BOW dans une sensationnelle histoire d'amour "IT" avec ANTONIO MORENO

2e Grande Semaine ARTHUR MICHAUD célèbre ténor AUTRES ATTRACTIONS DE LUNE DU CAPITOL Pas d'augmentation de prix.

## FORUM UPTOWN 9112

Ce soir à 8.30 heures TORONTO VS CANADIEN

PRIN: — \$2.50, \$1.75, \$1.50, \$1.00, 50c. — Taxe comprise. — Billets maintenant en vente.

## IMPERIAL

SEMAINE COMMENÇANT DIMANCHE

GORAM ET JERRY: Premier ventriloque d'Angleterre, dans une scène de ventriloque. "White Hall", London.

BROADUS ERLE: Violoniste virtuose de sept ans.

PACKARD & DODGE: "Two Nuts in a Garage".

NAT D. AYER et GLADYS MOFFATT: Le populaire compositeur anglais.

GEO M. FISHER & HONEY HURST: dans "The Creek Room Girl".

FRANCIS & FRANK: dans "A Supreme Offering".

## "PALSinPARADISE"

De Peter B. Kyne avec JOHN BOWERS et MARGUERITE De La MOTTE

## GAYETY MUTUAL BURLESQUE

Deux fois par jour 2.15-8.15 pm

Semaine commençant dimanche soir 23 janvier

UNE REVUE BURLESQUE MUNICIPALE TRES MODERNE

Avec musique et chant qui flatteront l'oreille et des chœurs et une comédie qui entraîneront qui vous mettront en gaieté.

## BUDDIE HARRISON DANS SON "HOLLYWOOD SCANDALS"

"WEE" MARY McPHERSON, CHARLES (BROAD) DAVIS, et une nombreuse troupe d'actrices et le merveilleux chœur des DAINTY DANCING DAMSELS!

## PRINCESS

2ième grande semaine

DEUX FOIS PAR JOUR — 230 — 830

MATINEES: . . . . . 25, 50, 75, \$1.00, SOIREES: . . . . . 25, 50, 75, \$1.00, \$1.75

— A la demande du public —

A partir de dim mat. 2.30

## CARL LAEMMLE présente

Sous le distingué patronage de Monsieur le Baron de Vitrolles, de concert avec l'Association Française et l'Association France-Amérique. La meilleure vue de France. — Ecrite par—

## Jules Verne MICHAEL STROGOFF

avec IVAN MOSKINE l'idole du cinéma européen

Le mélodrame que l'on disait trop grand pour l'écran

Même Jules Verne en serait étonné. — Magnifique spectacle dans toutes les couleurs. — Emotions sur émotions avec la rapidité d'un cyclone.

La sensation de Paris, Londres et Berlin actuellement à l'affiche pour la 11ème semaine au théâtre Gen. M. Cohen, à New-York. Le sujet des conversations à Montréal. Présentation spéciale musicale. — Prologue approprié.

## JAL OLSON

dans son nouveau programme musical "BIG BOY" Troupe de cent personnages.

## Canadien - Français

SEMAINE COMMENÇANT DIMANCHE EN MATINEE

Pièce en 5 actes par Alexandre Dumas fils, avec les troupes réunies des théâtres Canadien et Saint-Denis.

## "L'ETRANGERE"

Début de Monsieur J.-P. Filion

## HOTEL PLACE VIGER

Souper-Dansant TOUS LES SAMEDIS SOIRS ORCHESTRE SPECIAL \$1.50 Places RESERVEES à MAIN 5720

# RADIO

EMISSIONS LOCALES, SAMEDI  
POSTE CKAC, 411

Trois artistes, dont la renommée est plus à faire, figureront au concert irrégulier de ce soir à 8 h. 30, au studio du poste CKAC. Ils sont MM. Antoine Maurice, pianiste et élève de l'Institut Nazareth; Thérèse Provoost, professeur de violon, et Gustave Longtin, ténor. Les numéros qu'ils exécuteront sont des pièces classiques des genres musicaux: Beethoven et Mozart. Voici le programme:

—Sonate au Clair de Lune... Beethoven  
—Solo de piano par Antonio Maurice  
—Chant: Extraits de la Flûte Enchantée... Mozart  
—Gustave Longtin, ténor  
—Muet en Sol... Beethoven  
—Solo de violon par Thérèse Provoost

—Sonate No 9 en mi majeur de Beethoven  
—Solo de piano par M. Antoine Maurice  
—Les Deux Sérénades... Cavello  
—Gustave Longtin, ténor  
—Solo de Violon, Sonate en La... Mozart

Thérèse Provoost  
—Chant: Votre Sourire, Liberté  
—Gustave Longtin

A 10 h. 30, le poste CKAC transmettra, directement du grill de l'hôtel Windsor, le programme de musique de danse exécuté par les "Red Jackets", sous la direction d'Harold Leonard. Résultats des joutes de hockey.

POSTE CFCF, 411

12.35 à 1.00 h. p.m. — Concert sur l'orchestre de l'hôtel Mt-Royal, sous la direction de M. Rex Battie, directement de la saule à manger principale.

1.00 à 1.15 h. p.m. — Température. Bourse. Heures.

1.15 à 1.40 h. p.m. — Continuation du programme de concert par l'orchestre de l'hôtel Mt-Royal, sous la direction de M. Rex Battie, directement de la saule à manger principale.

1.45 à 5.45 h. p.m. — Thé-dansant sur Elmer Gross et son orchestre de danse de l'hôtel Mt-Royal, directement de la saule à manger principale.

POSTES AMERICAINS

Concerts du soir

5.45 P.M. 6.45 P.M. (E.T.)

WOC (484) Davenport. Concert de Joches.

6.00 P.M. 7.00 P.M. (E.T.)

WIBO (226) Chicago. WBO Trio.

WJZ (453) Cincinnati. Concert d'orgue.

WJZ (453) N.Y. Musical. KOIL (306) Omaha Radio Orchestra. WTIC (476) Hartford. Studio.

6.15 P.M. 7.15 P.M. (E.T.)

WBZ (333) Springfield. Concert.

WGP (380) Schenectady. Musical.

WEAF (492) N.Y. Musique, sera annoncée.

6.45 P.M. 7.45 P.M. (E.T.)

WBZ (333) Springfield. Knights of Pythias Quartette.

7.00 P.M. 8.00 P.M. (E.T.)

WHAR (275) Atlantic City. Sea-side Trio. WJR (517) Detroit. Concert.

WEAF (492) N.Y. Comédie musicale.

WPX (400) Havana. Musical. WEEL (349) Boston. Comédie musicale.

WHAD (275) Milwaukee. Orchestre.

WOC (484) Davenport. Musical.

WGY (380) Schenectady. Musical.

KYDS (441) Independence. Piano.

WEAF (492) N.Y. Comédie musicale.

le par la Comédie Troupe à WEEL.

WGR, WTAM, WFI, WSAI, WGN, KSD, WOC, WCCO, WDAF, WCAE, et WGY. WJZ (455) N.Y. Sera annoncée.

7.10 P.M. 8.10 P.M. (E.T.)

WBZ (333) Springfield. Boston Symphony.

7.15 p.m. 8.15 p.m. (E.T.)

WIP (509) Phila. Delaware State Trio. WLW (423) Cincinnati. Ford et Glenn.

7.30 p.m. 8.30 p.m. (E.T.)

WLBB (303) Chicago. Drake Concert Ensemble. WCAE (461) Pitts. Studio. WOR (405) Newark. Concert.

WPG (300) Atlantic City. Musical. WGH (266) Clearwater. Studio.

WTIC (476) Hartford. Long Lang Farm Glee Club.

8.00 p.m. 9.00 p.m. (E.T.)

KYAP (476) Fort Worth. Musique.

KPRC (297) Houston. Skyline Studio Concert. PWY (400) Havana. Cus-tourism Artists. KLD (441) Independence. Studio. WEAF (492) N.Y. Musique.

8.30 p.m. 9.30 p.m. (E.T.)

WMAQ (448) Chicago. Chicago Theatre Revue. WMAK (266) Buffalo. Musical. WFAA (476) Dallas. Collins Mandolins and Guitars Club. WMC (400) Memphis Evergreen Club.

8.45 p.m. 9.45 p.m. (E.T.)

WHAS (400) Louisville. Concert.

9.00 p.m. 10.00 p.m. (E.T.)

WMAQ (448) Chicago. Chicago Theatre Revue. WMAK (266) Buffalo. Musical. WFAA (476) Dallas. Collins Mandolins and Guitars Club. WMC (400) Memphis Evergreen Club.

9.10 p.m. 10.10 p.m. (E.T.)

WJZ (453) N.Y. Musique.

9.30 p.m. 10.30 p.m. (E.T.)

KPO (428) San Francisco. Heures de musique. WBAP (476) Fort Worth. Little Symphony. WMAQ (448) Chicago. Cycle de chansons populaires.

10.00 p.m. 11.00 p.m. (E.T.)

WOOD (242) Grand Rapids. Studio. KMTB (238) Hollywood. Concert.

WKRC (423) Cincinnati. Populaire.

KTHS (374) Hot Springs. Guest Talent.

10.30 p.m. 11.30 p.m. (E.T.)

KR (484) Seattle. Studio. WHK (273) Cleveland. WHK Happy Hour.

10.33 p.m. 11.33 p.m. (E.T.)

WHT (400) Chicago. Musical.

11.45 p.m. 11.45 p.m. (E.T.)

WBZ (333) Springfield. Boston Symphony.

WBZ (333) Springfield. Boston Symphony.

WBZ (333) Springfield. Boston Symphony.

WBZ (333) Springfield. Boston Symphony.

## LE TENNIS UN CANADIEN ET UN AMERICAIN SE RENDENT JUSQU'EN FINALE

George Lott, de Détroit, et Willard Crocker, de Montréal se rencontreront aujourd'hui pour décider du championnat canadien du tennis d'intérieur. — George Lott bat Bowman et Crocker bat Laframboise. — La finale dans les doubles.

George Lott, de Détroit, et Willard Crocker, de Montréal, se rencontreront aujourd'hui, pour décider du championnat du tennis d'intérieur dans les simples au Canada. Lott, le plus fort joueur des visiteurs des Etats-Unis, s'est rendu jusque dans les simples en finale, hier, en battant un de ses concitoyens, Harry L. Bowman, de New-York, alors que Crocker a fait la même chose en défaisant son vieux rival, Henri Laframboise, aussi de Montréal. Donc, les deux joueurs se rencontreront aujourd'hui pour décider du championnat. Les deux hommes ont gagné assez facilement hier, sur leurs adversaires, comme on pourra le voir dans le résultat complet, publié plus bas.

Les doubles au contraire, furent très longs, excitants et très contestés. Lott et Ham durent plier drapant devant les coups formidables de Cutler et Anderson, dans une rencontre qui dura tous les cinq sets et qui fut disputée point par point.

## LE CANADIEN A LA CHARGE DE PASSER EN DEUXIEME

Une victoire sur les St. Patricks, ce soir, lui donnerait 25 points. — O'Leary et O'Hara comme arbitres. — Les Marons dans la Capitale. — On parle d'une association d'arbitres.

Huit clubs seront à l'œuvre, ce soir, dans la Ligue de Hockey Nationale. Détroit visite Pittsburgh, Boston joue à Chicago, Montréal se bat à Ottawa et le Canadien reçoit le St-Patrick. Hier après-midi, le président Frank Calder a annoncé que le Dr O'Leary et Bill O'Hara arbitreront la rencontre St-Patrick-Canadien. Demain soir, les Américains rencontreront les Rangers à New-York.

Les Bleu Blanc Rouge auront, ce soir, la chance de prendre la deuxième place car une victoire contre les Irlandais leur donnerait un total de 25 points et une bonne chance de garder cette position, car New-York Américain rencontre un dur adversaire demain soir et les hommes de Newsy Lalonde sont loin d'avoir une victoire en poche.

Après la partie de ce soir, les Bleu Blanc Rouge se reposent. Demain main, ils partiront pour Rigaud où ils demeureront jusqu'à jeudi, alors qu'ils recevront la visite des Rangers, de New-York. Durant le voyage de Rigaud, le Bleu Blanc Rouge veut s'amuser. M. Letourneau est bien installé à la campagne et les joueurs ne manqueront de rien. Le directeur a engagé un chef pour le séjour du Canadien, qui ne manquera pas de "repas du bon vieux temps".

MONTREAL A OTTAWA  
Pendant que les Bleu Blanc Rouge feront la lutte aux Irlandais, les Marons s'attaqueront aux Séateurs. Les hommes d'Eddie Gerard sont loin d'avoir une partie facile en mains et ils devront se dépenser s'ils veulent triompher.

Les rumeurs persistent à circuler au sujet de gros changements dans l'alignement des Marons, mais d'un autre côté, le gérant Gerard ne veut rien dire. Cependant, les gens bien informés disent qu'il débute encore avec des substituts demain soir, dans la sible.

Il est rarement arrivé que les Séateurs se fassent battre deux fois de suite et naturellement, on s'attend à ce qu'ils se réveillent pour la joute de ce soir.

Les Marons se considèrent comme malchanceux sur leur propre patinoire et ils peuvent se plaindre avec raison. A l'heure qu'il est, ils ont gagné huit parties mais ils en ont seulement décroché une à Montréal.

SMEATON SE PLAINT  
Cooper Smeaton assistait à la joute Pittsburgh-Montréal, vendredi soir. Aux intermèdes, il se rendit aux quartiers des officiers et naturellement, il fut question de l'incident qui a marqué la joute Détroit-Canadien, jeudi soir.

Smeaton dit que l'affaire est finie et qu'il n'y reviendra jamais, mais, d'un autre côté, il prétend que le geste de Cecil Hart a dû servir à faire ouvrir les yeux aux dirigeants de la Ligue.

Smeaton dit qu'il n'a pas mais Cecil Hart à l'amende, parce qu'il n'y a rien dans les règlements qui prévoient une amende pareille. Il prétend qu'un règlement mentionnant "paroles blessantes" donne droit à un arbitre de mettre un gérant à l'amende. Mais Hart n'a rien dit "de blessant" à Smeaton sur la glace de sorte que sa conduite ne fut aucunement préjudiciable.

"Sans oublier que cet incident a été réglé."

WSB (428) Atlanta Studio.  
11.00 p.m. 12.00 p.m. (E.T.)  
WYBY (303) Chicago. Chansons populaires. WAFD (275) Port Huron. Ether Buster Club. KFNB (461) Shenandoah. Musique du vieux temps.  
11.15 p.m. 12.15 a.m. (E.T.)  
WSUI (484) Iowa City. Programme d'orgue.  
11.30 p.m. 12.30 a.m. (E.T.)  
WEPH (370) Chicago. Populaire.  
11.45 p.m. 12.45 p.m. (E.T.)  
CPAC (435) Calgary. Old Country Results. WABC (316) N.Y. Arlington Signals.

EMISSION LOCALE  
Dimanche  
POSTE CKSH, 312  
4.30 p.m. — Programme de musique vocale et instrumentale au poste CKSH, de St-Hyacinthe, par la Société Philharmonique.

## CAN. NATIONALE ET ROYALE FONT UNE PARTIE NULLE

Malgré les efforts des deux équipes dans la ligue des Banques au Forum, hier soir, aucun point ne peut être enregistré et la partie se termine avec le score de 0 à 0. — La Banque de Montréal obtient la troisième place dans la ligue.

Deux parties des plus intéressantes et des plus équilibrées ont été jouées hier soir au Forum devant plus de trois mille spectateurs dans la ligue des Banques.

La première partie excitait surtout l'attention du public du fait que cette rencontre alignait la Banque Canadienne Nationale contre la Royale et que la victoire de la première signifierait une grosse majorité pour le championnat de la ligue. Mais malgré les efforts de chaque équipe dans la première partie, aucune d'elle ne put obtenir la victoire et même enregistrer un seul point car le score se termina 0 à 0. Les Royals, affaiblis par la perte de Lamb et de Earl Robinson, qui sont actuellement en route pour l'Europe, mais ils firent quand même des efforts désespérés pour enregistrer un point, mais ils ne purent jamais déjouer le petit Lafrenière, qui joua une vraie partie de champion dans ses buts.

La Canadienne Nationale, comme toujours, joua une partie de maître et de hockey, mais leurs efforts n'aboutirent à rien non plus car ils ne purent eux non plus enregistrer un seul point. Et pour la première fois, cette saison-ci, la partie se termina avec le score de 0 à 0.

L'alignement:  
Commerce Montréal  
Haynes Buts Rowan  
Thorpe Défenses Shennett  
Pearson Défenses Grant  
Coplan Centres Slater  
Shirriff Ailes Devenny  
Malligan Ailes Magnan  
Lane Subs. Sterling  
Harvey Subs. Shink  
Stanley Subs. Smith  
Beatty Subs. Jessop

Arbitre: George Mallinson.

SOMMAIRE

Première période

1-Montréal, Magnan 8.30

2-Montréal, Jessop 3.50

Deuxième période

3-Commerce, Copeland 9.55

4-Montréal, Slater 7.20

Troisième période

Pas de point.

Punitions: Thorpe, Shink, Mulligan, Devenny et Slater.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

Pas de point.

## MAGNIFIQUE SUCCES D'UNE MASCARADE

C'est celle donnée, hier soir, à Outremont, et à laquelle il y avait 400 figurants

LES GAGNANTS

La mascarade annuelle donnée par la cité d'Outremont, sous la présidence du gérant de la ville, M. Emile Lacroix, qui en avait l'organisation, avec son assistant, M. A. Roy, a remporté, hier soir, un succès qui ne l'a déçu en rien à celles des années passées. S'il y a une différence, les figurants étaient en plus grand nombre, leurs costumes plus variés et l'assistance plus considérable.

Sur la magnifique piste ovale et glacée du parc Saint-Viateur, piste entretenue par la cité d'Outremont, de 8 heures jusqu'à tard dans la soirée, ont évolué des personnages attifés de la façon la plus originale possible. Comme toujours, les "pierrots" et les "pierrettes" étaient le bon nombre et faisaient bonne compagnie avec les "chats noirs" et les "minous blancs". Les "Romeos" et les "Juliettes" se sont comptés fleurettes sans crainte d'être surpris, tandis que les "Méphisto" et les "Cyrano" ont semblé surpris de rencontrer des amis.

De nombreux et riches prix ont été accordés aux gagnants par les juges qui étaient MM. les échevins Joseph Ethier, J.-C. Gravel, Pierre Roland, Ernest Pitt, et E. W. Sayer.

LES GAGNANTS

Les jeunes filles: 1er prix, Mlle Lucille Rolland, No 760, avenue Duverger; 2e prix, Smone Dens, 553, avenue Duverger; 3e prix, Mlle Mary Chamber, 27, avenue St-Cyrille; 4e prix, Mlle Henriette Lacroix, 642, avenue Bloomfield; 5e prix, Mlle Pauline Weener, 781, rue Davaar; 6e, Mlle Violette Waldon, 6, avenue Querbes; et Leonard Smith, 665, avenue Querbes; 7e prix, Mlle J. Charbonneau, 4817, rue Boyer.

Petites filles: 1er prix, Mlle Isabelle Wood, 2601a, rue Jeanne-Mance et 2e prix, Mlle Lew Buffler, 2202, boulevard St-Laurent.

Hommes: Prix, M. Ernest Marion, 5732, de la Roche.

Les garçons: 1er prix, M. Jacques Boileau, 243, avenue McDougald; 2e prix, M. Billy Bray, 1035, rue Saint-Viateur.

Des détectives et des constables d'Outremont, sous les ordres de M. le chef de police Baker n'ont pas eu de peine à maintenir l'ordre le plus parfait durant tout le cours de la mascarade qui a été aussi charmante que réussie et qui comprenait pas moins de 400 figurants et une assistance d'environ 3,000 personnes.

ECOLE MENAGERES  
PROVINCIALES

Cuisine diététique, — Lundi, 2 hrs. p.m., 10 leçons 45.00.

Cuisine pratique, 1ère année. — Mercredi 10 à 12 a.m.

Cuisine pratique, 2e année. — Lundi, 10 à 12 a.m.

Cuisine de démonstration. — Mardi, 2.30 p.m., 25 et la leçon.

Menu pour mardi le 25 janvier 1927. Pain aux fruits confits "Cramique".

Brioches du Vendredi-Saint. Coupe et couture. — Mercredi, 10 à 12 hrs a.m., et 7.30 à 9.30 rts. p.m.

Modes et chapeaux. — Lundi, 10 à 12 a.m., et mercredi, 7.30 à 9.30 p.m.

SOCIETE ST-J-BAPTISTE  
DE MONTREAL

Section Louis-Hébert No 36

Une assemblée importante aura lieu lundi le 24 janvier à 8 heures, dans la salle de réunion, entrée rue Maison-neuve. Le rapport des activités de l'année 1926 sera lu à cette réunion. Les élections des membres du comité de régie auront lieu à cette assemblée.

Tous les membres doivent être présents.

Hommes et jeunes gens de la paroisse du Sacre-Coeur sont cordialement invités à assister à cette assemblée.

Cinq victimes  
d'un incendie

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Edmonton, Alta., 21. — Une femme, Mlle E. Raddus et deux hommes, Lowell Muncey et Fay Dean, ont été brûlés à mort et deux autres hommes, R. Raddus et Joe Eyre, respectivement mari et frère de la femme, sont à l'hôpital de Forestburg, grièvement blessés, à la suite d'un incendie qui a détruit la résidence de Howard Muncey, jeudi soir.

De la gazoline, qui aurait été employée par négligence au lieu du pétrole, aurait causé une explosion, mettant le feu à la maison.

214-1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-100-101-102-103-104-105-106-107-108-109-110-111-112-113

# Le Canada

MONTREAL, samedi, le 22 janvier, 1927.

## Qui doit tenir l'enquête

Les conseillers municipaux ont jeté, hier, les prémices de leur enquête sur la tragédie du théâtre Laurier-Palace, survenue le 9 du mois courant.

Cette enquête a été remise à mardi prochain, probablement en vue du fait que lundi, il y aura une réunion spéciale du conseil dans le but de décider si l'on ne devrait pas tenir une enquête royale dans cette affaire.

Comme nous le disions, hier, cette question aurait pu être décidée si on n'avait pas opposé un "next meeting" à la motion qui avait été présentée à ce sujet.

Mais nous constatons une fois de plus que les choses traînent souvent au palais municipal, que l'on tâtonne tandis que l'on devrait agir promptement comme la chose se fait dans d'autres villes.

Et pendant ce temps, les contribuables demeurent sous le coup de l'émotion et demandent que justice soit faite et que l'on assure à la population de la ville la protection à laquelle elle a droit lorsqu'elle va au théâtre.

D'un côté on veut demander au gouvernement provincial de tenir cette enquête; cela est probablement parce que les autorités municipales sont trop lentes à prendre une décision définitive.

Une délégation doit, dit-on, se présenter cet avant-midi même devant le premier ministre de la province afin de lui soumettre une requête à cet effet.

Mais, que ce soit par le gouvernement provincial ou par les autorités municipales, l'enquête devra établir en quoi consistait le service d'inspection et pourquoi la cité a toléré l'opération de théâtres sans permis.

On veut établir les responsabilités, mais pour cela, il ne faut pas attendre indéfiniment; l'opinion publique demande une enquête et elle doit lui être accordée.

Nous ne connaissons pas les dispositions du gouvernement à cet effet, cependant nous pouvons bien dire qu'il regrette profondément cette catastrophe et qu'il fera tout en son pouvoir pour qu'elle ne se répète pas.

Mais les autorités municipales ont leur large part de responsabilité en cette affaire et il semble logique que ce devrait être elles d'abord qui devraient voir à mettre ordre à leurs propres affaires.

## Initiative du gouvernement fédéral

La division d'intelligence des ressources naturelles du ministère de l'Intérieur vient de publier sous le titre "L'hiver au Canada", un intéressant opuscule qui contribuera pour beaucoup à attirer ici le touriste étranger.

Joliment imprimé, orné de gravures de choix, ce travail tient une excellente appréciation de nos sports d'hiver canadiens qui constituent une attraction unique en Amérique.

Non seulement il en fait voir toute la beauté, mais il rétablit les faits en détruisant la malheureuse légende propagée par certains films américains au sujet du "terrible hiver canadien", avec ses "vastes étendues" de neige remplies de loups ou d'autres carnivores semblables.

A sa lecture, au contraire, on se sent attiré par les charmes des sports divers, tels que le ski, la raquette, le patin, le traîneau, le hockey, sans parler des forêts majestueuses où le gibier abonde.

Le gouvernement fédéral, travaillant de concert avec les gouvernements provinciaux et les associations de tourisme, continue ainsi à faire sa large part pour faire connaître notre pays à l'étranger et nous attirer des visiteurs.

Cherchant sans cesse à prendre tous les moyens possibles pour donner à la population une prospérité florissante, les gouvernements libéraux, surtout depuis l'inauguration de la politique des bonnes routes, se sont rendus compte de l'énorme richesse que représentait pour nous le tourisme et ils l'ont encouragé.

Déjà la population de cette province particulièrement en vu les heureux résultats et à l'heure actuelle la population est unanime à exprimer le même vœu, celui de voir, si possible, doubler le flot du tourisme dans un avenir rapproché.

Le tourisme est pratiquement la source de progrès pour la plupart des branches de l'industrie et du commerce, et plus il augmentera, plus il y aura de prospérité sous les autres rapports.

C'est à mesure que nous serons mieux connus à l'étranger que nous aurons des débouchés plus faciles et que notre production grandira d'autant en fournissant à nos ouvriers plus de travail.

Sous ce rapport, le tourisme d'hiver n'est peut-être pas aussi bénéficiaire, mais les sommes énormes d'argent liquide qu'il apporte ici profitent encore à la plupart des classes de la société.

C'est donc pourquoi il faut féliciter le gouvernement fédéral et particulièrement le ministère de l'Intérieur pour l'initiative qu'il vient de prendre.

## Les progrès de l'agriculture

L'honorable J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture, a clôturé avec beaucoup de force le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône à la législature.

Le débat s'est terminé par un vote qui illustre bien que le gouvernement possède la confiance de la Chambre et qu'il peut continuer dans la voie qu'il s'est tracée.

Le ministre de l'Agriculture a touché, prati-

quement toutes les questions intéressant l'opinion publique en cette province, particulièrement l'industrie agricole dont il a parlé des progrès. Personne plus que l'honorable M. Caron n'est autorisé à traiter cette question. Il est lui-même cultivateur d'expérience et fort versé en la matière et plus que tout autre il est en mesure de donner à nos cultivateurs les conseils dont ils ont besoin et les directives indispensables pour leur succès.

On ne pourra nier que sous la direction de l'honorable M. Caron l'agriculture ait fait des progrès considérables en cette province.

Le ministre de l'Agriculture a rappelé avec raison que le gouvernement libéral est le premier en cette province qui ait trouvé les revenus suffisants, sans obérer le peuple en général, pour venir en aide à nos cultivateurs.

Il ne faut pas oublier que l'agriculture demeurera toujours la principale industrie de la province de Québec et qu'il importe pour nos gouvernants de lui venir en aide le plus possible, la perfectionner et lui faire produire un rendement plus satisfaisant.

Grâce à la générosité du gouvernement et aux sages directives du ministre de l'Agriculture, nous avons pu constater des progrès considérables dans l'industrie agricole.

La critique est facile, comme le laissait entendre l'honorable M. Caron, mais réaliser des actes est beaucoup plus difficile et il importe que les contribuables de cette province le sachent.

Le ministre de l'Agriculture a su réduire à néant toutes les attaques portées contre le gouvernement Taschereau. Avec son éloquence entraînante, sa force d'argumentation, il a répondu à tout et avec un succès marqué.

Le débat est maintenant terminé sur l'adresse en réponse au discours du Trône, mais il convient de souligner, après M. Caron, que l'opposition l'a poursuivi, fait extraordinaire, sans parler du discours du Trône lui-même.

Cela ne signifie qu'une chose vraiment: c'est que l'opposition ne pouvait trouver raisonnablement matière à critiques dans ce document sessionnel.

## Une vengeance personnelle

Monsieur Arthur Sauvé et quelques-uns de ses amis ont tenu, hier soir, une assemblée dans la division Dorion afin de protester contre l'attitude de M. Ernest Tétreau, député de cette division.

Il n'est pas besoin de dire ici, sans doute, que M. Tétreau a préféré siéger dorénavant à droite, à Québec, plutôt qu'en arrière du chef de l'Opposition. Le fait est connu.

Mais M. Sauvé n'aime pas beaucoup cela et il ne veut pas prendre la pilule amère que le député de Dorion lui a servie.

Le chef de l'Opposition cherche à exploiter cette "défection" devant l'électorat, il en fait un capital politique immense dans le but de conserver cette division de l'île de Montréal.

Il s'attend sans doute, comme tout le monde, qu'il va perdre tout ce qu'il a gagné, dans un moment d'oubli, sur l'île de Montréal et il s'accroche au peu qu'il pense pouvoir sauver ici.

Telle semble être la raison de cette réunion d'hier soir qui ne peut avoir une bien grosse conséquence sur le vote populaire quand l'heure sera venue de le solliciter.

M. Tétreau, il l'a dit à la Chambre, a quitté les rangs conservateurs parce qu'il s'est aperçu que le parti "manquait de boussole". Il a préféré endosser une politique plus sage, un parti mieux dirigé.

Voilà ce que les électeurs comprennent et ce ne sont pas les discours comme ceux d'hier soir, où la politique brillait par son absence, qui changeront le sentiment du peuple.

Monsieur Sauvé réalise fort bien que sa position est loin d'être intéressante et il cherche à exciter la sympathie, mais ce n'est pas avec cela évidemment que l'on peut conduire une province vers ses hautes destinées.

Nous aurons occasion de revenir prochainement sur cette réunion. Pour le moment, nous pouvons nous demander si elle n'est pas seulement une vengeance personnelle?

## Un gouverneur sympathique

Lord Willingdon est actuellement à conquérir les meilleures sympathies par sa visite qui est marquée par la plus grande distinction et le meilleur esprit d'amitié.

Le nouveau gouverneur-général paraît de ceux qui peuvent servir le mieux la cause de l'unité impériale tout en respectant les aspirations de chacune des parties de ce vaste empire dont la force repose principalement sur la liberté de ses membres.

## Vers la vérité

"Je n'ai que trois accusés devant moi, mais c'est mon intention de rechercher tous ceux qui doivent retomber les responsabilités", disait le juge Décarie en inaugurant l'enquête préliminaire de Lawand, Bazy et Arie, hier.

Ce principe devrait aussi être celui de tous nos échelons qui ont, de leur côté, commencé une autre enquête afin de trouver où est le mal au sujet de l'opération des théâtres dangereux.

## Un problème complexe

La commission du tarif continue régulièrement ses séances et elle recueille de partout des informations fort importantes qui contribueront à une étude sérieuse du problème économique en général.

Mais on constate en même temps que notre pays, par suite de son étendue et de ses divers intérêts, est de par lui-même un problème complexe qu'on ne peut résoudre en un trait de plume.

## LETTRÉ DE ROME

### II.—L'oeuvre du Fascisme

(Pour le "Canada")

Dans l'aviation, l'Italie a conquis la seconde place dans le monde, elle vient après la France et avant l'Angleterre, les Etats-Unis et le Japon; — le triomphe retentissant des aviateurs italiens à Washington est encore tout frais et tout récent.

L'énumération des bienfaits du gouvernement fasciste, apportés à la patrie italienne en si peu de temps, est déjà longue et pourtant nous n'avons touché qu'à ses principaux points. Et si l'on se demande comment il a pu arriver à de pareils résultats, on peut répondre que la raison principale se trouve dans la confiance inspirée au peuple italien par celui qui sait le gouverner. Le peuple s'est laissé discipliner, il s'est laissé conduire, il a consenti à subir de lourds sacrifices, parce qu'il sait que l'homme énergique qui préside à ses destinées est intelligent et désintéressé. Et Mussolini n'aurait pu parvenir à ordonner les masses, s'il n'avait commencé par discipliner et ordonner tous les pouvoirs eux-mêmes: parlement, sénat, préfectures... "En fait, dit M. Rocco, ministre de la justice, nous organisons l'Etat moderne. Et, notez-le, nous ne revenons pas aux formes des gouvernements autoritaires du 18<sup>e</sup> siècle, ce serait absurde. Nous suivons la voie du progrès. Nous nous adjoignons toutes les forces actives du pays et nous leur demandons de collaborer avec nous, mais dans l'ordre."

"Nous vivons dans l'état fasciste, explique à son tour Mussolini, nous avons enseveli le vieil état démocratique, libéral. Nous représentons un principe nouveau dans le monde; nous représentons l'antithèse nette, catégorique, définitive de tout le monde de la démocratie, de la ploutocratie, de la franc-maçonnerie, des principes immortels de 1789: Fraternité sans fraternité, Egalité inégale, Liberté avec caprices." — "Il se glorifie d'avoir substitué à l'état démocratique, parlementaire et bureaucratique, issu des conceptions de 1789, un ordre nouveau, conforme aux réalités. En face de la carence de l'Etat italien, la réaction fasciste a sauvé l'Italie du péril socialiste et communiste. Pour restaurer ce que la démocratie a détruit en Italie, il s'appuie sur l'organisation professionnelle." — M. A. de Turi.

Le "Times" de Londres, consacrait en novembre dernier six articles de fond à la situation financière et économique de l'Italie et l'auteur de ces articles, en faisant les réserves et les critiques qu'il jugeait opportunes, concluait en disant que la politique financière de l'Italie, depuis la guerre, méritait les plus grands éloges. Les efforts du gouvernement actuel et les sacrifices que le peuple s'impose appellent le succès le plus complet.

Mussolini a réuni dans ses mains, et dans celles de ses ministres, tous les fils du pouvoir. La nomination des gouverneurs des villes et celle des préfets est soustraite aux variations et aux passions du suffrage populaire; au parlement, les factions ont disparu, les oppositions anéanties et avec elles l'éloquence parlementaire souvent aussi démesurée dans ses longueurs que peu soucieuse du bien public. Tout part d'en haut; les lois y sont conçues, élaborées par le conseil des ministres en plein accord avec la députation. Votées, elles sont mises à exécution sans retard. Mais n'est-ce pas là la réduction de ce dogme séculaire que les sociétés contemporaines considèrent comme intangible: le suffrage universel? Mais oui! — Et voici ce que M. Charles Benoist, dans un article récent de l'Echo de Paris, pense du suffrage universel. — Il parle de la France et il intitule son article: "Expérience décisive". — Je résume. "Le suffrage universel fut introduit en France en 1848... et jamais l'expérience de la démocratie représentative n'avait été faite dans les conditions où elle allait l'être en France"... Résultat: "Le désenchantement vient vite." — M. Benoist cite les témoignages "d'auteurs dont les républicains brevetés, les démocrates de la plus étroite observance ont fait leurs patrons: Auguste Comte écrit: un déplorable exercice du suffrage universel a profondément vicié la raison populaire... Depuis plus de trente ans que je tiens la plume philosophique j'ai toujours représenté la souveraineté du peuple comme une mystification oppressive et l'égalité un ignoble mensonge". — Ernest Renan: ses paroles contre le suffrage universel sont nombreuses, on n'a que l'embarras du choix. "A la longue, dit-il, sous l'action du suffrage universel, la France a perdu quelques-uns des traits qui composaient sa figure idéale... Un pays n'est pas la simple addition des individus qui le composent. — Avec son suffrage universel, non organisé, livré au hasard, la France ne peut avoir qu'une tête sociale sans intelligence ni savoir, sans prestige ni autorité etc..."

M. Benoist conclut que l'expérience a duré plus d'un demi-siècle et que, s'étant poursuivie invariablement dans le même sens, elle n'en est que plus décisive. — Puis il cite les lignes de Lord Macaulay condamnant le suffrage universel, non pas d'une façon relative, mais absolument, universellement. A l'heure actuelle, dans les différents pays, dans des articles de revues et de journaux, que chacun aura pu lire, la question se pose ouvertement: Le parlementarisme a-t-il fait son temps?

Nous terminerons par une réflexion et par une citation. La réflexion que l'on exprime un peu partout est celle-ci: lorsqu'un gouvernement, lorsqu'un parti est devenu tout puissant, il est à craindre qu'il ne se laisse aller à des excès, que les modernes ne se laissent entraîner par les violents et les extrémistes, qu'après avoir balayé l'anarchie, la licence et le désordre, il ne s'attaque à des libertés légitimes et qu'il ne tende à tout unifier et à tout absorber, ce qui à la longue ne peut produire que de terribles réactions. La citation est celle des graves paroles de Sa Sainteté Pie XI, au Consistoire du 14 décembre 1925 et qui gardent toute leur actualité. — "De par sa doctrine et sa constitution, l'Eglise s'oppose à l'anarchie qu'engendrent infailliblement le libéralisme et le socialisme. Elle ne condamne pas moins toute conception politique qui, constituant la société et l'Etat comme une fin en soi, tend facilement, pour ne pas dire fatalement, à sacrifier et absorber tous les droits individuels et particuliers. L'effet, dans ce second cas, on s'en rend assurément compte, n'est pas moins désastreux."

L. PERRIN, p.s.s.

Rome, 113 Via Sistina.

## ENTRE FEMMES

La réserve

L'autre jour, chères lectrices, nous parlions de vertus chères à nos âmes et le sujet, je le sais, vous a plu; reprenons-le aujourd'hui non pour prendre de bonnes résolutions, cela est fait... mais pour méditer et élaborer un code très sage et très succinct qui fera s'exclamer quelques-unes peut-être: mais n'en aura pas moins le mérite de faire réfléchir la plupart de nos gracieuses amies.

J'estime, avec expérience, qu'il est à propos de songer souvent que l'on nous juge toujours d'après nos conversations et nos actes.

Une jeune fille, une jeune femme en voyage, en villégiature est, dès son arrivée à l'hôtel ou à la pension, le mannequin qu'on lorgne et qu'on juge; car, le monde n'a jamais eu besoin de connaître les gens pour les juger, la tenue, la toilette, donnent le signallement requis.

Or, comme l'orgueil le plus légitime est celui de sa dignité, il faut pour le sauvegarder les belles vertus féminines que toutes nous admirons chez nos mères et nos marraines, qui appelaient voile de point, la réserve; voile de tulle, la retenue; voile de soie, la modestie et voile de crêpe, la dignité.

Le premier, lilial comme celle qui le porte, la débutante, fêlée pour la première fois dans l'enceinte profane de la société.

Voile de point béni qui aureole la tête de l'adolescente, que j'aimerais te voir sur le front de toutes mes jeunes amies!

Reserve dans ses manières, dans son maintien, dans ses conversations! La réserve, mais n'est-ce pas une grâce de plus à sa beauté, un bouclier

préparé exprès pour défendre sa dignité?

Le second, voile de tulle, est l'emblème de la retenue que le bon ton impose à sa conduite. Retenue dans les paroles et dans la tenue.

La retenue c'est le cachet de distinction qui fait reconnaître la mentalité et l'éducation.

Le troisième, voile de soie, protège le cœur — ce sanctuaire intime — puisque la modestie tire son origine du respect qu'on se doit à soi-même.

Le quatrième, de crêpe diaphane rappelle la beauté d'une âme digne et noble.

"La dignité donne la mesure de l'âme."

Cette sage pensée ferait le sujet d'une saine méditation; car tout commence et tout finit par la dignité mère de la réserve et sœur du respect.

Ne l'oublions pas, afin que jamais plus à l'hôtel, en voyage, on entende des remarques comme celle-ci, qui est authentique, je le regrette!

—As-tu vu la folle blondinette qui fume deux paquets de cigarettes par jour?

Où, mon ami, elle siffle comme un merle.

—C'est la nièce du beau "Domino Rose", tu sais la femme de Sir Arrow qui "frôle" tous les soirs avec Lord Ange. Hier, ils étaient assis sur le bout du pont; elle se balançait les pieds comme les enfants qui sont assis sur des bancs trop hauts pour leur jambes et riait si fort que les gamins s'en moquaient et leur faisaient des grimaces.

—La grande rousse qui parle à tue-tête de son auto, du yacht de son frère... et qui a des bagues dans tous les doigts, et sa sœur aînée...

Les commentaires vont leur train; puis, il arrive toujours que pour une ou deux dévotées en taxi de mal chuchotées tout un groupe de voyageuses, tant il est vrai que la tendance

naturelle est de généraliser les observations, si bien qu'à l'étranger on nous englobe avec les Yankees, qui se font appeler les Américaines.

Voulez-vous en juger? Lisez: "Sans approuver le "flirtage" excessif des femmes d'Amérique, je pense que si l'on s'arrêtait à mi-chemin entre leur trop grande désinvolture et notre "empois" on réaliserait le type charmant de la jeune fille aimable qui sait allier réserve et naturel."

Voilà notre réputation établie. C'est absurde! Il faut à tout prix faire cesser cette injuste opinion qui rejait sur toute notre nationalité.

Toutes, lectrices, vous voudrez travailler à cet élan de réparation, pour qu'après avoir séjourné avec vous on s'écrie avec conviction:

—Quels préjugés erronés nous avions; mais elles sont charmantes ces Canadiennes! et distinguées! et réservées!... et gracieuses!... oui gracieuses "sans empois" nos cousines d'outre-France.

Odette Montausier.

## LES PETITS TOUPETS

Dans "Les Deux Orphelines", un grand seigneur entre tout à coup, en scène avec ces mots:

—Je vous annonce une révolution. Il me semble que la réplique est du premier acte, mais je n'en jure pas, car j'ai vu la pièce il y a longtemps, sur un théâtre forain, sous les ormes d'une ville de province. Il me souvient que la figuration intelligente témoignait de sa surprise et de son inquiétude. Mais le grand seigneur, avec une légèreté tout à fait vieille France reprenait:

—Une révolution dans la coiffure des dames.

Cette révolution, nous en avons été les témoins samedi dernier, au théâtre de la Madeleine. La répétition de la générale de la pièce de M. Charles Méré restera comme une date dans l'histoire. Cette importance vient moins de la pièce elle-même que de l'avant-scène de droite, où se trouvait la belle comédienne qui a introduit à la scène la coquetterie sentimentale et à la ville la jupe-culotte. Et elle était coiffée en petites boucles, comme la nature a fait les moutons, et comme Bastien-Lepage a représenté Sarah Bernhardt.

Une douzaine de jeunes femmes portaient comme elle des toupets frisés, qui leur descendaient jusqu'à la racine du nez. Les autres femmes enroulaient: celles qui ont des bandeaux collés comme les Sidonies, et celles à qui les cheveux rejetés font des petites têtes fines de musaraignes, et celles qui ont une dent, et celles qui ont un coup de vent. Elles grillaient toutes d'avoir sur le haut de la tête cette houppette de bouclettes.

Rien n'est si facile, dit l'homme au restaurant. Vous n'avez qu'à relever cette mèche-là.

Et déjà, elle se regardait dans la glace et jouait de l'effet. Quand les choses en sont là, les catastrophes sont proches.

C'en est donc fait, le front est condamné. Il aura régné huit ans. C'est en 1918 que, pour la première fois, les femmes ont découvert ce bandeau lisse et blanc au-dessus de leurs sourcils. Mme Colette, dans un délicieux article sur Debureau, décrivait le petit front déshabillé de Mme Yvonne Printemps. La pudeur, qui est chez la femme comme une affection vagabonde, abandonna le haut du visage, si soigneusement caché jusque-là, et se porta sur l'oreille, qui fut, à son tour, dérobée aux regards. Elle resta aussi fine, et le diable n'y perdit rien.

Aujourd'hui, on nous rend l'oreille et on soustrait le front à nos regards. Il est vrai qu'on nous laisse le genou. Mais il a beaucoup perdu de son prix. Que va-t-il advenir de tout cela? L'autre jour, les jeunes femmes coiffées au goût nouveau, et dont les yeux louchaient de part et d'autre d'un toupinard frisé, étaient méconnaissables. Peut-on avoir les mêmes sentiments quand on prend un autre visage? Elles étaient, naguère, nettes comme leurs traits, ou, du moins, elles

s'en flattaient. Avec ce mouton de poussière entre les deux sourcils, quelle va être leur hygiène? Il leur faudra d'abord changer de chapeau. Finis, les bonnichons. Vont-elles aussi changer de robes? Comment s'accorder avec des coiffures relevées ces kilts de highlanders qui valent si agréablement remplacés la jupe? Nous courons à des métamorphoses pleines d'épouvante.

Ce sont les funestes effets de la loi de corrélation, qui est la principale de l'histoire naturelle. On déplace un cheveu sur l'oeil, et tout l'univers commence à se transformer. Le flou succède à l'ajusté, les tassets changent, les talons se remplacent, des grèves éclatent, la société est bouleversée. Mais non, l'avenir n'est pas si sombre. Entonnons l'hymne d'allégresse. Voici que les femmes se coiffent comme des coiffeuses elles vont en prendre les vertus. (Les "Annales").

Henry BIDOU.

C'est de 3 heures p.m., jusqu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale, politique et sportive et, de cette période, le journal du matin est le premier à vous en donner le détail.

## CARTES PROFESSIONNELLES

**BEAULIEU, GOUIN MARIN & MERCIER**  
Avocats, Montréal, Trust 11 Place  
L.-E. Beaulieu LL.D.C.R.  
G. Gouin LL.D.C.R.  
J. Mercier, C.R., M.P.  
Paul Gouin LL.B., Ed. Teiler LL.B.  
Honoraires modiques Lemoine  
Avocat-Conseil

**GEOFFRION ET PRUD'HOMME**  
AVOCATS, PROCUREURS ETC.  
Aimé Geoffrion, c.r.  
J.-Alex. Prud'homme, c.r.  
112, rue Saint-Jacques  
Tél. Main 0010 MONTREAL  
Adresse télégraphique: "Geoffrion"  
Western Union Code

**Cook & Magee**  
Avocats, Solliciteurs, etc.  
Edifice de la Royal Insurance.  
2, Place d'Armes, Montréal.  
John W. Cook, c.r., Allan A. Magee,  
c.r., T. B. Hickey, W. C. Nicholson  
212-J.N.O.-C. prof.

**MILTON HERSEY**  
Co., Limited.  
CHIMISTES INDUSTRIELS  
INGÉNIEURS MINIERS  
INSPECTEURS  
Analyses et essais de tous  
produits commerciaux.  
Examens et rapports de mines et  
carrières.  
84, rue St-Antoine, Montréal.  
217-J.N.O.-C.P.

**JOSEPH COHEN, C.R.**  
Avocat, Solliciteur, etc.  
Myer Gameroff  
EDIFICE LA SAUVEGARDE  
No. 92, rue Notre-Dame Est,  
MONTREAL Tel. Main 7130

234-J.N.O.-carte prof.

**WILFRID DAMPHOUSSE**  
Syndic de Faillite  
CHAS. ARNOLD  
J.-A. ROUSSEAU  
426 Power Building  
Plateau: 1211 — 1212  
206-M.J.-N.-J.N.O.

## La maison hantée

Les histoires qu'on en racontait étaient aussi nombreuses que ses fenêtres sombres et brisées. Elle était entourée de chênes au feuillage serré et le vent s'engouffrait dans ses couloirs. Les persiennes pendaient rongées par les lierres rampants — les fenêtres donnaient sur des pièces vides dont le silence faisait songer à de grands malheurs.

Lors de sa vente, l'excitation fut à son comble. Les enfants d'école accouraient en foule jeter un coup d'oeil sur les travaux d'embellissement des pièces. Une enseignes se balançait à la brise avec l'inscription suivante: Entrez prendre le thé. Des lumières étaient parsemées ici et là. Les gens prirent l'habitude d'y venir passer de joyeuses soirées. A la longue, les citoyens de la ville adoptèrent l'endroit comme lieu de rendez-vous. La réclame invitante, la propreté, la lumière finirent par chasser la peur.

L'annonce de même à fini par vous faire apprécier plus d'un produit que vous ignoriez et qui ne vous disait absolument rien. Des remèdes de famille dans votre pharmacie, des poudres, à pâte, des essences — tous des produits plus ou moins dangereux s'ils ne sont pas pris — vous vous en serviez parce qu'ils sont annoncés à pleines colonnes dans les journaux. Vous êtes sûrs de leur qualité lorsque vous les achetez. Vous vous en servez en toute sûreté, la réclame que l'on en fait est une preuve de leur haute valeur. Votre crainte d'un instant s'est changée en une confiance illimitée.

Lisez les annonces pour connaître et apprécier les produits qui méritent toute votre confiance.

# SUR TOUTES LES SCENES

## Deux événements significatifs

L'opérette du Saint-Denis prolonge sa saison, et "Michel Strogoff" fait un deuxième semaine au Princess

Voici une double nouvelle qui établit de prime abord que le public de Montréal, auquel je n'ai pas toujours offert des fleurs, est tout de même un public averti, et qu'il suffit de lui présenter du propre et du beau pour l'intéresser, comme il convient.

Dans le cas de la troupe d'opérette du théâtre Saint-Denis, le public se montra d'abord sceptique. — faut-il l'en blâmer, lui qu'on avait berné si souvent ? — mais lorsqu'il se rendit compte que ce qu'on lui offrait n'était pas de la camelote, bien qu'on lui chargât moins cher que pour des spectacles de troisième ordre, dans le passé, il s'amena en force, si bien qu'à chaque représentation on menace presque de prendre ce vaste théâtre d'assaut.

On nous annonce que la semaine prochaine sera bien la dernière de cette courte saison, attendu que les artistes devraient s'embarquer pour la France, dans les premiers jours de février. Ce qui n'empêche pas que dans les cercles officiels supposés bien informés, on ne serait pas autrement surpris de voir l'actuelle saison se prolonger encore quelque peu. Car, il est inutile de s'en faire une montagne, pour un paquebot manqué, il s'en trouve dix et vingt autres.

Attendons les événements avant d'apprécier.

Quant à la deuxième semaine du superfilm "Michel Strogoff" au théâtre Princess, trouvons-y — les deux en soient loués, — l'invasion si longtemps attendue du film européen sur le continent américain. Trouvons-y surtout la confirmation d'une prédiction faite, l'an dernier, je crois, par les magnats du film américain, à l'effet que ce dernier, en dépit de ses millions, de son outillage perfectionné, de sa confection soigneusement sardanalesque, se mourait de langueur, de manque d'idée, de sujets nouveaux. En effet, presque tous les grands films tournés à Los Angeles se ressemblent; les figures des interprètes peuvent changer ainsi que le décor et le costume, mais l'intrigue semble sempiternellement la même. On peut reconstruire des cathédrales, des monastères et des villes, voir les seules fins de tourner un film éblouissant, mais si l'âme même de ce film ne sort pas de la banalité le public devra tôt ou tard se fatiguer de ce genre.

Et, l'appert, selon que l'admet M. Carl Laemmle lui-même, que le public américain touche à cette phase psychologique.

Ne venons pas des larmes inutiles. Réjouissons-nous plutôt, puisque de ce tâtonnement, la véritable lumière sortira peut-être, grâce à l'arrivée du film d'Europe sur la terre d'Amérique.

Tous ceux qui ont vu le superbe film "Michel Strogoff" cette semaine, qui en ont admiré la technique et la prodigieuse facture, et tous ceux qui y retourneront, se réjouissent à la seule idée qu'enfin les chefs-d'œuvre de la littérature française, de la littérature anglaise, allemande, italienne, espagnole vont pouvoir être mis à la portée de la foule qui ne lit pas assez, et élever ainsi la mentalité de l'âme populaire. Et, comme cela va nous reposer de tous les jazz, toutes les scènes de banditisme, toutes les inepties et fadaïses cachées sous les riches étoffes et tentures! Dire surtout que nous n'aurons plus à redouter les gaucheries inexpérimentées d'une censure incompétente et que peut-être on nous servira du français véritable sur l'écran, à côté des légendes anglaises. Il n'y a pas de raisons pour qu'un Moskin, l'idole européenne ne fasse pas, aussi des adeptes chez nous.

Et j'applaudis des deux mains au geste du baron de Vitrolles, consul général de France au Canada, de "L'Alliance française", de "L'Union Nationale française", du "Comité France-Amérique", qui ont bien voulu patronner les incomparables représentations du film étranger que nous avaient laissé entrevoir MM. Abbie Wright et J.-A. Gauvin, avec le film d'art "Cyranos de Bergerac", par M. Pierre Magnier, il y a quelques jours à peine.

Depuis longtemps, on a chargé le cinéma de tous les péchés d'Israël, on l'a tenu responsable de presque tous les crimes, mais il lui sera beaucoup pardonné si, tardivement, il se repent et nous offre des spectacles de nature à élever l'âme au lieu de l'avilir; s'il parvient à mettre la beauté et l'art à la portée du peuple.

Gustave COMTE.

## SAINT-DENIS

"La Fille de Mme Angot" et une reprise de "La Mascotte" à la demande générale. — Dernière semaine

La troupe d'opérette de Paris remporte un succès vraiment triomphal au St-Denis. Devant un public enthousiaste de la part du public, la direction de la troupe a consenti à rester à Montréal une troisième et dernière semaine commençant demain (dimanche) en matinée. On est unanime à admettre que nous avons actuellement à Montréal la meilleure troupe d'opérette de tournée au Canada. On nous sert des interprétations tellement parfaites et soignées, que ses représentations sont une véritable révélation pour le plus grand public. Excellents chanteurs, habiles comédiens, les artistes d'opérette de Paris ont gagné la confiance et l'admiration de tout Montréal, et lorsque l'on annonçait de la scène hier cette troisième semaine, ce fut un tonnerre d'applaudissements qui indiqua bien que cette semaine supplémentaire sera un autre succès complet.

Commentant demain en matinée, de même qu'aux soirées de dimanche, lundi, mardi et mercredi, on nous donnera "La Fille de Mme Angot", probablement l'œuvre la plus intéressante encore offerte par les artistes français. On sait que la partition de "La Fille de Mme Angot" renferme des airs universellement aimés. Mais si la musique en est extrêmement agréable, le livret est aussi fort amusant et on nous en donnera une interprétation de tout premier ordre.

Pour la fin de la semaine, commençant jeudi matinée, reprise à la demande générale de "La Mascotte". La demande de billets pour ces deux opérettes est déjà très forte et indique que le St-Denis sera encore bien rempli toute la semaine. La saison d'opérette va donc se terminer sur un triomphe. C'est une brillante fin de la série de belles attractions offertes cette saison à Montréal, par notre actif impresario, M. J.-A. Gauvin.

## MONUMENT NATIONAL

Les Chevaliers de Colomb et la reprise de "Flup"

N'oublions pas que c'est jeudi le 27 janvier prochain que Les Chevaliers de Colomb doivent tous se rendre au Monument National pour assister à la quatrième représentation de "Flup", donnée par La Société canadienne d'Opérette au bénéfice de leurs œuvres. Voici en quelques mots l'intrigue de cette opérette.

Le grand mouvement d'émancipation féminine, lancé par les suffragettes de Londres, a gagné tous les pays et les colonies de l'Empire Britannique. Les

## THEATRE CANADIEN-FRANÇAIS

"L'Etrangère", pièce en 5 actes d'Alexandre Dumas fils.

Alexandre Dumas fils est un des auteurs favoris de notre public montréalais. Qu'on mette à l'affiche "La dame aux camélias", "Denise" ou "Le fils naturel", on est certain que la salle sera comble à toutes les représentations. C'est que cet écrivain connaît le cœur humain; toutes ses œuvres sont profondément attachantes et chaque sujet traité est des plus intéressants.

En affichant "L'Etrangère" pour la semaine prochaine, la direction du Canadian comble les desirs de sa clientèle, et d'avance elle peut escompter un succès. La difficulté de monter ce spectacle, c'est qu'il exige une forte et nombreuse troupe. Mais cette difficulté était aisément surmontable en réunissant, comme pour "La Tosca", les deux troupes du théâtre Canadien et du théâtre Saint-Denis. Quant à la mise en scène, M. A. Godeau, le directeur scénique, entend nous donner exactement celle de la Comédie-Française de Paris, où la pièce fut créée et où elle se joue toujours. Nous allons donc avoir, la semaine prochaine, au Canadien, une véritable semaine de gala, où rien ne sera négligé pour plaire aux amateurs du bon et du beau théâtre français.

L'étude du caractère de cette Américaine (l'Etrangère) et le contraste entre cette génération nouvelle et active, et la génération de la noblesse française est très heureuse. Quant au sujet de la comédie, il est par lui-même des plus attachants. Chaque acte apporte son intérêt, et celui-ci augmente de scène en scène. Un instant, il touche au tragique, comme la vie d'ailleurs, et la pièce s'achève dans un réconfortant rayon d'espoir.

Le succès de "L'Etrangère" a toujours été très vif chaque fois qu'on nous a donné ce spectacle, et nul doute qu'il en sera encore de même cette fois-ci.

Voici la distribution, en ce qui concerne les principaux rôles: due de Septmonts, M. G. Sardet; Mauriceau, M. P. Hubert; Remonin, M. J.-P. Filion, qui fera sa rentrée au Canadien après une absence de deux ans; Gérard, M. Vandier; Clarkson, M. Elzéar Hamel; Guy des Halles, M. René Dargemont; d'Hermeline, M. A. Godeau; Bernacot, M. Jean Nel; François, M. Marcel Marty; le commissaire, M. C. Philippe, etc.; Catherine de Septmonts, Mme Jeanne Demons; Mistress Clarkson (l'Etrangère), Mlle Gaby Haubien; Mme de Rumières, Mme L. Harley; Mme d'Hermeline, Mlle Jane Max; Mme Calmeron, Mlle Gaby Thérèse.

Avec une telle phalange d'artistes, on ne peut s'attendre qu'à une interprétation irréprochable, disons même de tout premier ordre.

## AU GAYETY

"Hollywood Scandals" à l'écran.

La candeur est l'une des plus grandes vertus qui soient au monde. Laissons candidement Buddie Harrison et ses collègues raconter l'histoire de ses "Scandales d'Hollywood" qu'elle présentera la semaine prochaine, au Gayety.

Cette attraction, à ce que l'on raconte, est en deux actes et douze tableaux. Elle contient vingt morceaux musicaux répandus ici et là dans la pièce.

En plus de la sculpturale Buddie Harrison elle-même, on verra six autres comédiens importants qui peuvent tous danser et chanter aussi bien que participer aux sketches et aux divertissements. Mary McPherson est la soubrette. Goldie Mantell et Charles (Bimbo) Davis et George Hart, sont parfaits. Walter Austin et Sid Burke les secondent bien.

## THEATRE ORPHEUM

"The Family Upstairs", amusante comédie

Du drame plutôt émouvant de "Mismates", les artistes de l'Orpheum passeront la semaine prochaine à la comédie d'un caractère particulièrement divertissant. C'est l'histoire d'un foyer populaire de New-York racontée dans des termes qui plairont à tous quelque soit leur âge, leur sexe, leur nationalité. Elle a trait en effet à d'élémentaires émotions humaines.

Due à la plume d'un populaire humoriste double d'un dramaturge achevé, cette pièce traite de la vie de Joe Heller, inspecteur de tramways qui gagne \$42.50 par semaine. Joe est simple et ne s'en fait pas. Il préfère manger son faux-col enlevé. Louise, sa fille, a vingt et un ans. Elle est douce et sans prétention. Sa mère a des ambitions sociales. De cette différence naîtront toutes les péripéties de la pièce.

Cette comédie devrait donner amplement matière aux artistes de l'Orpheum pour déployer leur talent. Mlle Margaret Knight joue le rôle de Louise et M. Kennedy celui du jeune amoureux. L'intérieur des Heller est présenté avec un piquant réalisme.

## LES ANCIENS DU GESU, AU MONUMENT NATIONAL

Jeu de 10 février 1927, à la salle du Monument National, la plus forte distribution d'anciens élèves interprétera le "Train de Plaisir", comédie en quatre actes d'après Hennessee.

M. Hector Chariand jouera le rôle principal secondé par C. Sutton dont la réputation n'est plus à faire. La direction artistique a été confiée à L. P. Hébert qui ne ménage rien pour faire de cette pièce un succès. Une nombreuse figuration et les décors neufs mettront le fini.

## THEATRE CAPITOL

Le célèbre film "It", puis M. Art. Michaud et Mme Lea Choiseul

A partir de demain au théâtre Capitol, on représentera un film qui porte le simple titre de "It". Ce film est adapté de la nouvelle du même nom dont l'auteur est Elynor Glyn, qui est fort versée dans la question d'amour et féminine. L'intrigue de "It" est une comédie rapide, pleine d'amour et d'émotions fort humaines. Elle est basée sur le pouvoir étrange de cette chose qu'on nomme par ce simple mot "It". "It", c'est l'étrange pouvoir qu'ont certains êtres d'attirer invinciblement les membres du sexe opposé. Suivant Elynor Glyn à qui l'on doit la théorie de "It" et qui est aussi l'auteur de l'adaptation cinématographique, Clara Bow est l'une des rares femmes à l'écran qui aient cet attrait peu fréquent. C'est pour cela qu'elle a été choisie pour jouer le principal rôle.

"It" est un film qui a plusieurs aspects peu ordinaires. Il permettra à la petite et affranchie Clara Bow de jouer son premier rôle d'étoile. Il cause une discussion mondiale sur ses mérites propres et tous ceux qui verront le film seront certainement gagnés par celui-ci.

Clara Bow joue le rôle d'une éblouissante demoiselle de magasin qui, grâce à un étrange pouvoir, attire l'amour du gérant de magasin où elle travaille. Les diverses scènes conduisent des gais cafés aux bouges les plus obscurs. Le rôle d'Antonio lui donne plus d'une occasion de déployer ses talents. Il joue avec conviction et donne à son personnage un tour fort vraisemblable.

Le programme habituel du Capitol sur la scène comprend le réengagement de Arthur Michael, qui chantera "Le rêve de Des Grieux" de Mounet, et "In the Dark in the Dew" de notre compatriote, Wilfrid Pelletier, et la "Sérénade" de Toselli.

Mme Lea Choiseul, de l'ancien opéra de Montréal, chantera aussi. L'Ouverture de "Forza Del Destino" sera jouée par l'orchestre du Capitol.

## A L'IMPERIAL

Beau programme de Music Hall et "Pals in Paradise"

L'un des meilleurs ventriloques d'Angleterre sera à l'Imperial à partir de demain, dans la personne de Coram, de Coram et Jerry. Non seulement Coram est un ventriloque de premier ordre, mais il est aussi un maître et Jerry est le produit de son habileté. Jerry est aussi amusant que n'importe quel comédien qui ne soit pas par sa propre volonté et non par force de ficelle. La scène des poussettes de Coram est Whitehall, l'une des places historiques les plus fameuses d'Angleterre.

Nat D. Ayer, le populaire pianiste et compositeur britannique, avec Mlle Gladys Moffat, la chanteuse canadienne, apporte à la scène l'un des plus brillants numéros de musique.

Broadus Erie, le jeune violoniste virtuose, âgé de sept ans, revient posséder d'un complet répertoire de numéros populaires et classiques.

Geo. M. Fisher et Honey Hurst démontrent dans un numéro de comédie qu'un chapeau peut coûter cher si l'on entre en rapports fréquents avec la gardienne du vestiaire.

Tous les instruments dont on se sert pour le Packard et pour les Dodge deviennent des instruments de musique dans le numéro qui s'intitule: "Two Nuts in a Garage".

Frances et Frank nous donnent l'illusion d'un salon plutôt que celle d'une salle de quinquilles. Ces artistes sont des équilibristes accomplis et ils présentent un ensemble de tours les plus difficiles mais leur maintien au cours de leur numéro est celui de gens du monde de même que leurs habits.

Peter B. Kyne a écrit une belle histoire qui a pour titre "Pals in Paradise". C'est l'histoire d'une moderne rue vers l'or. On y voit John Bowers, Marguerite de la Motte et Rudolph Schickelrath.

## LA SOCIÉTÉ D'OPÉRETTE ET "LA DEMOISELLE DU PRINTEMPS"

Une œuvre tout à fait nouvelle est mise à l'affiche. La Société Canadienne d'Opérette pour les 14, 15 et 17 février prochains. En effet, "La Demoiselle du Printemps", opérette de Goublier fils, n'a jamais été jouée encore, à Montréal, et de cet auteur, nous ne connaissions que "La Cocarde de Mimi Pinson", donnée il y a deux ans, par La Société canadienne d'Opérette.

La distribution de "La Demoiselle du Printemps" met en scène Mmes Geneviève Davis, Lucile Turner, Fabiola Hade, L.-F. Desrosiers, M. Van der Meulen et autres. MM. Paul Valade, J. Fournier de Bellevue, Honoré Vailancourt, Gaston Saint-Jacques, Ernest Loiseleur et autres.

"La Demoiselle du Printemps" est une œuvre très jolie, chantante et gaie. Si la "Cocarde de Mimi Pinson" a remporté un très gros succès, celui de "La Demoiselle du Printemps" sera plus grand encore et les habitudes de l'Opérette garderont de ce spectacle un agréable souvenir.

On peut dès maintenant retenir ses billets pour les représentations des 14, 15 et 17 février.

## CHEZ LES ANCIENS DE L'ACADEMIE SAINT-PAUL

Jeu de 27 du courant, aura lieu à l'École Morin, rue St-Denis, un concert organisé par l'Association des anciens élèves de l'Académie St-Paul. Un programme des plus variés a été élaboré pour la circonstance. Mlle Lucille Turner, de la Société Canadienne d'Opérette, sera au programme, ainsi qu'un quatuor formé de MM. H.-A. Mongeau, Georges Trépanier, Joseph Lefebvre et Normandin. Quant à la partie musicale, elle sera exécutée par l'orchestre Lefebvre, M. Albert Deveau, professeur de violon, et M. Paul Guerevont, de la Société Canadienne de musique. Lippé et Ferland, interpréteront une comédie. Tous les anciens sont cordialement invités, ainsi que leurs amis.

## TABARINADES

LES NOTRES AU CAPITOL

M. Harry Dahn, le gérant du théâtre Capitol, mérite une fois de plus des félicitations à cause de sa politique d'encouragement à ceux de notre langue. Ainsi en réengageant pour une deuxième semaine l'excellent ténor canadien Arthur Michael, actuellement établi à New-York, il permet à ce dernier de chanter pour la première fois à Montréal, une composition du jeune et brillant assistant-chef d'orchestre du Metropolitan, Wilfrid Pelletier, un autre Canadien qui nous fait honneur chez nos voisins. Et le nom de madame Lea Choiseul, réalisateur de cette œuvre qui n'est pas une autre preuve que M. Dahn sait trouver et apprécier le lent chez ceux d'une langue qu'il regrette de ne pouvoir manier assez couramment.

## TOM AND JERRY

Rien qu'à songer à ce nectar de l'heureux temps de ces "fancy drinks", un bon citoyen du pays des secs ne saurait garder les siens secs d'yeux, ni nous non plus, du reste. Or, si nous retrouvons Tom and Jerry à l'Imperial, à partir de demain, ce ne sera tout de même pas sous forme de ce délicieux breuvage à base d'œufs battus avec de l'alcool! Non, il s'agit cette fois de Tom Coram, un ventriloque de grande réputation européenne et de son compagnon Jerry, qui, sans Tom serait muet comme tout un océan de jeunes carpes. Tout de même, si nous ne pouvons pas le "voir", allons tout de même le "voir", ce brave Tom and Jerry!

## ERIC MORGAN ET YVONNE HUBERT, A DOMINION PARK, LACHINE

Il est arrivé souvent que, grâce à l'initiative de l'abbé Prevost, Dominion Park, Lachine a eu des concerts souvent plus beaux que ceux qu'on offre parfois à Montréal, ce qui est un hommage à la culture de la population de cette banlieue de la métropole. Et l'expérience se renouvellera, le jeudi 3, février, à 8.30 heures, alors que le célèbre baryton irlandais Eric Morgan, assisté de la délicieuse pianiste Yvonne Hubert, y donneront un concert, sous la présidence de l'échevin McMahon. Eric Morgan, qui est un artiste sincère et vibrant, chantera un programme presque exclusivement français, y compris nos vieilles chansons canadiennes, et Mlle Yvonne Hubert, ne l'oublions pas, est l'une des élèves préférées du grand Cortot. A tout événement, voici le beau programme qu'ils vont nous servir:

Air d'Agamemnon (Iphigénie en Tauride) . . . . . Gluck  
Plaisir d'Amour . . . . . Martini  
Rois Epais . . . . . Lully  
Air de Scmélé . . . . . Haendel  
I Attempt from Love's Sickness to Fly . . . . . Purcell  
Nymphes and Bergers . . . . . Purcell  
Berceaux . . . . . Faure  
Poème d'un jour (deux mélodies) . . . . . Fauré  
Le Temps des Lilas . . . . . Chausson  
La Caravane . . . . . Chausson  
La Vague et la Cloche . . . . . Duparc  
Groupe de Vieilles Melodies Irlandaises . . . . . Weckerlin  
Brunette; Bergère Légère, Amante . . . . . Weckerlin  
Vieilles Chansons Canadiennes . . . . . Arr: Vuilleumier  
Une Perle — Les Trois Princesses — La Belle Française.

## L'ALLIANCE CANADIENNE

L'Alliance Canadienne fera ses débuts, le vendredi soir, 28 janvier 1927, à l'École St-Paul, angle des rues St-Clement et Lafontaine, sous le patronage de M. Hubert Desjardins, président du Club Conservateur de la paroisse.

La direction n'a su mieux choisir pour la circonstance, que la pièce de Denney et Mallian, "Marie-Jeanne", drame en cinq actes et six tableaux. La direction artistique a été confiée à De Foy et Lorrain. Le rôle de Marie-Jeanne sera interprété par Mlle Reine Cousin. M. Maurice de Foy, qui arrive d'une tournée aux Etats-Unis, et qui a fait partie de la troupe Roman durant six années consécutives donnera la réplique à Marie-Jeanne dans le rôle de Bertrand.

Mlle Lucie Dupré, jouera la comtesse. M. Lévis Lorrain, artiste très connu des cercles amateurs interprétera le rôle de Remy. Les autres rôles seront interprétés par Mmes De Foy, Lucie Lachapelle, Fernande Noël, et par MM. Alfred Brant, Cyrille Bélaire, Rosaire Roy de Châteaufort, René Goulet. Durant la soirée on aura le plaisir d'entendre M. J. N. Cabana dans une conférence. L'entrée est gratuite. Les enfants ne sont pas admis.

## RECITAL CHARLES GOULET. LE 22 FEVRIER

C'est le 22 février prochain, en la salle des Chevaliers de Colomb à St-Henri, que le baryton Charles Goulet donnera son recital.

M. le curé Roux a bien voulu accepter la présidence et lui donne la jolie et coquette salle sera ce soir la plus brillante pour contenter les amis de M. Goulet.

Pour son recital, M. Goulet s'est assuré le concours d'artistes distingués, dont Mlle Marie-Rose Desrosiers, soprano, et de M. Eric Zimmerman, violoniste. Ces artistes seront accompagnés par l'excellent pianiste, M. Oscar O'Brien.

## LA CHORALE TANGUAY. A VERDUN

Mardi prochain, le 25 janvier, cette chorale recomposera ses répétitions générales dans la salle du Gymnase de l'hôtel de ville de Verdun. Les membres sont priés d'être tous présents, car la chorale Tanguay donnera son deuxième euechre-concert dans la Salle des Vétérans, rue Wellington, le 22 février prochain.

Les personnes qui désirent faire partie de cette organisation chorale mixte, devront s'adresser le soir de répétition, le mardi, ou écrire au capitaine Romeo M. Tanguay, 1240 St-Hubert, App. 2, Tel. Est 4271-M.

## "LES CROCHETS DU PERE MARTIN", A LA SALLE SAINTE-BRIGIDE

C'est mardi le 25 janvier qu'aura lieu à la salle Ste-Brigide, une intéressante soirée dramatique et musicale, organisée par l'Association Dramatique Nationale, sous la direction de M. Lucien Joannette, directeur artistique, et de M. Roland Farah-Lajoie, président.

Deux magnifiques pièces, "Les Crochets du Père Martin", mélodrame émouvant en trois actes de Cormon et Grangé et "Le Sourd", fine comédie-folie en un acte de Desforges, seront alors interprétés.

M. Farah-Lajoie fait une composition des mieux réussies du personnage de "Sourd". Il est secondé par M. Paul Gauthier, dans d'Annières, M. Raoul Auclair et M. Marcel Desjardins jouant.

Côté féminin, Mlle Jeanne Auclair jouera Jeanette, Mlle Rose Berti, l'aubergiste. Enfin Mlle Irma Rivard et Mlle Mona Dumas compléteront la distribution.

M. René Fortier, ténor du Studio Manetta, qui remplit actuellement un engagement à New-York, de retour à Montréal se fera entendre dans plusieurs numéros de chant. M. Fortier sera assisté de Mlle Marcel Rouet.

## LE CERCLE LAFONTAINE AU MONUMENT NATIONAL

Après une longue série de succès par tout Montréal et en province, les interprètes du Cercle Lafontaine se feront entendre dans une grande salle, sur une belle scène, avec de beaux décors; car ce n'est pas partout qu'ils avaient ce plaisir. On peut dire qu'ils ont bien mérité d'avoir ce réconfort, après une dizaine d'années de lutte. Quelle différence pour interpréter leurs rôles; aussi le public aura le maximum de capacité de ces amateurs de chez nous et le spectacle sera de tout premier ordre. Pour l'ouverture, on a choisi une comédie vaudeville en trois actes de Duru et Chivot: "La clé du Paradis". Ça sera fort gai.

Cette série de représentations commencera mardi le 1er février, pour se continuer tout le mois. Voici la distribution des rôles: Gaëtan Plamard, pianiste, M. Chs-Ed. Guilbault; Hector de Préfleur, Paul Côté; major Chambrard, Claude Sutton; Giron, huissier, J.-Avila Bertrand; Joseph, serviteur, Arthur Lefebvre; Restaurateur, Eugene Daignault; Carmen, Gabrielle Valhubert; Mme Valmont, Jeanette Teasdale; Cassandre, Alda Blodreau; Clara, Irène Trudeau; Rose, Madeline Delcourt.

L'orchestre Cofsky fera les frais de la musique.

## EUCHE-BAL DES EMPLOYES DES POSTES

La direction met les gens en garde contre les faux sollicitateurs à domicile

## PERSONNES AUTORISEES

La direction du Comité des Fêtes de l'Association des Employés des Postes de Montréal met le public en garde contre certains individus qui se présentent dans des maisons d'affaires ou ailleurs sollicitant des prix pour le euechre et bal de l'Association des employés des Postes qui aura lieu le 24 février prochain en la salle Stanley.

Les personnes autorisées à faire cette sollicitation sont exclusivement choisies parmi les employés des Postes et sont munies d'une lettre les autorisant à ce faire et signée par le Président du Comité des Fêtes, M. J. Achille Paquette.

## GRAND EUCHE-BAL A STE-MARG-MAIRIE

Lundi, le 24 janvier, il y aura deux grands euechres dans la salle paroissiale de Ste-Marguerite-Marie, angle Bordeaux et Ontario, sous la présidence de M. J.-A. Gratton, curé.

Les parties de cartes commenceront à 8.30 heures précises. Prières de se rendre pour l'heure indiquée.

## DECES DU COLONEL EMILE PELTIER

Il avait été attaché à l'hôpital St-Cloud et nommé directeur du Sanatorium de Sainte-Agathe

Nous apprenons avec regret la mort du lieutenant-colonel Emile Peltier, survenue le 21 du courant, après quelques jours de maladie.

Le défunt était âgé de 50 ans. Il fit ses études au collège Ste-Marie, et après avoir suivi les cours de l'Université de Montréal, il fut admis à la pratique de la médecine à l'âge de 21 ans et s'établit dans la paroisse du Mile-End, où il comptait encore de nombreux amis. Il faisait partie du 85e bataillon et tout au début de la guerre, il fut attaché à l'hôpital St-Cloud. De retour au Canada pour cause de santé, il se fixa à Ste-Agathe. Il fut par la suite nommé directeur adjoint du sanatorium, après un séjour à Paris pour y suivre des cours spéciaux sur la tuberculose.

Lui survivent son épouse, née Berthe Desrosiers, et sa sœur, mademoiselle Geneviève Peltier.

## LOI DES FAILLITES

No. 19. — Dans l'affaire de JOSHUA MIRON, faisant affaires à Montréal comme tailleur au No 2525 rue St-Catherine Est, sous le nom de J.-H. Miron.

Avis est donné que Jos-Henri Miron a le 21ème jour de janvier 1927, fait une version autorisée de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que l'honorable Jules Allard, sequestre officiel, nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.

La première assemblée des créanciers de l'affilié susdit sera tenue à Montréal le 1er jour de février 1927, à trois heures de l'après-midi, au bureau du sequestre officiel, chambre 31, Palais de Justice, Montréal.

Pour voter, donner droit de vote à la dite assemblée, il faut que la preuve de votre créance et votre procuration soient produites entre mes mains avant l'assemblée. La preuve des réclamations doit être produite dans les trente jours du jour de l'assemblée.

Le 21er et 22er jour de janvier 1927.

ALFRED VEZINA, Gardien. Montréal, 21a rue St-Jacques. Téléphone Harbour 5552.

## BELLE RECEPTION RESERVEE A NOS RAQUETTEURS

Ils se rendront à Manchester les 5 et 6 février prochains sur le Canadien National

## DEMONSTRATION CIVIQUE

Les raquetteurs canadiens qui se rendront au congrès de l'Union américaine des raquetteurs tenue à Manchester, N.-H., les 5 et 6 février prochains, sont assurés d'une chaude réception car le comité général de l'organisation, ayant à sa tête M. Joseph G. D. LeBel a pris les mesures nécessaires pour assurer le succès de ce congrès.

A l'arrivée du train spécial du Canadien National, venant du Canada, le 5 février au matin, les visiteurs seront reçus par les autorités et les citoyens portant tous un ruban sur lequel sera écrit au-dessus d'une petite cloche: "Nous vous souhaitons la bienvenue". Il y aura ensuite une réception à l'hôtel de ville et le maire Arthur E. Moreau présentera les clefs de la ville aux raquetteurs. Des représentants du gouvernement de l'Etat de New-Hampshire assisteront à cette cérémonie.

Dans l'après-midi auront lieu les courses en raquettes pour le championnat du monde suivies d'un dîner à l'ancienne mode, de la distribution des prix et d'un concert boucané.

Dimanche, les visiteurs s'assembleront à 10.00 a.m. et paraderont jusqu'à l'église Sainte-Marie où une messe spéciale sera chantée. Le midi, la Chambre de Commerce offrira un banquet aux officiers de l'Union et aux présidents de clubs.

Le programme de réceptions et de distractions comprend aussi plusieurs surprises agréables pour les visiteurs, les clubs locaux de raquettes, les Chevaliers de Colomb, les clubs Kiwanis, Lyon et Rotary rivalisant de zèle pour organiser des réceptions d'un souvenir inoubliable.

Tout fait prévoir pour le congrès de Manchester un succès au moins aussi grand que celui de Lewiston il y a deux ans et déjà des centaines de raquetteurs ont signifié leur intention aux autorités du Canadien National de faire le voyage de Manchester.

## COURS POUR LES PRESSIERS A L'ECOLE TECHNIQUE

L'Ecole Technique de Montréal inaugurera bientôt une série de dix leçons sur les presses à platine pour les apprentis qui ont au moins une année d'expérience dans le métier.

La première leçon commencera mardi, le 2

# PAGE FEMININE

## LA PHILOSOPHIE DE LA SOUFFRANCE

Val! laboure mon seing, ô souffrance fébrile!  
Approfondis la plaie avec tes ongles durs.  
Val! laboure! Mon cœur, quoiqu'il soit fait d'argile,  
Est dur comme la terre et ferme comme un mur.

Plus ton soc plonge avant, plus tu fouilles et creuses,  
Plus je sens s'élever dans mon cœur peu à peu,  
Et dans mon sein brûlant, une force joyeuse,  
Qui m'emporte éperdu sur des ailes de feu.

Devant moi s'ouvre alors l'aspect d'un nouveau monde,  
Le continent sans fin et l'immense douleur.  
Là, l'esprit sans entrave et l'œil clair comme une onde,  
Dans la source mystique immergé sa ferveur.

Car, vraiment, seul est libre en son deuil solitaire  
Celui qui sent brûler son sein d'un grand chagrin,  
Qui ne craint plus la peine et qui n'espère rien,  
Celui qui n'a plus rien à perdre sur la terre.

C'est donc dans la douleur qu'est enfoncé le vrai!  
Voilà pourquoi ce qui convient à l'autre monde  
Nous apparaît ici comme un beau conte abstrait,  
Ou comme un songe laid qui dure trois secondes.

Dans la douleur encore est l'immortalité;  
Si le bonheur d'un an ainsi qu'un rien s'envole,  
Un moment de douleur, plus bref qu'une parole,  
A notre esprit paraît comme une éternité.

Oui! laboure, ô douleur! L'âme s'envole pure  
De son cratère et fuit vers l'immatériel.  
Ainsi que fait toujours, sur la fumée obscure,  
La flamme qui s'élève et monte vers le ciel.

ARISTOMENIS PROVELINGUOS.

## CHRONIQUE DE LA MODE

(Pour le "Canada")

La mode a su restituer à nos chapeaux leur grâce féminine sans leur enlever le cachet de simplicité qui leur donne tant de distinction. On se garnit d'un ruban, d'une fleur unique, tout cela disposé de si gentille façon que le détail suffit à compléter la physionomie de la coiffure. Il est bien placé, à lui donner un air original qui fait que chacune s'accorde au goût des autres, sans les copier servilement.

La matière des chapeaux se prête à l'élégance sobre et recherchée, ce sont des fourures souples, des velours que l'on chiffonne, que l'on drap en fonds mouvementés, tout l'aspect est d'autant plus réussi qu'il a l'air de ne comporter aucun apprêt. Cabossages et plis sont placés de façon naturelle, presque négligemment; le motif semble épilué au bon endroit pour les retenir, tant que pour nous parer.

Les fonds bérêts se sont quelque peu modifiés; moins larges, plus hauts, ils suivent sans la gainer d'un peu loin, la silhouette de la calotte dont ils rendent les contours moins précis.

Ces calottes sont toutes hautes, mais quelques-unes seulement conservent le sommet en pointe qu'on a déjà vu cet été et cet automne. Sauf de rares capelines à bords larges et ondulés en avant, relevés sur la nuque, la plupart des chapeaux n'ont que des bords étroits rabattus sur les yeux, retroussés ou inexistantes par derrière où leur présence serait gênante avec le port des cols de fourrure. Les petites toques sans trace du moindre bord sont chics; mais seules les femmes dont la coupe est un ovale régulier peuvent les arborer.

Rien n'est plus ridicule qu'une de ces formes enroulées étroitement le front au-dessus d'une figure poupine ou de traits alourdis.

On voit certains chapeaux de feutre incrustés de velours ou de gros grain et des chapeaux de velours incrustés de lames de feutre; travail délicat, sans apparence de luxe, qui donne pourtant à l'ensemble un air d'élégance raffinée.

Les boucles, les plaques de bijouterie font souvent; cela oblige à les choisir avec soin et avec goût pour ne pas tomber dans la banalité. Elles groupent les plis, garnissent le ruban qui ceinture une calotte ou retiennent un flot de bouclettes de ruban sur l'oreille.

Quant aux plumes, une ou deux pailettes de faisan, de perdrix ou d'oie teinte se piquent dans le tissu ou dans le feutre du chapeau.

Le chapitre des manteaux s'allonge cette année de trouvailles récentes. La ligne éternellement droite n'est plus seule admise; nombre de grands vêtements sont blousés à la taille, soit tout autour, soit uniquement dans le dos. La ceinture est placée un peu au-dessous de la taille et marquée par des petits plis qui dessinent l'ampleur. Des plis pincés dessinent également un empiècement rond dans lequel s'embouteille le haut des manches raglan. Les devants croient à plat, sous une bande de fourrure étroite prolongeant le col, beaucoup plus large. Ces manteaux de velours, très habillés, peuvent se porter avec une élégante toilette du soir, plus facilement qu'un paletot de drap ordinaire ou de velours de laine. C'est un avantage qui n'est pas à dédaigner, puisqu'il permet aux femmes dont le budget est limité d'acquiescer un second vêtement pour les soirées nocturnes.

rer le sirop iodotannique, le phosphate d'ammoniaque, les hypophosphites, l'huile de foie de morue; chez les albuminuriques, la diète lactée, le sirop de terpine, les pilules à base de tannin et de benzoate de lithine, l'iodure d'arsenic. Les bains sulfureux, les frictions térébenthinées et le séjour à la campagne conviennent à tous les toussards de profession et d'habitude.

Il faut, dans la mesure du possible (c'est-à-dire du "primo non nocere"), assécher la muqueuse bronchique et régulariser ses fonctions antiseptiques, par le moyen des balsamiques. L'eucalyptol est le meilleur, pour qui sait le manier habilement. Les sulfureux, en éliminant l'hydrogène sulfuré qu'ils tiennent en réserve, modifient aussi puissamment, les muqueuses de l'arbre aérien. L'arséniate d'antimoine m'est précieux en cas de bronchopneumonie, c'est-à-dire de paralysie des muscles des bronches; ce sel stimule l'inertie du poulmon, devenu impuissant à expulser ses sécrétions. Lorsqu'il y a du spasme laryngé qui provoque les quintes, je me trouve à merveille de donner des gargarismes à base de chlorate de soude et de bromure de sodium (30 gr. de chaque pour un litre d'infusion chaude, très chaude, de coca) et de badigeonner le vestibule du larynx avec la cocaine en solution glycérolisée à 5%.

Docteur E.

## LES CONSEILS DE MELANIE

Menus bourgeois

(Pour le "Canada")

**Soupe fausse tortue.** — Prenez le quart d'une tête de veau cuite avec du bouillon blanc, aromatisé d'un peu de vin blanc. Egouttez-la, laissez-la à moitié refroidir sous presse. Retirez-en la graisse et coupez les parties gélatineuses en filets. Mettez-les dans une casserole avec un peu de leur cuisson et un verre de marsala. Avec 75 gr. de beurre et autant de farine, préparez un roux peu coloré; mouillez peu à peu avec deux litres de liquide, moitié bouillon et moitié cuisson de la tête. Tournez sur le feu; au premier bouillon, retirez sur le côté; cuisez 35 minutes, dégraissez, passez et remettez dans la casserole. Ajoutez un bouquet d'aromates composé de sarriette, marjolaine et thym, puis les morceaux de tête et leur mouillement. Cuisez à nouveau 12 à 15 minutes. Retirez le bouquet et finissez la soupe avec une pointe de cayenne.

**Carpe aux fines herbes.** — Videz, après avoir écaillée et fendue par le dos, une carpe de moyenne grosseur qui puisse tenir dans une grande poêle où vous aurez fait fondre un quart de bon beurre frais. Salez, faites cuire vivement sans surchauffer, arrosez constamment de beurre bouillant, avec la cuiller, les parties qui ne baigneraient pas. Lorsqu'elle est presque cuite, en dessous, retournez adroitement vos deux moitiés, posez dessus un hachis de persil et d'échalotes; arrosez de nouveau avec le beurre bouillant jusqu'à parfaite cuisson. Un petit filet de vinaigre ou un doigt de vin blanc pour relever.

Ainsi préparée, la carpe est exquise. Lorsqu'elle n'est pas trop épaisse, on peut la cuire sans la fendre en deux, ce qui lui donne meilleure apparence; en ce cas, on met une partie du hachis à l'intérieur.

**Salmis de bécassines.** — Les bécassines vidées et flambées, faites-les rôtir à bas feu. Prenez les foies et les intestins, auxquels vous ajouterez quelques foies de volaille. Faites revenir le tout dans du lard fondu ou du beurre. Assaisonnez. Retirez et parsez au tamis. Délayez ce mélange dans une casserole avec un peu de vin blanc et de sauce. Quand les bécassines sont rôties à point, découpez-les et mettez-les dans la sauce de la casserole. Faites chauffer sans bouillir, arrosez d'un jus de citron et servez sur des tranches de pain frit.

**Quenelles de pommes de terre.** — Cuisez des pommes de terre en robe, à l'eau salée ou à la vapeur. Egouttez-les, pelez-les et râpez-les. Prenez 5 à 600 gr. de cette pulpe, mettez-la dans une terrine, travaillez-la avec une cuiller et mêlez-lui peu à peu 150 gr. de farine et 100 gr. de beurre divisé; ajoutez 2 oeufs, sel, poivre et muscade.

Roulez cette pâte sur la table farinée; essayez-en une petite partie en la faisant pocher à l'eau bouillante; rectifiez-la au besoin. Divisez la pâte et roulez les parties en boudin de l'épaisseur d'un doigt; coupez-les transversalement de 2 doigts de long; plongez-les à l'eau bouillante et salez. Au premier bouillon, retirez-les sur le côté du feu. Couvrez-les et tenez-les ainsi 15 minutes. Egouttez-les ensuite sur un grand tamis et dressez-les par couches dans un plat en saupoudrant chaque couche avec du parmesan et arrosant avec du beurre à la noisette. Servez-les aussitôt.

**Eclair au café.** — Préparez la pâte à chou, que vous couchez sur une plaque en bâtons de l'épaisseur et de la longueur d'un doigt. Cuisez au four doux. Quant ils sont refroidis, les fers à la crème et garnir l'intérieur de la crème fouettée.

Prenez le sirop iodotannique, le phosphate d'ammoniaque, les hypophosphites, l'huile de foie de morue; chez les albuminuriques, la diète lactée, le sirop de terpine, les pilules à base de tannin et de benzoate de lithine, l'iodure d'arsenic. Les bains sulfureux, les frictions térébenthinées et le séjour à la campagne conviennent à tous les toussards de profession et d'habitude.

privée, et de les y gagner. La mentalité générale a encore quelque peine cependant à s'affranchir d'un altruisme sentimental qui préconise une bienfaisance égoïste. Nos vieilles races inclinent quelque peu à "ménager l'effort des masses en vue de leur propre relèvement". Prenons exemple sur les pays jeunes où villes et particuliers rivalisent pour créer des institutions d'éducation et d'œuvres de relèvement. Cette forme de solidarité est également noble et grande, et est particulièrement propice au progrès social et économique d'un pays. — R. B.

MELANIE.

## Création parisienne



Le taffetas est en vogue en France. On voit un modèle typique: noir garni de rangées blanches.

## LE PROBLEME SOCIAL

(Pour le "Canada")

On a coutume de dire que les idées flottent. Ces nimbos de l'esprit, qui nous entourent, imprègnent tous les cerveaux pensants de leur substance. Les plus déliées, les plus développées s'en emparent, habillent ces idées de mots, leur donnent forme et corps et les lancent dans le monde, où elles s'installent peu à peu; ainsi l'initiative personnelle a fait son œuvre. Une fois le grand public convaincu, ces formes de pensées tombent dans le domaine de la généralité et deviennent propriété de l'ensemble.

Il est curieux de constater qu'à l'inverse du développement individuel, les influences particulières en matière éducative diminuent proportionnellement, et ce décroissement est logique; les masses n'étant plus hypnotisées par un individu-type, se détournent de l'élite dirigeante et veulent se suffire à elles-mêmes. De là les errements, la démagogie, le désordre dans lesquels l'humanité piétine sans résultat jusqu'à ce qu'un génie groupe à nouveau autour de sa personnalité prépondérante ce troupeau épars et incertain.

Dans le domaine des œuvres charitables ou sociales, une évolution identique est sensible. Les initiatives privées ont fait leur temps; elles sont, en quelque sorte, les pionniers de la première heure, mais elles doivent abdiquer devant l'entreprise de deux facteurs importants: l'argent et l'autorité. La charité de vie actuelle diminue la force d'action efficace des bonnes volontés individuelles. Des groupements s'imposent et avec eux tout un train administratif. Autant alors greffer ce membre indépendant que l'œuvre sociale, sur le rouage existant de longue date d'une organisation municipale ou gouvernementale qui, pour être communément écoutée et obéie, dispose d'emblée de la force de l'autorité.

L'opinion publique s'accommode parfaitement de ce changement et les apôtres de la charité privée diminuent sensiblement. Cette baisse est compréhensible, l'expérience a prouvé plus d'une fois combien mal a été accueillie la dame charitable qui veut, dans un intérieur de pauvres gens, donner des conseils d'hygiène, de nourriture ou d'économie; combien souvent elle a été induite en erreur et exploitée par des hypocrites malhonnêtes. La haine des classes, l'absence de l'égalité, à par trop gangrénée les basses couches de la société à tel point qu'elles nient souvent toute bonne intention, tout élan fraternel et sont récalcitrantes à toute influence autre que celle qui sort de l'école, de la mairie ou de la préfecture.

En jetant un coup d'œil rétrospectif sur les siècles antérieurs, on constate que toutes les institutions ont suivi semblable évolution, depuis les écoles, les postes, jusqu'aux assurances sociales. La loi du développement universel le veut ainsi, en un éternel crescendo et descendant qui se renouvelle à l'infini.

Ce qu'il importe avant tout actuellement, pour la prospérité et le développement de ces idées, de ces réformes d'éducation, c'est d'éveiller l'intérêt des municipalités, de leur faire concevoir la nécessité de maturité de ces ébauches de l'initiative

privée, et de les y gagner. La mentalité générale a encore quelque peine cependant à s'affranchir d'un altruisme sentimental qui préconise une bienfaisance égoïste. Nos vieilles races inclinent quelque peu à "ménager l'effort des masses en vue de leur propre relèvement". Prenons exemple sur les pays jeunes où villes et particuliers rivalisent pour créer des institutions d'éducation et d'œuvres de relèvement. Cette forme de solidarité est également noble et grande, et est particulièrement propice au progrès social et économique d'un pays. — R. B.

## CAUSERIE SCIENTIFIQUE

L'antiquité de la route

(Pour le "Canada")

Ce sont, en première ligne, les relations commerciales qui, chez les peuples anciens, amenèrent l'établissement de communications par la navigation fluviale et maritime. Mais, ce qui décida la construction des routes, ce furent, à n'en pas douter, les considérations stratégiques.

Avant la création des routes militaires, il existait certainement chez beaucoup de peuples anciens, des sentiers et même des chemins qui servaient à l'échange de denrées de toutes sortes: c'était le trafic, le commerce primitif. Mais sur ces sentiers étroits, sur ces mauvais chemins, on ne pouvait transporter que de faibles fardeaux, et ce n'est que la route qui permit le développement des relations entre les peuples.

Nous ne savons pas grand-chose sur "l'origine" de la route. En Egypte il n'existait presque pas de routes; elles étaient aussi inutilitaires dans ce pays riche en eau et traversé de canaux. Différentes constatations nous indiquent que les premières routes furent construites en Babylonie et en Assyrie. Il existait aussi de bonnes routes chez les Hindous, les Phéniciens et en Palestine; il est aussi prouvé que les Chinois ont possédé longtemps avant notre ère de grandes et bonnes routes établies dans un but stratégique. Chez les Perses également, l'art de construire les routes atteignit un haut degré de perfection.

Tous les peuples furent dépassés par les Romains. Ce sont bien eux qui ont fait de la route le principal de tous les moyens de communication et qui lui ont assigné le rôle important qu'elle a gardé durant de longs siècles.

La plus ancienne des routes romaines est la Voie Appienne ou Via Appia. Construite en 312 avant J.-C., par le censeur Appius Claudius, elle reliait Rome à Capoue, et dans la suite fut poussée jusqu'à Brundisium (Brindisi). Réparée et embellie par Gracchus et les empereurs Auguste, Vespasien, Domitien, Trajan, Dioclétien, elle était bordée à la sortie de Rome sur une longueur de plus de cinq lieues de monuments funéraires et d'élégantes villas. Au commencement du VIe siècle Théodoric le Grand la restaura, mais elle cessa d'être entretenue au début du Moyen Âge. La Voie Appienne fut suivie d'autres routes, et c'est seulement après que la péninsule eut été pourvue d'un réseau important de routes que les Romains commencèrent à en construire en province. Certes, les premières routes romaines étaient assez primitives, mais au cours des temps, elles réalisèrent un degré de perfectionnement qui encore aujourd'hui excite notre admiration. Il faut avant tout citer les routes qui permirent aux légions romaines de franchir les Alpes. Il en existait une dizaine: celles des Alpes-Maritimes, du Mont Genève, du Mont Cenis, du Brenner, du Bernardin, du Splügen, du Septimer, du Julier, du Simplon, du Grand St-Bernard. Citons encore les routes de Tibère et de Trajan, le long du Danube, dont l'une représentait le couronnement de l'autre, les routes de la péninsule ibérique, de la Gaule, de la Germanie, de l'Angleterre, de l'Afrique du Nord et de l'Asie.

Ces voies de communication sont en partie de véritables œuvres d'art dont l'établissement révèle un savoir et une hardiesse extraordinaires. Elles étaient presque toutes pavées et les pierres que plusieurs d'entre elles recouvraient sont encore aujourd'hui intactes, comme le montre la route alpestre du Septimer ainsi que la Via Appia. Ces routes répondaient à toutes les exigences d'une technique avancée, car, en dehors de l'excellent pavé on y trouve des rigoles pour l'écoulement des eaux de pluie, et sur les côtes souvent des trottoirs séparés de la route carrossable par des parapets surélevés. Inutile de dire que ce réseau de routes possédait de nombreux ponts et viaducs construits avec un soin extrême.

Au début ces routes furent construites par les soldats; ce n'est que plus tard qu'on employa en outre des prisonniers de guerre et des esclaves. En effet, toutes ces voies servaient plutôt au mouvement des troupes qu'au trafic et les Romains ne tolérèrent guère l'oisiveté dans leurs armées durant l'hiver et les périodes de paix.

SCIENTIA.

## Journal qui change de nom

Halifax, N.-E., 21. — L'"Evening Echo", annonce, aujourd'hui, qu'il sera publié demain sous le nom de "The Halifax Daily Star" et que le prix de l'exemplaire sera réduit de moitié à deux sous.

## APRES LE JOUR DE L'AN

(Pour le "Canada")

Le Jour de l'An, heureusement passé, nous permet d'ergoter en toute sécurité sur un sujet inévitable comme le froid en hiver, la pluie au printemps, la chaleur en été, le brouillard en automne... Ce sujet s'impose, bien que la chronique qu'il comporte soit, à peu de chose près, bâtie sur le même modèle... mais enfin, il faut l'écrire. En pourrait-il être autrement, puisqu'elle envisage une tradition vieille de près de 3,000 ans? Cette annuette n'empêche pas que le jour de l'an fut, de tout temps, un grand jour de fête. Actuellement, nous suspendons, grâce à lui, nos luttes politiques, nos querelles intestines; nous publions nos préoccupations quotidiennes, nos soucis personnels, pour montrer un visage riant à nos amis; et cela dure même toute une semaine! C'est ce qu'on a spirituellement appelé la "Trêve des Confesseurs", car papillottes, marrons glacés, pralines et chocolats jouent un rôle prépondérant dans cette affaire. C'est une mitraille qui en vaut bien une autre.

Cette échéance du 1er Janvier, prétexte à des manifestations affectueuses plus ou moins sincères, nous crée en réalité des obligations multiples dont beaucoup voudraient pouvoir s'affranchir. Certes, si le jour de l'an ne s'en tenait qu'à l'envoi de vagues formules de politesse ou qu'à des visites désuètes, nous n'aurions rien à en dire. Mais ce qui, en notre époque de neurasthénie contribue peu à l'extinction de cette névrose, c'est bien le choix de cadeaux que nous devons faire à nos proches. Que celui qui reçoit — et je vous souhaite d'appartenir à cette heureuse catégorie — voit arriver avec un plaisir non dissimulé le jour de l'an, cela se conçoit. Mais quant à nous, obligés de courir magasins, bijoutiers, bazars, confiseurs, à la recherche du cadeau utile, du bijou original, de la dernière nouveauté ou du coffret à bonbons "pas encore vu", avec l'espérance de voir accueillir notre présent par un sourire satisfait qui prouvera que nous avons eu la main heureuse, c'est une autre histoire.

Il est inutile de vous narrer les péripéties que l'on doit accomplir pour finalement, en désespoir de cause, aboutir à acheter fort cher un bibelot fort anodin ou à mettre la main sur un objet dont, après l'achat on s'aperçoit avec grand désespoir qu'il remplit nos "desiderata" à peu près comme le sifflet de Franklin... En somme, on s'y prend toujours trop tard pour penser aux étrennes que l'on doit acheter. On a l'air d'attendre je ne sais quelle catastrophe qui doit vous délivrer de l'ennuyeuse corvée, et la fin de l'année arrive sans que vous vous soyez mis en campagne. Vous vous précipitez alors dans les magasins, les bazars, ou, ahuri, bousculé par la foule, vous n'avez nullement l'état d'esprit nécessaire pour acheter avec goût et discernement. Et pourtant, que faire? L'échéance fatale approche. Vous ne pouvez plus présenter les mains vides, et à moins d'avoir l'ultime ressource de trouver des gens de bonne composition et qui vous donneront toute latitude possible pour remettre votre cadeau à plus tard, vous passez pour un personnage qui manque absolument d'originalité dans la distribution de ses présents ou pour un pingre qui en prend vraiment trop à son aise avec ceux qui le touchent de près.

C'est ce qui arrive neuf fois sur dix. Les gens recevant votre cadeau ont tout fait de l'équateur, de déterminer l'endroit où il fut acheté. On l'ont-ils point vu comme vous aux rayons de la Belle Ferrière, du Bazar de la Malaisie ou des Magasins réunis?... Le rêve serait donc de s'y prendre longtemps à l'avance, de dénicher l'objet original ou artistique que vous acqueriez alors à un bon marché suffisant, au lieu de vous précipiter à une sorte de curée qui ne vous laissera que du mécontentement.

Pourquoi, aussi, hélas, ne plus être jeune! Pourquoi ne plus pouvoir considérer les oncles, les tantes, les parents, les grands amis comme des personnages spécialement chargés de nous approvisionner de bonbons, de jouets ou de choses utiles? Les années s'écoulent, les jours de l'an passent, et pendant que nos illusions s'envolent, que nos cheveux divorcent avec notre crâne, nous sommes entraînés dans l'enfermement jusqu'à la calbute finale; et certes, ce ne sont pas les anniversaires qui peuvent, à ce point de vue, nous égayer: jour de l'an, jour de bonheur pour les petits, jour de regrets pour tant d'autres... Ainsi va la vie, ainsi le veut l'existence...

JEREMIE PESSIMARD

L'avons-nous assez entendu, assez lue, l'été dernier, cette fameuse phrase: "Le pays se vide de sa substance!" Alors, le franc descendant la cote du change à toute vitesse en dépit du poteau indicateur: "Attention, abîme!" et les porteurs de "devises appréciées" nous accablent de commandes extrêmement urgentes. Nous vendons n'importe quoi, à n'importe quel prix, à n'importe quel moment de la journée.

Un maître coup de frein à progressivement enrayer la dégringolade... Et voici que le franc remonte la cote: il se ramasse saillamment, en principe, à deux sous.

directe, ce qui prouve que le moteur est bon.

Vous croyez peut-être que cette heureuse manœuvre satisfait tous ceux qui, d'un air lugubre, déploraient la "désastrosité" du pays?

Pas du tout. D'un air tout aussi lugubre, ils constatent que les porteurs de devises moins appréciées ne nous achètent plus, à leur tour de bras, nos laines, nos cuirs, nos timbres rares, nos autos, nos bas de soie, nos phonographes, nos choux-fleurs, nos vieux tableaux, nos bijoux, nos robes pailletées, nos vases, nos cochons, nos couvertures... En juillet dernier, M. Jérémie Pessimard disait:

— Nous allons à la banqueroute totale... Vous pensez bien que cela ne se passera pas ainsi. Les Français se dresseront contre un régime qui les a ruinés. Il y aura des troubles, des émeutes, peut-être même la Révolution!

— Que faire?

— Sauver le franc... Mais la chose me paraît impossible!

Quelques mois après, l'impossible sauvetage du franc est en bonne voie, la banqueroute finale est évitée, les Français ont échappé à la ruine, mais M. Jérémie Pessimard n'en paraît pas plus gai pour ça... Tragiquement, il vatine.

— La prospérité générale dont nous jouissons ne sera bientôt plus qu'un souvenir. Déjà, les usines se ferment et les magasins, petits et grands, font des appels désespérés à la clientèle. Mais celle-ci tient maintenant à son argent et, appliquant à la baisse le vers connu:

"Aujourd'hui plus qu'hier, mais bien moins demain", elle préfère attendre... Le spectre du chômage est à nos portes; il est même déjà entré. Les faillites vont se multiplier. Vous pensez bien que cela ne se passera pas ainsi. Les Français se dresseront contre un régime qui les a ruinés. Il y aura des troubles, des émeutes, peut-être même la Révolution!

— Que faire?

B. Jérémie Pessimard, cette fois, ne répond rien, n'osant tout de même proposer le sauvetage de la livre. Il est décidément bien difficile de contenter tous le monde et son père... Sancho Pança, grand amateur de dictions, ajouterait peut-être qu'on ne fait pas d'omelette sans casser d'oeufs et qu'il y aura toujours des gens pour trouver que la mariée est trop belle.

Clément VAUTEL

## LA VIE QUI PASSE

Nos Cures de campagne

On ne connaît vraiment pas assez la vie du labour, d'abnégation, de dévouement et, hélas! trop souvent de misère menée par nos cures de campagne. Nul plus qu'eux n'a connu et ne connaît la dureté "es temps actuels". Mais tous ont su et savent souffrir en silence sans élever la moindre réclamation, se trouvant suffisamment récompensés par la satisfaction du devoir accompli.

Certes, si on faisait une enquête dans nos campagnes, surtout dans nos régions montagneuses, on serait en admiration devant ces humbles apôtres du culte rural, si froids et dont rien, absolument rien, ne branle le courage. Certains d'entre eux, pour remédier à la pénurie croissante de prêtres, desservent parfois plusieurs paroisses. J'en sais un qui, en dessert cinq! Un autre qui, dans des conditions les plus pénibles, vient porter aide à un de ses confrères, gazé de la grande guerre, se trouvant dans la quasi impossibilité d'exercer son ministère. Un autre qui, pour faire vivre ses quelques œuvres, s'adonne à la culture maraîchère, tandis qu'un de ses voisins, un ancien missionnaire, se livre aux travaux de la campagne afin de se procurer quelques profits, dont il a grand besoin. Ceci ne les empêche pas, la nuit, de se lever par tous les temps pour aller administrer un malade au fond d'une ferme éloignée parfois de plusieurs kilomètres. Les ministres de Dieu sont des soldats que rien ne saurait abattre. Ils savent, au besoin, succomber à leur poste.

J'en ai connu plus particulièrement un qui, depuis trente-sept ans, desservait une paroisse de Vaucuse et qui, malade, venu à mourir, debout, refusant toutes les offres de remplacement que lui avait faites l'autorité ecclésiastique. Par sa sainteté, sa foi ardente, son dévouement, sa vie passée au milieu de la pauvreté et des privations, il avait été un constant objet d'admiration pour tous ceux qui le connaissent. Malade, quasi mourant, il tint à assurer jusqu'à la dernière minute l'exercice de son saint ministère, n'écoulant aucun conseil, aucune objurgation de ses paroissiens. Peu de jours avant de mourir, se traînant à peine, il s'était rendu la nuit après d'un de ses paroissiens malade qu'il avait administré — Dieu sait par quel effort inouï de volonté! Son testament, qui est un acte de parfaite humilité chrétienne, débute par ces mots: "J'ai vécu pauvre et je meurs pauvre, comme N. S. J.-C." Ce ne sont pas là de vaines paroles, car on n'a trouvé chez lui, après sa mort, que quelques francs. Tout ce qu'il avait lui donnait pour pouvoir acheter aux enfants de son catéchisme quelques bonbons.

Il est vraiment consolant et réconfortant de penser qu'au milieu de notre société moderne si indifférente, si éprise de bien-être et de plaisir, il existe des hommes comme nombre de nos cures de campagne, dont la vie est le plus bel exemple d'humilité et de courage qu'il soit. Inclignons-nous devant eux. Ils le méritent.

André MÉVIL.

## A LA FACULTE DES SCIENCES

Ce matin, à 9 heures, le Frère Marie-Victorin, professeur de botanique à la Faculté des Sciences, commença une série de cours sur le Génétique, cours qui s'adressent particulièrement aux étudiants du certificat de botanique et à ceux du certificat de biologie, mais qui sont également ouverts au public. Il sera traité dans ce cours du substratum héréditaire, du mendélianisme, du néomécanisme, du déterminisme du sexe, de la mutation et de la biométrie. Tous les mercredis, à 4 h. 30 de l'après-midi, le Frère Marie-Victorin donnera dans son laboratoire, à partir du 26 janvier, un cours théorique et pratique sur les Gymnospermes (arbres résineux) du Québec. Ce cours s'adresse spécialement aux élèves de botanique systématique, mais il est ouvert au public. Des données scientifiques précises sont absolument nécessaires dans une question dont l'importance économique ne saurait être exagérée.

IL PERD LA BALANCE DU PRIX DE VENTE

Pour avoir ouvert une boutique de barbier trop proche de celle qu'il avait vendue

DIFFAMATION

L'hon. juge Surveyer maintient une vente dont l'annulation est demandée après 7 ans

L'honorable juge Desaulniers de la Cour Supérieure a maintenu hier avec dépens une action intentée par Avila McDonald à Joseph Magritte au sujet de la vente d'une boutique de barbier que ce dernier avait consenti au premier.

McDonald alléguait dans son action qu'il avait acheté de Magritte le 12 novembre 1925, une boutique de barbier, située au No 81 rue Papineau, et tous ses accessoires pour la somme de \$445, dont \$225 payés comptant. Il déclarait que la vente avait été faite en bloc, mais qu'elle était irrégulière parce que le défendeur n'avait pas déposé ses créanciers. Une tondeuse électrique en particulier n'avait pas été entièrement payée, bien qu'elle lui ait été vendue. Il ajoutait que le défendeur s'était engagé en particulier à ne pas ouvrir de boutique de barbier dans les environs du No 81 de la rue Papineau, sous peine de perdre la balance du prix de vente, et que le défendeur, malgré cette condition avait ouvert une boutique de barbier sur la rue Dorchester, à quatre portes de la rue Papineau, retenant ainsi la clientèle qu'il avait vendue. McDonald a demandé la nullité de la vente et la restitution de la balance du prix de vente, et a demandé la condamnation du défendeur aux dépens.

En rendant jugement, l'honorable juge Desaulniers fit remarquer que la vente en bloc d'un fonds de commerce contrairement aux dispositions de la loi n'était nulle et de nul effet qu'à l'égard des créanciers du vendeur. Le défendeur, dit l'honorable juge, s'est engagé dans son contrat à ne pas ouvrir de boutique de barbier dans les environs de la maison où se trouvait le fonds de commerce qu'il vendait. Il a violé cette partie de son contrat en ouvrant une boutique de barbier dans les environs de cette maison, et conformément à son contrat, il a perdu le droit d'exiger la balance du prix de vente. La Cour déclara par suite que le demandeur ne devait aucune balance au défendeur et condamna le défendeur aux dépens.

LIEN DE DROIT

L'honorable juge Desaulniers a renvoyé hier une action intentée par Joseph Contois, fils, à J. P. Balle et au Syndicat Rare-O-Leum pour recouvrer une somme de \$350, représentant la valeur de plusieurs rouleaux de papier à cigarettes et de cigarettes emballées par le défendeur.

Le demandeur prétendait que la Balle et Rare-O-Leum, Ltd., après avoir payé un acompte sur le prix total de ces cigarettes, avait continué ses opérations sous la direction et pour le profit du syndicat dont le défendeur faisait partie. La Cour jugea qu'il n'y avait pas de lien de droit entre le demandeur et les défendeurs et renvoya l'action avec dépens.

UN ACCIDENT

L'honorable juge Surveyer de la Cour Supérieure a condamné hier, Philippe Morin à payer \$60 de dommages à Guido Mancini dont il avait frappé la motocyclette avec son automobile le 11 juillet 1925 sur la rue Champlain.

Mancini qui réclamait \$118.50 de dommages déclarait que sa motocyclette était arrêtée en face de chez lui, au 844 rue Champlain, lorsque le défendeur avait frappé par une automobile appartenant au défendeur. Le défendeur avait plaidé que l'accident était dû au fait que le demandeur avait laissé sa motocyclette dans le chemin sans lumière et sans gardien et que la motocyclette n'était pas visible.

La preuve, dans l'opinion de la Cour établit que la motocyclette était le long du trottoir et que le défendeur avait frappé par la voie et que le demandeur avait par suite droit de recouvrer la somme de \$60, pour laquelle jugement fut rendu avec intérêt et dépens.

DIFFAMATION

L'honorable juge Surveyer a renvoyé une action en dommages de \$1,000, intentée par Léon Morin à Arthur Sauriol, à la suite de certaines paroles de diffamation que ce dernier aurait prononcées contre le premier.

Morin prétendait que les paroles de Sauriol à son égard étaient malicieuses, lui avaient fait perdre son emploi et avaient jeté la discorde dans son ménage. Sauriol de son côté, soutenait que les paroles qu'il avait dites au sujet du défendeur, étaient justifiées et qu'il ne cherchait pas à les faire passer pour diffamatoires.

La Cour jugea que le demandeur avait eu l'occasion sinon la cause des paroles prononcées par le défendeur, et que le défendeur en avait été suffisamment vengé par le fait que le demandeur avait perdu son emploi et que la discorde était survenue dans son ménage.

VENTE MAINTENUE

L'honorable juge Surveyer a aussi renvoyé hier, sans frais, une action intentée par Madame Justine Charbonneau pour faire annuler la vente d'une propriété qu'elle avait consenti à Georges W. Rheault, le 20 février 1925.

Madame Charbonneau prétendait que la vente avait été consentie à titre gratuit par surprise après que le défendeur eût capté sa confiance. Le défendeur soutenait que la vente avait été consentie à titre onéreux et qu'il n'y avait eu aucune surprise. La Cour jugea que la vente avait été consentie à titre onéreux et qu'elle était maintenue.

préparer l'acte, y faisant même ajouter une clause prévoyant le cas où elle voudrait quitter sa maison et aller habiter chez le défendeur. Subsequentement, le défendeur avait acquiescé les taxes de la maison. Quatre ans et demi plus tard, la demanderesse parut se repentir de son acte, après des conversations avec ses neveux et nièces, mais aucune action ne fut alors intentée, l'action n'ayant été prise que trois ans plus tard.

LA CITE SERA POURSUIVIE POUR CETTE TRAGEDIE

Un avis de poursuite en dommages sera donné à la Cité, aujourd'hui

LE PERE D'UNE VICTIME

Il soutient que la mort de son fils est due à la négligence des employés municipaux

La Cité de Montréal sera poursuivie en dommages pour le sinistre du "Laurier Palace" qui a coûté la vie à six enfants et dix-huit enfants, l'un d'eux poursuivi en dommages au montant de \$1000, de la part du père de l'une des petites victimes sera en effet donné aujourd'hui à la Cité par l'étude légale Lavery et Demers, et une action sera prise trente jours après la signification de cet avis si un règlement n'intervient pas dans l'intervalle.

Le père de la malheureuse victime qui a donné instruction à Mes Lavery et Demers de prendre cette poursuite est M. Arthur Paul, débardeur, domicilié au No 2277 de la rue Ontario Est, dont le fils Arthur Paul, âgé de douze ans, a perdu la vie lors de l'incendie du "Laurier Palace" le 9 janvier dernier.

M. Paul base sa poursuite sur le fait que son fils âgé de douze ans a été admis au Laurier Palace sans son consentement et hors sa connaissance contrairement aux lois provinciales et aux règlements municipaux qui ordonnent à toute personne en charge d'un théâtre de refuser de recevoir les enfants de moins de seize ans à moins qu'ils ne soient accompagnés de leurs parents.

M. Paul prétend que la mort de son fils due à la négligence grossière et coupable des employés provinciaux et municipaux chargés de voir à ce que les lois provinciales et les règlements soient observés, et que la plus obligée à faire respecter ces lois et règlements est la Cité de Montréal.

M. Paul poursuit aussi en dommages pour la somme de \$1000, M. Amien Lawand, le propriétaire du "Laurier Palace" où son fils trouva la mort. Un fiat pour bref de sommation contre Lawand a été produit hier en Cour Supérieure par l'étude légale Lavery et Demers. Ce fiat demande l'émission d'un bref pour une action en dommages contre Lawand. Le bref a été émis.

COUR SUPERIEURE

CHAMBRE DE PRATIQUE

21 janvier. — Président: l'honorable juge Bruneau.

Jugements rendus dans les causes suivantes: Laura Dupil vs J.-R. Gagnon. Motion de la demanderesse pour mode de signification; accordée.

Dame Desneiges Gauthier vs W. Hendfield. Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de corps; accordée, dépens à suivre.

Banette de Montra vs J. Duchav et al. Motion de la demanderesse pour mode de signification; accordée.

Armand Riopelle vs T.-S. Vipond and Co. Motion de la demanderesse pour péremption; accordée, avec dépens.

Dame A. Caron et vir vs Onésime Bougie et contra. Motion du demandeur reconventionnel pour réunir causes; accordée, dépens à suivre.

Dame C. Dubois vs H. Durand. Requête de la demanderesse pour péremption; accordée, dépens à suivre.

J. R. Walker vs J.-P.-E. Drouin. Motion du demandeur pour règle nisi; accordée quant aux frais seulement.

Nathan Cummings vs Edmund Brosseau. Exception à la forme; maintenue quant aux déboursés et demandeur.

Nathan Cummings vs Edmond Brosseau. Motion du demandeur pour amender; accordée avec dépens de motion vs demanderesse.

MONDANITES

Leurs Excellences le gouverneur général et la vicomtesse Willingdon ont assisté jeudi après-midi au concert donné à l'hôtel Ritz-Carlton, par les Aveugles de l'Institut de Nazareth. Son Excellence lady Willingdon portait un manteau en velours bleu-jaune orné de chinchilla et un chapeau de même ton grani d'algues plates.

Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier, M. l'abbé Olivier Maurault, lady Gouin, lady Drummond, madame Arthur Boyer et madame Arthur Letond ont reçu les distingués visiteurs.

Une gerbe de roses fut offerte à Son Excellence la vicomtesse Willingdon par deux charmants enfants, mesdemoiselles Aline Chénou et M. R. Rocher et al. T.S. Motion des demandeurs pour mode de signification; accordée.

Albert Martin vs Canadian Vickers Limited. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Michel Arsenault vs Howard & Isles. Jugement pour \$100 suivant la loi des accidents.

Doct. H.R. Vallée vs Edouard St-Marselles et Dame Brigitte Chevrier, opposante. Motion du demandeur pour interroger demandeur; accordée, examen fixé le 24 du courant, à 10.30 heures a.m., au greffe, dépens réservés.

La Compagnie Paquet Limitée vs A.W. Rinfret et R. Monty et al. distrayant et Rinfret et R. Monty et al. T.S., et J.-B. Baillargeon Express Limited, créancière. Motion de la créancière pour forcer T.S., à déclarer de "novo"; accordée, déclaration à être faite le 22 du courant à 10.30 heures a.m., au greffe, avec dépens réservés.

Edouard Cousineau vs James Chow et al. et Hong & Hing, T.S. Jugement par défaut vs T.S.

Canadian Trade Corporation Limited vs Charles Mongrain et Dame Eugénie Vachon, opposante. Jugement relevant l'opposante de la saisie.

John A. Dresser vs Siscoe Gold Mines Limited. Motion du demandeur pour mode de signification; accordée.

Dame Edith Ellen Fild vs D. Harpin. Requête de la demanderesse pour réunir causes; accordée.

Jos. Bonhomme vs Frank Leonard. Motion du demandeur pour mode de signification; accordée.

L. Préfontaine vs O. Riendeau. Motion du demandeur pour mode de signification; accordée.

JUGEMENT DU JUGE SURVEYER

L'honorable juge Surveyer rendra jugement lundi, 24 janvier, 1927, à 10.30 a.m., en la chambre 22, Palais de Justice, dans la cause suivante: No 2275—Léger vs. Steel Company.

PREPARATIFS POUR LA SAISON D'ACC-COUPLEMENT

(Notes des fermes expérimentales) Sur la majorité des fermes canadiennes, les troupeaux de volailles se composent de races à toutes fins, c'est-à-dire les races qui donnent une bonne volaille pour la table, tout en pondant un assez bon nombre d'œufs. Ce sont les races qui rapportent le plus de bénéfices dans la basse-cour; c'est donc la ponte que l'on doit toujours avoir en vue lorsqu'on accumule les volailles, afin d'obtenir le plus gros rapport possible de la basse-cour.

Un vigoureux est la base sur laquelle tous les accouplements doivent se faire. Une poule est vigoureuse lorsqu'elle pond bien et longtemps; cette durée de la ponte est l'une des meilleures indications de la vigueur. Si en même temps les œufs sont fécondés, qu'ils éclosent bien et que les poussins qui en sortent soient vigoureux, alors on a tout ce que l'on peut rechercher.

Ceux qui n'enregistrent pas la ponte et qui ne comptent pas le nombre de poussins qui naissent, ne peuvent pas se guider, devront choisir des poules actives, à face sèche, à yeux brillants, saillants, et à bons "maninements", c'est-à-dire dont la peau est double, pliable et dont l'abdomen est doux, pliable et dont l'abdomen dépose de graisse interne.

Le mâle qui l'on choisira pour accoupler à ces femelles doit être court-partie, c'est-à-dire qu'il doit avoir une bonne taille pour la race, un dos long et large, portant bien sa large jet jusqu'à la queue. Il doit être fort, virile, les jambes bien espacées, plein de vigueur, dénoté par l'activité, la face sèche, l'œil perçant et prominent.

C'est faire preuve de sagesse, pour ceux qui n'ont pas de registre de production pour se guider, que d'acheter des mâles d'une souche connue, venant de éleveurs qui tiennent des notes soignées. Ces mâles, tout en présentant l'apparence que nous venons de décrire, doivent également provenir de mères qui ont donné une forte ponte pendant une longue période, et dont la mère du père présentant également les mêmes caractères. On ne saurait apporter trop de soin sur ce point dans la sélection.

Les poules choisies pour la reproduction devront être séparées de bonne heure du reste de la basse-cour, et l'on ne cherchera pas à les forcer pour la ponte; on leur donnera plutôt une abondance d'air pur et de l'exercice pour les tenir en bon état de chair ferme.

Si l'on n'a pas de verdure, on donnera une abondance de foin de luzerne ou de trèfle bien fané. L'huile de foie de morue est excellente également pour mettre les oiseaux dans le meilleur état physique possible et pour la production des poussins forts et vigoureux. On peut en donner à raison de deux pour cent du grain ou de la pâtée, en la versant sur le grain ou en la mélangeant à la pâtée.

Faites éclore vos poussins de bonne heure; il est bien rare que les poussins venus au monde à la fin de l'été soient avantageux.

Geo. Robertson, Service de l'aviculture, Ferme expérimentale centrale, Ottawa, Ont.

C'est de 3 heures p.m., jusqu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale, politique et sportive et, de cette période, le journal du matin est le premier à vous en donner le détail.

MONDANITES

Leurs Excellences le gouverneur général et la vicomtesse Willingdon ont assisté jeudi après-midi au concert donné à l'hôtel Ritz-Carlton, par les Aveugles de l'Institut de Nazareth. Son Excellence lady Willingdon portait un manteau en velours bleu-jaune orné de chinchilla et un chapeau de même ton grani d'algues plates.

Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier, M. l'abbé Olivier Maurault, lady Gouin, lady Drummond, madame Arthur Boyer et madame Arthur Letond ont reçu les distingués visiteurs.

Une gerbe de roses fut offerte à Son Excellence la vicomtesse Willingdon par deux charmants enfants, mesdemoiselles Aline Chénou et M. R. Rocher et al. T.S. Motion des demandeurs pour mode de signification; accordée.

Albert Martin vs Canadian Vickers Limited. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Michel Arsenault vs Howard & Isles. Jugement pour \$100 suivant la loi des accidents.

Doct. H.R. Vallée vs Edouard St-Marselles et Dame Brigitte Chevrier, opposante. Motion du demandeur pour interroger demandeur; accordée, examen fixé le 24 du courant, à 10.30 heures a.m., au greffe, dépens réservés.

La Compagnie Paquet Limitée vs A.W. Rinfret et R. Monty et al. distrayant et Rinfret et R. Monty et al. T.S., et J.-B. Baillargeon Express Limited, créancière. Motion de la créancière pour forcer T.S., à déclarer de "novo"; accordée, déclaration à être faite le 22 du courant à 10.30 heures a.m., au greffe, avec dépens réservés.

Edouard Cousineau vs James Chow et al. et Hong & Hing, T.S. Jugement par défaut vs T.S.

Canadian Trade Corporation Limited vs Charles Mongrain et Dame Eugénie Vachon, opposante. Jugement relevant l'opposante de la saisie.

John A. Dresser vs Siscoe Gold Mines Limited. Motion du demandeur pour mode de signification; accordée.

Dame Edith Ellen Fild vs D. Harpin. Requête de la demanderesse pour réunir causes; accordée.

Jos. Bonhomme vs Frank Leonard. Motion du demandeur pour mode de signification; accordée.

L. Préfontaine vs O. Riendeau. Motion du demandeur pour mode de signification; accordée.

JUGEMENT DU JUGE SURVEYER

L'honorable juge Surveyer rendra jugement lundi, 24 janvier, 1927, à 10.30 a.m., en la chambre 22, Palais de Justice, dans la cause suivante: No 2275—Léger vs. Steel Company.

PREPARATIFS POUR LA SAISON D'ACC-COUPLEMENT

(Notes des fermes expérimentales) Sur la majorité des fermes canadiennes, les troupeaux de volailles se composent de races à toutes fins, c'est-à-dire les races qui donnent une bonne volaille pour la table, tout en pondant un assez bon nombre d'œufs. Ce sont les races qui rapportent le plus de bénéfices dans la basse-cour; c'est donc la ponte que l'on doit toujours avoir en vue lorsqu'on accumule les volailles, afin d'obtenir le plus gros rapport possible de la basse-cour.

Un vigoureux est la base sur laquelle tous les accouplements doivent se faire. Une poule est vigoureuse lorsqu'elle pond bien et longtemps; cette durée de la ponte est l'une des meilleures indications de la vigueur. Si en même temps les œufs sont fécondés, qu'ils éclosent bien et que les poussins qui en sortent soient vigoureux, alors on a tout ce que l'on peut rechercher.

Ceux qui n'enregistrent pas la ponte et qui ne comptent pas le nombre de poussins qui naissent, ne peuvent pas se guider, devront choisir des poules actives, à face sèche, à yeux brillants, saillants, et à bons "maninements", c'est-à-dire dont la peau est double, pliable et dont l'abdomen est doux, pliable et dont l'abdomen dépose de graisse interne.

Le mâle qui l'on choisira pour accoupler à ces femelles doit être court-partie, c'est-à-dire qu'il doit avoir une bonne taille pour la race, un dos long et large, portant bien sa large jet jusqu'à la queue. Il doit être fort, virile, les jambes bien espacées, plein de vigueur, dénoté par l'activité, la face sèche, l'œil perçant et prominent.

C'est faire preuve de sagesse, pour ceux qui n'ont pas de registre de production pour se guider, que d'acheter des mâles d'une souche connue, venant de éleveurs qui tiennent des notes soignées. Ces mâles, tout en présentant l'apparence que nous venons de décrire, doivent également provenir de mères qui ont donné une forte ponte pendant une longue période, et dont la mère du père présentant également les mêmes caractères. On ne saurait apporter trop de soin sur ce point dans la sélection.

Les poules choisies pour la reproduction devront être séparées de bonne heure du reste de la basse-cour, et l'on ne cherchera pas à les forcer pour la ponte; on leur donnera plutôt une abondance d'air pur et de l'exercice pour les tenir en bon état de chair ferme.

Si l'on n'a pas de verdure, on donnera une abondance de foin de luzerne ou de trèfle bien fané. L'huile de foie de morue est excellente également pour mettre les oiseaux dans le meilleur état physique possible et pour la production des poussins forts et vigoureux. On peut en donner à raison de deux pour cent du grain ou de la pâtée, en la versant sur le grain ou en la mélangeant à la pâtée.

Faites éclore vos poussins de bonne heure; il est bien rare que les poussins venus au monde à la fin de l'été soient avantageux.

Geo. Robertson, Service de l'aviculture, Ferme expérimentale centrale, Ottawa, Ont.

C'est de 3 heures p.m., jusqu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale, politique et sportive et, de cette période, le journal du matin est le premier à vous en donner le détail.

CAUSES PREDOMINANTES DE LA CRISE DE L'OSTREICULTURE AU CANADA

M. L.-J. Laporte présente à l'Université un remarquable travail. — Il est strictement nécessaire de réglementer la pêche et de veiller à la pleine observance des règlements. — Etude au point de vue biologique. — Méthodes artificielles.

L'Association Canadienne-française pour l'Avancement des Sciences donnait, hier soir, une conférence dans la grande salle de l'Université. Le sujet en était le problème de l'huître au Canada.

Le Dr. A. J. Laporte, président de l'Association, présente le conférencier, M. L. J. Laporte, chargé de cours à l'Université. M. Laporte enseigne à Montréal depuis six ans et s'est livré à des études particulières sur les mollusques marins tant en France qu'en Canada, où M. Laporte fut chargé d'investigation sur la question des huîtres par le Bureau Biologique Fédéral.

M. L. J. LAPORTE "La production huître du Canada, dit le conférencier, est en décroissance inquiétante depuis trente à quarante années, et l'on peut redouter sur certains points de la côte une disparition totale du mollusque. C'est ainsi que la baie de Malpeque, qui en fut si riche autrefois n'en produit plus à l'heure actuelle. Examiner ces causes de disparition et suggérer des remèdes appropriés, tel était le sujet de cette conférence. Bien que ce problème soit d'apparence commerciale et économique, ses données ne peuvent être fournies que par une étude approfondie de l'huître au point de vue purement biologique, c'est-à-dire en considérant l'anatomie de l'huître, son mode de reproduction et les conditions environnementales nécessaires à sa vie et à sa multiplication: qualité, salinité, température. Le point le plus important est celui de la fixation du naissain. Lorsque les jeunes larves sont émises par l'huître elles restent un certain temps, trois semaines environ, à nager dans la mer jusqu'à ce qu'elles soient aptes à se fixer. Elles se collent alors à quelque caillou, pièce de bois ou coquilles, qui se trouve au fond de l'eau, à supposer que cet objet présente une surface propre. Dans le cas contraire, la larve ne trouvant pas d'appui, meurt. La malpropreté des fonds marins est une des causes prédominantes de la crise que traverse l'huître canadienne; l'huître se tenant en général dans des baies où viennent se déverser les rivières, celles-ci charrient des alluvions qui recouvrent les coquilles ou les roches qui ainsi ne peuvent plus servir à la fixation des larves. L'autre cause principale ne dépend point de la Nature mais de l'Homme: la pêche exagérée à laquelle l'huître est soumise, a causé le plus grand préjudice à la conservation des bancs. La ponte annuelle des huîtres représente une quantité formidable (chaque huître pouvant émettre jusqu'à soixante millions d'œufs); mais la plus grosse part de ces embryons est détruite par les conditions atmosphériques ou parce qu'elles sont entraînées par les courants. Il est donc nécessaire que le nombre des huîtres-mères restant sur les bancs demeure très considérable de façon à pourvoir à la destruction éventuelle de ces milliers d'embryons. L'huître est en outre soumise à un certain nombre de maladies d'origine microbienne, parasitaire, et autres, sur lesquelles l'homme peut avoir difficilement un contrôle. Il est donc nécessaire de réglementer la pêche, et de veiller à la pleine observance des règlements.

Bien que les espèces répandues sur les côtes canadiennes et américaines ne soient pas les mêmes que celles de l'Europe, les huîtres européennes sont sujettes elles aussi à souffrir de certaines conditions défavorables physiques et atmosphériques; mais de sages méthodes et une étude de leur biologie du point de vue théorique et du point de vue pratique ont apporté une grande amélioration dans la production. L'ostreiculture a eu ses origines dans les méthodes usitées par l'antiquité romaine; mais avec le temps, maintenant elle s'est développée scientifiquement et non plus empiriquement. Des laboratoires ont été annexés aux centres huiliers; les ostréiculteurs emploient des appareils collecteurs pour la récupération de larves; le développement de celles-ci est surveillé et protégé des intempéries; puis lorsque les mollusques sont assez résistants, ils sont décollés des collecteurs et répandus dans des parcs, où ils atteignent leur croissance. De tels procédés sont spécialement applicables au Canada pour plusieurs raisons dont la principale est la rigueur du climat en hiver; mais on peut utiliser d'autres moyens et préconiser en particulier l'usage des coquilles collectrices qui donne d'excellents résultats aux Etats-Unis à l'époque du "fraz" des coquilles propres sont jetées à la mer, sur les bancs d'huîtres et c'est là que les larves viendront se fixer. L'important est de jeter ces coquilles au moment voulu. Pour cela il est nécessaire d'examiner ce qu'on appelle le plancton. Dans un filet de soie que l'on promène dans l'eau pendant quelques minutes au-dessus des bancs, on recueille des larves naissains. Lorsqu'on voit au microscope que les larves sont arrivées à un stade déterminé où la coquille gauche fait saillie sur la coquille droite, on peut en conclure qu'elles sont prêtes à se fixer. C'est le moment de jeter les coquilles collectrices. Pour cet examen de plancton il suffit d'un microscope à faible grossissement pour assurer la sécurité de la récolte de l'année. Cet examen est très facile à faire et ne demande aucune connaissance technique. Il serait désirable que les localités canadiennes favorisées par la présence de bancs d'huîtres profitent des avantages énormes apportés à cet examen planctonique.

Le conférencier parla également de quelques méthodes artificielles de reproduction en réservoir, qui ont été tentées aux Etats-Unis. Ces tentatives si intéressantes qu'elles soient sont encore dans le domaine des expériences de laboratoire et ne peuvent être mises en pratique actuellement.

Quelques projections sur l'écran et figures démonstratives sur l'anatomie de l'huître et le développement des larves, illustrèrent cet exposé remarquable par sa clarté et sa précision. Un problème d'un intérêt capital pour la biologie maritime canadienne et pour la conservation et le développement des ressources naturelles de notre pays.

Monsieur Yves Le Roux, secrétaire-trésorier du comité canadien du Monument Botrel, 3225 rue Berri, Téléphone Est 3724 J.

CONFERENCE A SAINTE-CECILE

Dimanche soir, le 23 janvier, à 8 heures précises, dans le sous-sol de l'église Ste-Cécile, angle Castellane et Henri-Julien, il y aura conférence sur un sujet religieux très important, par M. Félix Desrochers, avocat à la Cour Supérieure et sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste, section Etienne-Parent, et avec le concours de l'Association catholique des Voyageurs de commerce, de Montréal. Il y aura aussi concert, chant, et le fameux trio Desrochers sera au programme.

Les sections de la St-Jean-Baptiste avoisinantes sont cordialement invitées. Entrée libre.

"Le CANADA" est publié et imprimé par la "Compagnie de Publication du Canada", 71 rue Saint-Jacques, J.-B. Laporte, gérant-général.

AVIS

Avis est par les présentes donné que "The Greek Orthodox Church Evangelical of Montreal" s'adresse à la Législature de la Province de Québec à sa prochaine session, pour obtenir un amendement à sa charte, la loi 5 (Edouard VII, chapitre 10), concernant le changement de nom de la corporation à dessein mentionnés et aussi pour augmenter le montant des multiples et amendes de la dite corporation peut également posséder dans la Cité de Montréal.

HARALAMPOU KOUTSOGIANNOS, POULOS, Président de The Greek Orthodox Church Evangelical of Montreal, réel, et Procureur du Requêteur, Montréal, 27 décembre, 1926. 222-8-15-25-25

UNE SESSION de la Cour du Banc du Roi

ayant juridiction criminelle dans le district de Montréal, se tiendra au palais de justice, en la Cité de Montréal, le mardi 30 jour de février prochain, à dix heures du matin.

En conséquence, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre ou à défendre une personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qui les y soient présentes.

Je donne aussi avis à tous les juges de paix, coroners et agents pour qu'ils aient sous le main à 87 trouver avec tous les records.

Le shérif, J. L. LAPIERRE, 227-15

Le Bureau de Dessin Engr

Dessins et illustration d'inventeurs, commerçants, industriels. Copies et tracés de plans, architectures, machines, décoration de tout travail artistique, lettrage et annonces.

302 RUE STE-CATHERINE EST, Téléphone Est 2086, MONTREAL.

1927-Jan-P.6

AVENIR DES PLUS PROSPERE POUR LE CANADA

C'est ce que prédit M. Cyril T. Young, à une conférence au Traffic Club

M. Cyril T. Young, surintendant du développement du Canadian National a fait hier une conférence comme hôte du Traffic Club à l'hydro-développement des mines, de la pulpe et du papier dans l'Est du Canada.

M. E. R. Dalrymple présidait. Avant la causerie de M. Young on a entendu M. James Fitzsimmons, qui fut élu pour remplacer la place vacante de M. A. K. Smith, ancien président qui a démissionné.

M. Young a prédit que le Canada surpasserait les Etats-Unis comme un pays minier. Il a aussi dit qu'actuellement le Canada produit en mines la moitié du montant de la récolte du blé et que la production du papier et de la pulpe est supérieure à la moitié de la valeur de la récolte du blé.

Il a ajouté que la grande production des mines en ce temps-ci peut être expliquée par le plus grand besoin des métaux que tous les pays du monde ressentent et il dit que depuis les vingt-cinq dernières années le monde entier a usagé des métaux que développe le temps des Pharaons.

Il a ajouté que l'on estime la capacité possible de l'industrie hydro-électrique du Canada à 32 millions de chevaux-vapeurs. Actuellement il n'y a que 4 millions de chevaux-vapeurs à développer. Les placements dans ces industries se totalisent à plus de \$760,000,000 et durant l'année dernière seulement on a placé plus de \$70,000,000 dans les pouvoirs hydroélectriques. La moitié de l'exportation de la pulpe des Etats-Unis vient du Canada.

En terminant, l'orateur prédit un avenir des plus optimistes pour le Canada, peuple heureux et prospère à raison des grands développements qu'il attend.

Monsieur J. N. K. McAllister proposa un vote de remerciements au conférencier.

TRUCS DONT SE SERVAIENT LES CONTREBANDIERS

Pour expédier les spiritueux aux Etats-Unis, par voie de Vancouver

CAS FREQUENTS (Dépêche de la Presse Canadienne) Vancouver, 21 — Les spiritueux cachés dans des wagons à fret supposés contenir des lattes, traversent la frontière pour entrer aux Etats-Unis en venant de Vancouver.

R. E. Herrick, officier du département du revenu des Etats-Unis, a fait aujourd'hui, devant la Commission Royale des Douanes, le récit d'une saisie qu'il effectua le 12 décembre 1926, à Black River Jet, Wash., alors qu'une commission siégeait à Vancouver.

Le wagon dans lequel les spiritueux furent saisis contenait des lattes consignées, d'après le connaissance de chemin de fer, par la Westminster Mills Co., de Vancouver, à la Eclipse Lumber Co., de Monticello.

M. Herrick dit qu'il avait vu que ces spiritueux avaient été introduits aux Etats-Unis et

## BRAZILIAN TRACTION ET LES POUVOIRS EN VEDETTE

BRAZILIAN TRACTION A ETE LE TITRE LE PLUS ACTIF A LA SEANCE D'HIER A LA BOURSE. LES POUVOIRS ONT ETE NOM-BREUX.

L'allure générale de la bourse de Montréal n'est maintenue ferme hier et les ventes ont été nombreuses. Il y avait une tendance à la hausse et plusieurs titres ont fait des gains appréciables. Brazilian Traction et les pouvoirs ont été les vedettes du marché. Brazilian qui avait fermé à 108 7/8 hier, ouvrit à la séance du matin à 109 1/2 et ferma à 110 1/2 après un gain net de 1 1/2. Ce fut le titre le plus actif des deux séances d'hier.

Les pouvoirs ont enregistré des hausses et Québec Power a touché un nouveau record à 203 après avoir ouvert à 199 1/2, faisant un gain net de 3 1/2. Montréal Power ouvrit à 69 3/8 et ferma à 71 1/2, à une hausse nette de 2 1/8. Shawinigan Power qui avait été inactif durant l'avant-midi se reprit à la séance de l'après-midi, monta de 3 points comparativement à l'ouverture mais ferma à un point plus bas à une hausse nette de 2 points à 268.

Consolidated Smelting qui a été un titre actif ouvrit à 248 1/2, monta à 250 et ferma au même prix qu'à l'ouverture, soit 248 1/2.

Les autres changements incluent: Abitibi ferme à une hausse de 1 1/2. Ambros ordinaire ne varie pas de prix et le privilège monte de 1 1/2 point; Canadian Wellens fut le titre qui subit la baisse la plus prononcée, perdant 4 points à 8; Dominion Gas monte de 1 point à 107 1/2; Brompton baisse de 1-1/2; Laurentide ouvrit à 109 1/2, monta à 107, mais ferma sans changement à 106; Canada Cement monte de 1-1/2 à 133 1/2; B.C. Fishing baisse de 1-1/2 à 74 1/2; Canadian Converters monte de 1 point en comparaison de la fermeture d'hier; Montreal Tramways monte de 1-1/2 à 175 1/2; National Breweries a aussi été à la hausse de 1-1/2 à 66; Viau Biscuit, Western Grocers privilégié et Tuckett Tobacco sans changement à la fermeture.

Le compartiment des banques ne fut pas aussi actif qu'hier. La Bank of Nova Scotia a touché un nouveau record à 307 mais la banque de Montréal descendit de 2 1/2 en comparaison avec son haut niveau du milieu de la semaine. La banque Royale n'a pas changé à 262.

Les ventes à la séance d'hier matin ont été nombreuses et montrent une augmentation de 5,116 parts comparativement à la séance précédente.

## BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par Bureau et Hainville, membres de la Bourse de Montréal

| Bourse de Montreal  |         |         |         |         |
|---------------------|---------|---------|---------|---------|
| Valeurs             | Ouv.    | Max.    | Min.    | Ferm.   |
| Abitibi P. & P.     | 85 1/2  | 85 1/2  | 85      | 85 1/2  |
| Ashcroft Corp. Ltd. | 24 1/2  | 24 1/2  | 24 1/2  | 24 1/2  |
| do div.             | 85      | 85 1/2  | 85      | 85 1/2  |
| Atlantic Sugar      | 28 1/2  | 28 1/2  | 28 1/2  | 28 1/2  |
| do div.             | 28 1/2  | 28 1/2  | 28 1/2  | 28 1/2  |
| Bell Tel.           | 140     | 140     | 140     | 140     |
| B.C. Fishing        | 74 1/2  | 74 1/2  | 74 1/2  | 74 1/2  |
| Brazilian T. P.     | 109 1/2 | 110 1/2 | 109 1/2 | 110 1/2 |
| Brompton Paper      | 27 1/2  | 27 1/2  | 27 1/2  | 27 1/2  |
| Can. Car and F.     | 49      | 49      | 49      | 49      |
| do div.             | 49      | 49      | 49      | 49      |
| do Cement           | 133     | 133 1/2 | 133 1/2 | 133 1/2 |
| do Converter        | 102     | 102     | 102     | 102     |
| do Gen. Elect.      | 57 1/2  | 57 1/2  | 57 1/2  | 57 1/2  |
| do Ind. Alcohol     | 22 1/2  | 22 1/2  | 22 1/2  | 22 1/2  |
| do Steam Lines      | 37 1/2  | 37 1/2  | 37 1/2  | 37 1/2  |
| do Voting Tr.       | 84      | 84 1/2  | 84      | 84 1/2  |
| do Woolfens         | 12      | 12      | 12      | 12      |
| do div.             | 60      | 60      | 60      | 60      |
| Conn. M. and S.     | 245 1/2 | 245 1/2 | 245 1/2 | 245 1/2 |
| Cuban Can Sugar     | 31      | 31      | 31      | 31      |
| do div.             | 31      | 31      | 31      | 31      |
| Dominion Gas        | 107 1/2 | 107 1/2 | 107 1/2 | 107 1/2 |
| do div.             | 107 1/2 | 107 1/2 | 107 1/2 | 107 1/2 |
| Famous P. C. C. M   | 100     | 100     | 100     | 100     |
| Grondy P. C. M      | 95 1/2  | 95 1/2  | 95 1/2  | 95 1/2  |
| Howard Smith P.     | 103 1/2 | 103 1/2 | 103 1/2 | 103 1/2 |
| Lake of the W. P.   | 116 1/2 | 116 1/2 | 116 1/2 | 116 1/2 |
| Laurentide Paper    | 109 1/2 | 110 1/2 | 109 1/2 | 110 1/2 |
| Mackay              | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 |
| do div.             | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 |
| Nat. L. H. V.       | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  |
| do div.             | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  |
| Nat. Breweries      | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do Brick            | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do div.             | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do Glass            | 106 1/2 | 106 1/2 | 106 1/2 | 106 1/2 |
| do Textile          | 107 1/2 | 107 1/2 | 107 1/2 | 107 1/2 |
| Famous P. C. C. M   | 100     | 100     | 100     | 100     |
| Grondy P. C. M      | 95 1/2  | 95 1/2  | 95 1/2  | 95 1/2  |
| Howard Smith P.     | 103 1/2 | 103 1/2 | 103 1/2 | 103 1/2 |
| Lake of the W. P.   | 116 1/2 | 116 1/2 | 116 1/2 | 116 1/2 |
| Laurentide Paper    | 109 1/2 | 110 1/2 | 109 1/2 | 110 1/2 |
| Mackay              | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 |
| do div.             | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 |
| Nat. L. H. V.       | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  |
| do div.             | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  |
| Nat. Breweries      | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do div.             | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do Brick            | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do div.             | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do Glass            | 106 1/2 | 106 1/2 | 106 1/2 | 106 1/2 |
| do Textile          | 107 1/2 | 107 1/2 | 107 1/2 | 107 1/2 |
| Famous P. C. C. M   | 100     | 100     | 100     | 100     |
| Grondy P. C. M      | 95 1/2  | 95 1/2  | 95 1/2  | 95 1/2  |
| Howard Smith P.     | 103 1/2 | 103 1/2 | 103 1/2 | 103 1/2 |
| Lake of the W. P.   | 116 1/2 | 116 1/2 | 116 1/2 | 116 1/2 |
| Laurentide Paper    | 109 1/2 | 110 1/2 | 109 1/2 | 110 1/2 |
| Mackay              | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 |
| do div.             | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 |
| Nat. L. H. V.       | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  |
| do div.             | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  |
| Nat. Breweries      | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do div.             | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do Brick            | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do div.             | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do Glass            | 106 1/2 | 106 1/2 | 106 1/2 | 106 1/2 |
| do Textile          | 107 1/2 | 107 1/2 | 107 1/2 | 107 1/2 |
| Famous P. C. C. M   | 100     | 100     | 100     | 100     |
| Grondy P. C. M      | 95 1/2  | 95 1/2  | 95 1/2  | 95 1/2  |
| Howard Smith P.     | 103 1/2 | 103 1/2 | 103 1/2 | 103 1/2 |
| Lake of the W. P.   | 116 1/2 | 116 1/2 | 116 1/2 | 116 1/2 |
| Laurentide Paper    | 109 1/2 | 110 1/2 | 109 1/2 | 110 1/2 |
| Mackay              | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 |
| do div.             | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 |
| Nat. L. H. V.       | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  |
| do div.             | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  |
| Nat. Breweries      | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do div.             | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do Brick            | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do div.             | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do Glass            | 106 1/2 | 106 1/2 | 106 1/2 | 106 1/2 |
| do Textile          | 107 1/2 | 107 1/2 | 107 1/2 | 107 1/2 |
| Famous P. C. C. M   | 100     | 100     | 100     | 100     |
| Grondy P. C. M      | 95 1/2  | 95 1/2  | 95 1/2  | 95 1/2  |
| Howard Smith P.     | 103 1/2 | 103 1/2 | 103 1/2 | 103 1/2 |
| Lake of the W. P.   | 116 1/2 | 116 1/2 | 116 1/2 | 116 1/2 |
| Laurentide Paper    | 109 1/2 | 110 1/2 | 109 1/2 | 110 1/2 |
| Mackay              | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 |
| do div.             | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 |
| Nat. L. H. V.       | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  |
| do div.             | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  |
| Nat. Breweries      | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do div.             | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do Brick            | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do div.             | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do Glass            | 106 1/2 | 106 1/2 | 106 1/2 | 106 1/2 |
| do Textile          | 107 1/2 | 107 1/2 | 107 1/2 | 107 1/2 |
| Famous P. C. C. M   | 100     | 100     | 100     | 100     |
| Grondy P. C. M      | 95 1/2  | 95 1/2  | 95 1/2  | 95 1/2  |
| Howard Smith P.     | 103 1/2 | 103 1/2 | 103 1/2 | 103 1/2 |
| Lake of the W. P.   | 116 1/2 | 116 1/2 | 116 1/2 | 116 1/2 |
| Laurentide Paper    | 109 1/2 | 110 1/2 | 109 1/2 | 110 1/2 |
| Mackay              | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 |
| do div.             | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 |
| Nat. L. H. V.       | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  |
| do div.             | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  |
| Nat. Breweries      | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do div.             | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do Brick            | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do div.             | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do Glass            | 106 1/2 | 106 1/2 | 106 1/2 | 106 1/2 |
| do Textile          | 107 1/2 | 107 1/2 | 107 1/2 | 107 1/2 |
| Famous P. C. C. M   | 100     | 100     | 100     | 100     |
| Grondy P. C. M      | 95 1/2  | 95 1/2  | 95 1/2  | 95 1/2  |
| Howard Smith P.     | 103 1/2 | 103 1/2 | 103 1/2 | 103 1/2 |
| Lake of the W. P.   | 116 1/2 | 116 1/2 | 116 1/2 | 116 1/2 |
| Laurentide Paper    | 109 1/2 | 110 1/2 | 109 1/2 | 110 1/2 |
| Mackay              | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 |
| do div.             | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 |
| Nat. L. H. V.       | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  |
| do div.             | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  |
| Nat. Breweries      | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do div.             | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do Brick            | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do div.             | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do Glass            | 106 1/2 | 106 1/2 | 106 1/2 | 106 1/2 |
| do Textile          | 107 1/2 | 107 1/2 | 107 1/2 | 107 1/2 |
| Famous P. C. C. M   | 100     | 100     | 100     | 100     |
| Grondy P. C. M      | 95 1/2  | 95 1/2  | 95 1/2  | 95 1/2  |
| Howard Smith P.     | 103 1/2 | 103 1/2 | 103 1/2 | 103 1/2 |
| Lake of the W. P.   | 116 1/2 | 116 1/2 | 116 1/2 | 116 1/2 |
| Laurentide Paper    | 109 1/2 | 110 1/2 | 109 1/2 | 110 1/2 |
| Mackay              | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 |
| do div.             | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 |
| Nat. L. H. V.       | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  |
| do div.             | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  |
| Nat. Breweries      | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do div.             | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do Brick            | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do div.             | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do Glass            | 106 1/2 | 106 1/2 | 106 1/2 | 106 1/2 |
| do Textile          | 107 1/2 | 107 1/2 | 107 1/2 | 107 1/2 |
| Famous P. C. C. M   | 100     | 100     | 100     | 100     |
| Grondy P. C. M      | 95 1/2  | 95 1/2  | 95 1/2  | 95 1/2  |
| Howard Smith P.     | 103 1/2 | 103 1/2 | 103 1/2 | 103 1/2 |
| Lake of the W. P.   | 116 1/2 | 116 1/2 | 116 1/2 | 116 1/2 |
| Laurentide Paper    | 109 1/2 | 110 1/2 | 109 1/2 | 110 1/2 |
| Mackay              | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 |
| do div.             | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 |
| Nat. L. H. V.       | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  |
| do div.             | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  |
| Nat. Breweries      | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do div.             | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do Brick            | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do div.             | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do Glass            | 106 1/2 | 106 1/2 | 106 1/2 | 106 1/2 |
| do Textile          | 107 1/2 | 107 1/2 | 107 1/2 | 107 1/2 |
| Famous P. C. C. M   | 100     | 100     | 100     | 100     |
| Grondy P. C. M      | 95 1/2  | 95 1/2  | 95 1/2  | 95 1/2  |
| Howard Smith P.     | 103 1/2 | 103 1/2 | 103 1/2 | 103 1/2 |
| Lake of the W. P.   | 116 1/2 | 116 1/2 | 116 1/2 | 116 1/2 |
| Laurentide Paper    | 109 1/2 | 110 1/2 | 109 1/2 | 110 1/2 |
| Mackay              | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 |
| do div.             | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 |
| Nat. L. H. V.       | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  |
| do div.             | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  |
| Nat. Breweries      | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do div.             | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do Brick            | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do div.             | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do Glass            | 106 1/2 | 106 1/2 | 106 1/2 | 106 1/2 |
| do Textile          | 107 1/2 | 107 1/2 | 107 1/2 | 107 1/2 |
| Famous P. C. C. M   | 100     | 100     | 100     | 100     |
| Grondy P. C. M      | 95 1/2  | 95 1/2  | 95 1/2  | 95 1/2  |
| Howard Smith P.     | 103 1/2 | 103 1/2 | 103 1/2 | 103 1/2 |
| Lake of the W. P.   | 116 1/2 | 116 1/2 | 116 1/2 | 116 1/2 |
| Laurentide Paper    | 109 1/2 | 110 1/2 | 109 1/2 | 110 1/2 |
| Mackay              | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 |
| do div.             | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 |
| Nat. L. H. V.       | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  |
| do div.             | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  |
| Nat. Breweries      | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do div.             | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do Brick            | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do div.             | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do Glass            | 106 1/2 | 106 1/2 | 106 1/2 | 106 1/2 |
| do Textile          | 107 1/2 | 107 1/2 | 107 1/2 | 107 1/2 |
| Famous P. C. C. M   | 100     | 100     | 100     | 100     |
| Grondy P. C. M      | 95 1/2  | 95 1/2  | 95 1/2  | 95 1/2  |
| Howard Smith P.     | 103 1/2 | 103 1/2 | 103 1/2 | 103 1/2 |
| Lake of the W. P.   | 116 1/2 | 116 1/2 | 116 1/2 | 116 1/2 |
| Laurentide Paper    | 109 1/2 | 110 1/2 | 109 1/2 | 110 1/2 |
| Mackay              | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 |
| do div.             | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 |
| Nat. L. H. V.       | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  |
| do div.             | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  |
| Nat. Breweries      | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do div.             | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do Brick            | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do div.             | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do Glass            | 106 1/2 | 106 1/2 | 106 1/2 | 106 1/2 |
| do Textile          | 107 1/2 | 107 1/2 | 107 1/2 | 107 1/2 |
| Famous P. C. C. M   | 100     | 100     | 100     | 100     |
| Grondy P. C. M      | 95 1/2  | 95 1/2  | 95 1/2  | 95 1/2  |
| Howard Smith P.     | 103 1/2 | 103 1/2 | 103 1/2 | 103 1/2 |
| Lake of the W. P.   | 116 1/2 | 116 1/2 | 116 1/2 | 116 1/2 |
| Laurentide Paper    | 109 1/2 | 110 1/2 | 109 1/2 | 110 1/2 |
| Mackay              | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 |
| do div.             | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 | 122 1/2 |
| Nat. L. H. V.       | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  |
| do div.             | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  | 59 1/2  |
| Nat. Breweries      | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do div.             | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do Brick            | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  |
| do div.             | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/2  | 62 1/   |

## AUTRE SEMAINE ACTIVE DANS L'IMMEUBLE

Le total de \$1,215,324 de ventes est considéré comme très satisfaisant

\$234,250.

Tel est le total de 37 ventes enregistrées vendredi dont 26 de \$2,000, ou plus

La maison Ernest Pitt et Cie, membre de l'Association des courtiers en immobilier, fait rapport que la semaine a été très active, en effet, elle fournit un total de ventes de \$1,215,324, ce qui n'égale pas les nombreuses ventes négociées à \$1,000 et autres considérations.

La vente la plus importante consistait en une propriété située rue Lagacière, Nos 180-182 et Nos 36-40 rue Dorchester, et vendue par M. James M. Aird; la deuxième était la propriété de Dent Harrison and Sons, Ltd, sise à l'angle des avenues Western et Prince Albert et enfin la troisième, une propriété avenue Hôtel de Ville vendue par M. James Strachan.

La location des propriétés devint de plus en plus active au cours des prochains mois.

Les ventes importantes comprennent:

- 373-377 rue St-Joseph... \$20,000
- 488-486 des Érables... \$22,000
- Propriété avec Van Horne... \$25,000
- Coin Ontario et Parthenais... \$25,000
- 622 Sherbrooke ouest... \$35,500
- Propriété rue Frontenac... \$33,787
- 1844-1849 St-Jacques et... \$97,450
- 2-4 Laporte... \$97,450
- Propriétés rue St-Hubert... \$101,300
- Erasmieff, Marquette, Ahuistic... \$101,300

### VENTES D'HIER

(Par la maison Ernest Pitt et Cie). Les ventes d'hier ont rapporté la somme totale de \$234,250, il y en a eu 37, dont 26 de \$2,000 ou plus. La vente principale a été effectuée dans le quartier Saint-Michel, au prix de \$21,000, pour des bâties situées sur l'avenue Henri-Julien, Nos 1768 à 1772 et vendues par M. Eudore Archambault à Mme. Marie Madore. C'est le quartier Notre-Dame-de-Grâce qui l'emporte quant au plus grand nombre de ventes dans un même quartier, il n'y en a eu que trois cependant représentant un total de \$19,946.60.

Voici maintenant la liste complète des ventes subdivisées par quartier et par ordre d'importance:

**Quartier Saint-Michel.** — Rue Henri-Julien; bâties, Nos 1768 à 1772; lot 10-75; 976; terrain 64 x 79.3 pieds. Eudore Archambault vend à Dame. Marie Madore, \$21,000. J. E. Jeannotte, notaire.—1927.

**Quartier Laurier.** — Rue Jeanne Mance; bâties, Nos 1513 à 1517; lot 14-79; terrain 25 x 100 pieds. Dame Oscar Hamelin vend à Harry Fehman, \$15,000. L. Morin, notaire.—1927.

**Quartier Notre-Dame-de-Grâce.** — Ave Grey; bâties, Nos 5b, 5c; lot 189-36; terrain 33 x 100 pieds. Conrad Manseau et al vendent à Dame I. Samuel Wagner, \$14,500. L. Joron, notaire.—1927.

**Ave Brillon.** — Bâties, Nos 25; lot 10-75; 976; terrain 26 x 100 pieds. N.E. 198-233; terrain 26 x 100 pieds. Dame Paul Roussel vend à A. Clavia Léger, \$3,404.60. J. E. Jeannotte, notaire.—1926.

**Ave Earncliffe.** — Bâties; lots 64-14 à 16 1-3 ind. 64-13; terrain, chaque lot 30 x 100 pieds. Dame Robert H. Blumenthal vend à Charles Pascal, \$2,000. J.E. Jeannotte, notaire.—1927.

**Quartier St-Denis.** — Rue St-Denis; bâties, Nos 5376 à 5386; lot 209-23-1; terrain 25 x 103 pieds. J. Edmond Lafond et Uxor vendent à Dame Raoul Gosselin, \$13,800. J.B. Lauro, notaire.—1927.

**Rue St-André.** — Bâties; lot 490-147. Joseph Bélisle vend à Albert Bélisle, \$500. J.A. Clavel, notaire.—1927.

**Quartier St-Louis.** — Ave Colonnade; bâties, Nos 156 à 168; lot partie N. 969; terrain 40 x 72 1-2 pieds. Nathan Weinstein vend à Samuel Oberman, In Trust, \$13,500. I. Kert, notaire.—1927.

**Quartier St-Jean-Baptiste.** — Rue St-Urbain; bâties, Nos 1339 à 1343; lot, partie N.O. 458-9; terrain S.E. 458-10; terrain 23 x 110 pieds. Phil Goldstein vend à Nathan Weinstein, \$13,000. I. Kert, notaire.—1927.

**Rue Rivard.** — Bâties, Nos 151; lot 15-113; terrain 20 x 70 pieds. Sam Kahansky et Uxor vendent à H. Isaac Kosen, \$3,000. J.-L. Desjardins, notaire.—1927.

**Rue Parc Lafontaine.** — Bâties, Nos 598, 598-a; lot 7-163; terrain 25 x 100 pieds. David Turner vend à Dame J. Antoine Collet, \$1,000. E. Biron, notaire.—1927.

**LAKE OF THE WOODS MILLING COMPANY, LIMITED**

**Avis de dividende**

Avis est par les présentes donné aux dividendes de 12 1/2 pour cent sur le stock ordinaire de la LAKE OF THE WOODS MILLING COMPANY, LIMITED, pour le trimestre se terminant le 31 février 1927, à été déclaré payable, mardi, le 24 janvier 1927, aux actionnaires enregistrés à la clôture des affaires, samedi, 19 février, 1927.

Par ordre du bureau de direction, M. H. HUTCHISON, Secrétaire.

Avis est par les présentes donné aux dividendes de 3 pour cent sur le stock ordinaire de la LAKE OF THE WOODS MILLING COMPANY, LIMITED, pour le trimestre se terminant le 31 février, 1927, à été déclaré payable, mardi, le 24 janvier 1927, aux actionnaires enregistrés à la clôture des affaires, samedi, 19 février, 1927.

Par ordre du bureau de direction, M. H. HUTCHISON, Secrétaire.

**LAKE OF THE WOODS MILLING COMPANY, LIMITED**

**Avis de dividende**

Avis est par les présentes donné aux dividendes de 12 1/2 pour cent sur le stock ordinaire de la LAKE OF THE WOODS MILLING COMPANY, LIMITED, pour le trimestre se terminant le 31 février 1927, à été déclaré payable, mardi, le 24 janvier 1927, aux actionnaires enregistrés à la clôture des affaires, samedi, 19 février, 1927.

Par ordre du bureau de direction, M. H. HUTCHISON, Secrétaire.

Avis est par les présentes donné aux dividendes de 3 pour cent sur le stock ordinaire de la LAKE OF THE WOODS MILLING COMPANY, LIMITED, pour le trimestre se terminant le 31 février, 1927, à été déclaré payable, mardi, le 24 janvier 1927, aux actionnaires enregistrés à la clôture des affaires, samedi, 19 février, 1927.

Par ordre du bureau de direction, M. H. HUTCHISON, Secrétaire.

**MONTREAL LIGHT HEAT & POWER CONSOLIDATED**

**AVIS D'ASSEMBLEE**

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires de la MONTREAL LIGHT AND POWER COMPANY, CONSOLIDATED, aura lieu aux bureaux de la Compagnie, Chambre 222, Edifice Power, Montréal, Qué., le mercredi, 26 jour de février 1927, à midi, pour la réception du rapport annuel, les élections des directeurs et la nomination d'un auditeur de compte. Toute actionnaire qui voudrait être représenté à l'Assemblée, doit déposer son pouvoir, accompagné de son certificat d'action, au bureau de direction, avant le 20 janvier 1927.

Par ordre du bureau de direction, M. H. HUTCHISON, Secrétaire.

Montréal, 20 janvier, 1927. 244-1-Fin.

## ANNEE DE PROGRES POUR LA COMPAGNIE MONTREAL POWER

LES BENEFICES BRUTS ET NETS ONT ETE LES PLUS CONSIDERABLES DEPUIS LA FONDATION DE LA COMPAGNIE. LE BENEFICE NET A ETE DE \$3.46 PAR PART.

Il n'y a rien d'extraordinaire pour les actionnaires de la Montreal Light, Heat and Power, Consolidated, dans le fait que cette compagnie a encore établi une année record quant à l'augmentation des profits. C'est ce que cette compagnie a accompli depuis un quart de siècle et cet état d'affaires est accepté par les actionnaires comme une chose toute naturelle.

Le rapport annuel pour l'année fiscale finissant le 31 décembre 1926, ne fait que continuer la série de records de cette entreprise depuis son existence. L'augmentation de la ville et les progrès industriels et commerciaux de Montréal et des districts environnants que dessert la compagnie marche de pair avec les progrès de la Montreal Light, Heat and Power. En prenant en considération les activités de la compagnie depuis plus de vingt-cinq ans et en envisageant le développement de l'industrie hydroélectrique particulièrement et les affaires en général, il faut croire que n'a peut-être jamais eu un avenir n'a peut-être jamais eu un avenir si brillant.

Le rapport financier présenté aux actionnaires montre que les profits bruts sont bien près d'atteindre les vingt millions et que les revenus nets dépassent les sept millions pour la première fois dans l'histoire de la compagnie et en prévoyant logiquement que les revenus augmenteront encore cette année, on peut tirer la conclusion que la compagnie pourra déclarer un dividende de \$2.00.

Les profits bruts se montent à \$18,907,382 comparativement à \$18,248,806 l'an dernier. Les dépenses d'administration générale ont été de \$7,109,318 contre \$7,349,243 l'an dernier. On a payé en taxes \$1,213,038, la dépréciation a été de \$1,890,738 et les charges fixes de \$1,611,121, laissant un revenu net de \$7,082,567 contre \$6,676,376 l'an dernier.

Les dividendes payés, il reste une balance de \$1,947,525. Une somme de \$20,000,00 a été portée au fonds de pension et \$58,043, au fonds de réserve, ce qui laisse un surplus total, pour l'année, de \$1,869,482.82.

Les remarques du président Sir Herbert Holt dans le rapport annuel sont les suivantes:

"L'augmentation du volume d'affaires de la compagnie durant l'année qui vient de se terminer fait voir les progrès de la ville de Montréal et des banlieues en même temps que les progrès de la compagnie par ses profits bruts.

"Le revenu net et le surplus des profits est en augmentation avec l'année dernière et cet état des affaires doit être considéré comme satisfaisant.

"Il n'y a pas eu de changement dans les conditions des opérations de la compagnie et les prix des équipements, du matériel et de la main-d'œuvre sont anormalement élevés.

"Les taxes de la compagnie sont excessivement élevées et nous sommes nécessairement obligés d'en tenir compte dans le taux des prix. Nous comprenons que c'est un fardeau pour les consommateurs quoique nous soyons assurés que nos clients sont prêts à payer leur juste part des dépenses du pays mais ils s'objectent et avec raison de payer les taxes de Toronto, Winnipeg et autres villes où les utilités publiques sont contrôlées par le public. Quoique nos protestations au nom de nos clients n'ont eu aucun résultat, nous espérons que tous les corps publics s'uniront à nous pour résoudre cette question.

"Le bénéfice net sur chacune des 2,041,837 parts est de \$3.46.

"Au cours de l'année qui vient de s'écouler les directeurs de la compagnie avec l'approbation des actionnaires, ont divisé chaque part de la compagnie en 1 part préférentielle remboursable de \$50 et avec valeur au pair et trois parts ordinaires sans valeur nominale ou au pair. Les parts préférentielles ont été remboursées et remplacées par des obligations à un taux d'intérêt plus bas.

"Nous avons divisé ces parts et nous les avons changés en parts sans valeur au pair parce que nous avons cru qu'en limitant le nombre de parts nous donnerions plus de vigueur au marché et aussi parce qu'ainsi elles sont plus faciles à acheter pour un grand nombre de personnes. Le résultat que l'on en attendait a été réalisé et plusieurs personnes sont devenues actionnaires de la compagnie, prouvant par là la confiance que la force de votre compagnie. Plus de 17,200 actionnaires sont des clients de la compagnie.

"Parmi les nouveaux souscripteurs il se trouve un grand nombre de nos concitoyens de langue française et nous devons décider pour cette raison que notre prochain rapport annuel sera bilingue.

"Les directeurs croient que les placements par les clients et les employés est la meilleure forme de placements publics.

"Suivant notre politique, nous avons voulu faire bénéficier nos clients de notre prospérité et donner au public les plus bas tarifs possibles, c'est pourquoi nous avons réduit les tarifs de gaz de 5c par mille pieds cubes et nous estimons que nos clients feront de ce fait une économie de \$250,000 annuellement.

"Il sera plaisant pour nos actionnaires de savoir que notre compagnie ne connaît pas de rival dans toute l'Amérique pour donner à leurs clients des tarifs plus bas pour le gaz et l'électricité.

"L'Assemblée annuelle aura lieu le mercredi 24 février 1927.

**L'hon. M. Dysart nie cette rumeur**

Moncton, N.-B., 20. — L'honorable A. A. Dysart, M.P.P. du comté de Kent, a nié aujourd'hui la rumeur qu'il avait été choisi chef de l'opposition libérale à la Législature de Fredericton. Il n'a pas été fait de choix d'un chef pas plus que cette question n'a été soulevée, et cette question n'est pas venue sur le tapis à la séance d'hier, d'après M. Dysart, qui a ajouté que le choix d'un chef serait fait par les députés de l'opposition de la Chambre.

## LES HOMMES D'AFFAIRES DEMANDENT LA SUPPRESSION DE L'EXECUTIF

L'Association convoquée en assemblée spéciale, s'élève fortement contre la violation des règlements dans les théâtres et favorise la tenue d'une enquête royale. — Délégation auprès du premier ministre. — L'on prend le vote.

"Je suis en faveur de toute enquête même royale non seulement sur les théâtres de Montréal, mais encore sur tous nos édifices publics y compris nos écoles et nos églises. On demande la suppression du comité exécutif, mais je dis que ce n'est pas raisonnable. Pourquoi n'avoir pas demandé alors la suppression de l'Amirauté anglaise lors du fameux désastre du "Titanic"? Pourquoi n'avoir pas demandé la suppression des autorités de la congrégation des R.R. SS. Grises, lors de l'incendie de l'hôpital des incurables? Je dis que c'est une honte pour la population de Montréal de donner nos autorités municipales un tel diplôme d'indignité."

Telles furent les conclusions des remarques de l'échevin Arthur Vaillancourt, membre du conseil exécutif, à la réunion spéciale de l'Association des hommes d'affaires de l'est, hier soir, convoquée pour discuter exclusivement les circonstances qui ont entouré l'écroulement du "Laurier Palace."

L'assemblée que présidait M. Alfred Leclaire a été des plus animées. Plus de quatre cents personnes y assistaient et se sont prononcées avec énergie en faveur d'une enquête royale et ont demandé avec persistance moins que dissimulée la suppression du comité exécutif et du directeur des services municipaux.

L'Assemblée eut à se prononcer sur deux questions séparées, qui soulevèrent une motion et un amendement. M. William Tremblay, président du Club Ouvrier de Maisonneuve et membre de l'Association des Hommes d'Affaires de l'Est, en proposant sa motion secondée par M. L. O. Jalbert, demandait la suppression de l'exécutif alors que l'amendement de M. Henri Deguire, appuyé par M. Henri Grenon, ne demandait qu'une simple enquête royale. L'amendement, en outre, stipulait que les enquêteurs auraient à accorder la plus grande liberté aux témoins. Le vote secret pris sur la motion et sur l'amendement a donné le résultat suivant: pour la motion de M. Tremblay, 40; en faveur de l'amendement, 24.

**L'AMENDEMENT**

"Attendu, qu'une délégation, composée des représentants des différentes sociétés et corps publics de Montréal, doit rencontrer demain aux bureaux du Gouvernement Provincial le premier ministre, l'honorable Monsieur Taschereau, afin de demander une Enquête Royale, en ce qui a trait à la catastrophe du "Laurier Palace".

Je propose, appuyé par monsieur Henri Grenon, que l'exécutif de l'Association des Hommes d'Affaires, soit également délégué auprès du premier ministre afin de le prier avec instance de bien vouloir accorder l'enquête demandée, et que les enquêteurs que nommera le Procureur Général aient le droit d'accéder à la plus grande somme de liberté aux personnes qui seront appelées à témoigner.

Après la lecture de la motion et de l'amendement le président de l'Assemblée, avant d'ouvrir la discussion a tenu à faire les remarques suivantes: "L'Association des Hommes d'Affaires de l'est doit étudier une question de grande importance, car nous avons devant nous une motion qui traite de choses très graves. C'est pourquoi les membres auront toute la latitude voulue pour décider librement par un vote. Je crois qu'à la suite d'un très grand nombre d'autres associations, c'est le devoir des membres de demander une enquête royale."

**M. HENRI DEGUIRE**

Le proposeur de l'amendement à la motion a été prie par le président de l'expliquer. M. Tremblay se réservant le droit de parler le dernier de tous les membres de l'Assemblée sur la motion qu'il proposait. "La partie extra-ordinaire que comporte la motion de M. Tremblay, déclare-t-il au début, c'est de demander la suppression du comité exécutif et du directeur des services municipaux. L'amendement que je veux proposer comprend la motion elle-même sauf dans cette dernière partie. Cet amendement ne va pas plus loin que toutes les résolutions qu'ont adoptées les différentes associations depuis une semaine. Je trouve que nous allons trop loin en demandant la suppression du comité exécutif, surtout dans un pays qui se flatte à juste titre de posséder le vrai sens du fair play britannique. C'est en effet l'une des prérogatives de nos libertés de n'être pas condamnés avant d'être entendus". M. Deguire explique alors ce que signifiaient les enquêtes du coroner et du commissaire des incendies. Leurs attributions n'étaient pas très considérables: ils n'avaient qu'à se prononcer sur les coupables immédiats de la catastrophe. "Seulement, ajoute M. Deguire, l'opinion publique demande que l'on établisse les responsabilités. Mais il y a plus dans le désastre du théâtre Laurier Palace, l'on n'a pas seulement constaté avec regret la perte de 78 petits enfants mais l'on a constaté en outre que ce théâtre était ouvert depuis décembre sans aucun permis.

C'est pourquoi nous demandons une enquête non seulement pour trouver les véritables coupables, mais une enquête sur tous les théâtres de Montréal afin que l'on prévienne à l'avenir de pareil désastre en trouvant les moyens d'appliquer les lois dans toutes leurs rigueurs.

Le notaire J.-R. Laporte est bien de cet avis-là aussi. Il ajoute que l'on devrait demander une enquête royale avant sanction.

M. Wilfrid Pitt veut porter la limite d'âge pour l'admission des enfants aux théâtres à 18 ans. M. Charles Arcand demande, lui, la suppression de l'exécutif.

**M. OSCAR LALONDE**

M. l'échevin Oscar Lalonde explique longuement la position qu'il a prise devant le conseil à la séance de lundi dernier alors qu'il a demandé une enquête royale, ce qui fut rejeté par un malencontreux "next meeting". Cela signifie, dit-il, que ma motion ne reviendra qu'au mois de février. Mais en face de cette situation, il a demandé à Son Honneur le maire de convoquer une assemblée spéciale pour lui présenter.

chain. Cette demande a été appuyée par cinq échevins.

M. l'échevin Lalonde qui est favorable à la plus grande somme de liberté des témoins au cours d'une enquête royale, raconte ce qu'il appelle son pèlerinage chez les divers chefs de département pour obtenir le dossier complet relatif au théâtre "Laurier Palace". Après avoir épuisé tous les moyens, il en a fait la demande par écrit à l'exécutif qui n'a pas encore fait droit à sa demande. Il demande une enquête royale mais devant un juge de la Cour supérieure. Il déclare qu'une telle enquête qui coûterait cher, il est vrai, serait encore mieux que tous les milliers de piastres dépensées inutilement pour l'enquête de la police dans les conditions dans lesquelles elle a été faite.

M. l'échevin Georges Lalancette corrobore l'appui des paroles de l'échevin Lalonde.

**M. L'ECHEVIN A. VAILLANCOURT**

M. l'échevin Arthur Vaillancourt déclare au début que l'enquête de la police n'aurait jamais dû exister. Cette enquête a été une honte pour la ville de Montréal. "Je dis que nos enfants sont beaucoup plus en sûreté dans nos théâtres, comme le St-Denis par exemple, que dans nos écoles, et certains de nos édifices publics."

**M. L'ECHEVIN DESROCHES**

M. l'échevin Desroches déclare au début que malgré toutes les accusations que l'on porte contre lui, il est parfaitement à l'aise. "Vous ferez de la motion et de l'amendement ce que vous en voudrez. Que l'on propose tous les genres d'enquêtes, il les appuiera. Mais il s'élève contre les avances malicieuses de l'échevin Lalonde. "La ville de Montréal, dit-il, est très bien administrée. Je me suis prononcé contre l'union de la police et contre l'enquête. Je regrette à titre de Canadiens-français et catholique que cette enquête ait eu lieu. La ville de Montréal a été montrée du doigt dans toutes les autres villes de l'Amérique, mais je trouve que Montréal, au point de vue moral est la ville la plus de moi, il me rejette. Faites à prendre ma part de responsabilités. Lorsque mes électeurs ne voudront plus de moi, ils me rejette. Faites toutes les enquêtes possibles, je suis prêt à en accepter le verdict."

Les remarques finales de M. William Tremblay ont été plutôt agressives. Il demande la suppression de l'exécutif parce qu'il rend l'application des lois inefficaces. Il cite longuement les conclusions du rapport du juge Coderre sur l'enquête municipale de la police.

**LA SESSION PROVINCIALE POUR PROTEGER LES DOCUMENTS HISTORIQUES**

Un projet de loi soumis à la Chambre par l'honorable M. Taschereau

**AJOURNEMENT A MARDI**

(Galerie de la presse)

Québec, 21. — Courte séance, ce midi à la Chambre, juste le temps pour la présentation de pétitions, 66 de bills publics, et l'adoption de 17 bills privés en deuxième lecture pour être référés aux comités des bills privés des chemins de fer ou des bills publics.

Un projet de loi présenté par le premier ministre aidera beaucoup à la conservation de documents historiques dans nos campagnes. Il s'agit de transférer des bureaux des proto-notaires des campagnes au bureau des archives de Québec des documents qui ont un caractère historique.

La Chambre s'est ajournée ensuite à mardi prochain.

C'est alors que l'hon. Jacob Nicol, trésorier provincial, prononcera le discours sur le budget. On s'attend à des déclarations très intéressantes.

On croit que le comité des bills privés commencera à siéger mercredi prochain. Il a beaucoup d'ouvrage devant lui, car le nombre des bills, cette année, est plus considérable que l'an dernier.

A tout événement, la prochaine semaine s'annonce fort intéressante et promet d'être bien remplie.

**Décès du gérant de L.A. B. C. de Chicago**

(Dépêche de la Presse Associée)

Chicago, 20. — M. Stanley Clague, directeur-gérant du "Audit Bureau of Circulations" (A.B.C.) de Chicago, est décédé subitement aujourd'hui. Il était l'un des fondateurs du "Audit Bureau of Circulations", organisation qui garantit les chiffres exacts de la circulation des journaux aux annonceurs. M. Clague a longtemps été une vedette dans le monde de la publicité, ayant été président de l'Association des Agents affiliés de l'Amérique.

Il fut le premier président de la Western Advertising Association.

**BEURRE ET FROMAGE**

Les arrivages de beurre sur le marché d'hier ont été de 33 boîtes comparativement à 24 le même jour de la semaine dernière et à 20 le jour correspondant de l'an dernier. Le volume des affaires a été plus considérable, la demande a augmenté et l'allure générale du marché a été plus ferme. Les arrivages de beurre de première qualité sont livrés mais il n'y eut pas de changement dans les prix. Le beurre de crème pasteurisé No 1 des Cantons de l'Est et le beurre de crème pasteurisé No 1 de l'Ouest se sont vendus de 41 à 41 1/2 la livre et le No 2 de 40 à 40 1/2 la livre.

Il y eut aussi de l'activité pour le beurre non classifié et les prix ont

## CARTES D'AFFAIRES

PLACEZ VOS ASSURANCES DANS LA COMPAGNIE  
**UNION ASSURANCE SOCIETY LIMITED, DE LONDRES**  
ALBERT BERNARD  
Agent Spécial, Département français,  
Chambre 507, 205 rue Saint-Jacques, Montréal. Tél. Lancaster 9-207-8298

La ménagère sage et économe emploie la  
**FIVE ROSES FLOUR**  
Fabriquée par  
LAKE OF THE WOODS MILLING CO. LTD.  
Demandez-la à votre épicer.

**MONTREAL DRY DOCKS LIMITED**  
Ouvriers en Navire,  
INGENIEURS ET CHAUDRONNIERS  
Adresse télégraphique: "DRYDOCK", Montréal.—Cable-ordre et télégrammes  
127 RUE MILL, MONTREAL.

**JOHN S. METCALF CO., Limited**  
INGENIEURS — ELEVATEURS A GRAIN  
54, rue Saint-François-Xavier. — Bureau Tél. Main 0325.  
DEPARTEMENT DES DESSINATEURS MAIN 0324.

**QUINLAN, ROBERTSON & JANIN**  
LIMITED  
Entrepreneurs Généraux  
QUAIS — PAVAGES — BATISSES — TRAVAUX DE HAVRE  
702, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, Qué. Tél. Uptown 5220.

**ST. MAURICE VALLEY CORPORATION**  
SUCCESSIONS DE LA  
BELGO-CANADIAN PAPER COMPANY, LIMITED,  
Shawinigan Falls, P.Q.  
St-Maurice Paper Company, Limited Trois-Rivières, P.Q.  
Production annuelle: 185,000 tonnes de papier à journal.  
Siège social: MONTREAL — QUEBEC

**James Playfair**  
Président  
De W. L. McDONALD  
F. G. R. VICKERS  
V. A. AUGUBURY  
**OKA SAND AND GRAVEL COMPANY LIMITED**  
MONTREAL  
134, RUE MCGOWAN  
Gérant des affaires

**DOMINION DISTILLER'S LIMITED**  
Distillateurs — Embouteilleurs — Entrepôts de douanes  
Marques enregistrées: Royal George Liqueur — Old Durham Whisky — Old Elk Whisky — Old Pepper Whisky — Royal Arms Gin  
Siège social: MONTREAL  
No 120, RUE ST-JACQUES  
Tél. Main 208-2309, CANADA

**I.L.LAFLEUR Ltée**  
366, NOTRE-DAME OUEST, MONTREAL  
IMPORTATEURS ET MARCHANDS de  
Ferreronnies, Peintures, Huiles, Vernis, Vitres, Métaux, Ciment, Rockwall, Rockalite, Chaux, Broches à forme.  
SPECIALITES: — Tuyaux, fer zinc et grès.  
Outillage complet pour — contracteurs —  
AGENTS GENERAUX pour les chaloupes Les St-Pierre de Verchères, Qué.  
Phonés Main 6707-6708.

été de 42 à 43c la livre pour le beurre en bloc solide et de 43 à 44c pour le beurre en bloc d'un livre.

Les arrivages de fromage sur le marché d'hier ont été de 56 meules comparativement à 46 meules le même jour de la semaine dernière et 86 meules le jour correspondant de l'année dernière.

Les conditions sur le marché local n'ont pas varié, le volume d'affaires a été tranquille et les prix n'ont pas changé. Le fromage de l'Ouest No 1 blanc et coloré s'est vendu de 19 à 19 1/4c la livre et les arrivages courants de 17 1/2 à 18c la livre.

**INVENTIONS**

Projet en vue des  
Demandes de brevets de Brevets, marques de commerce, etc.  
**MARION & MARION**  
Fondés en 1901  
364, rue Université, Montréal.  
233-m.-a.-j.-n.o.

**DEMANDEZ LE BOULTON DRYGIN**  
LONDON  
Etablie en 1873  
Bouteille, 26 onces — \$2.50  
Flacon oval, 49 onces — \$3.75  
238-m.-j.-a.-j.-n.o. carte d'aff.

**PRETS SUR HYPOTHEQUES A JETTE & CIE**  
50, Notre-Dame Ouest — Chambre 52  
Edifice Duluth  
Courtiers en Immeubles  
Experts en propriétés  
(Etablie en 1855) Prête sur promesses et sûretés hypothécaires — achats d'hypothèques et balances de prix de ventes.  
48-j.-n.o.

**LA COMPAGNIE DE PAPIER KRUGER**  
LIMITÉE  
PAPIERS DE TOUT GENRE  
MAIN 3880 — MONTREAL

**LA COMPAGNIE DE PAPIER KRUGER**  
LIMITÉE  
PAPIERS DE TOUT GENRE  
MAIN 3880 — MONTREAL

## L'ENQUETE ROYALE DISCUTÉE A L'ENQUETE MUNICIPALE

Plusieurs échevins suggèrent à la commission de se déclarer favorable à une enquête royale, mais on décide finalement d'attendre la réunion du conseil municipal. — Des sorties contre les journaux. — L'exécutif renseignera la commission.

Il fut longuement question d'une commission royale, hier, à la séance préliminaire de l'enquête municipale sur les causes du désastre du Laurier Palace. Il fut même proposé, pour bien manifester que les échevins ne s'opposaient pas à ce genre d'enquête de faire se prononcer en faveur la commission municipale. L'idée fut abandonnée ensuite, quelques échevins y voyant des objections et l'échevin Angrignon déclarant que la commission ne devait pas demander d'enquête royale. Après s'être fait expliquer, par l'aviséur légal de la cité, les clauses définissant les pouvoirs de la commission, celle-ci ajourna, décidant de se réunir le nouveau mardi prochain, après la réunion du conseil municipal qui doit se prononcer lundi sur l'opportunité d'avoir une enquête royale.

L'échevin Quintal fut choisi président de la commission. La plupart des membres du conseil étaient présents. Me Guillaume St-Pierre, aviseur légal, fut d'abord les dispositions de la chartre et de la procédure civile concernant l'enquête.

Il y eut quelques doutes d'émis par l'échevin Mathewson sur les attributions de la commission. Il croit que celle-ci ne peut pas assigner les chefs de service qui relèvent directement du comité exécutif. Il suggéra d'ajourner en attendant l'opinion légal. L'échevin Angrignon proposa une résolution à l'effet de demander au comité exécutif de mettre les chefs de services et les fonctionnaires à la disposition de la commission. En même temps, le maire suggéra de demander à l'administration les fonds requis pour poursuivre l'enquête.

L'échevin Legault, approuvant ces

deux propositions, suggéra de les voter et d'ajourner ensuite à mardi. Il croit que si le conseil décide lundi prochain, de demander une enquête royale, la commission actuelle pourra être dissoute aussitôt après. L'échevin Legault demanda aussi d'étendre la juridiction de la commission à tous les théâtres de Montréal. Toutes ces demandes furent votées. A une question de l'échevin Mathewson, l'échevin Desroches répliqua que le comité exécutif était toujours à la disposition du conseil ou de la commission d'enquête.

L'échevin Quintal fit une mise au point au sujet de certaines déclarations à une réunion de diverses organisations, qu'une enquête échevinale était inutile et que le conseil était hostile à une enquête royale. Il déclara que tout cela était erroné, que le conseil ne s'était jamais prononcé sur une enquête royale. Il se plaignit aussi des commentaires de la presse sur les aptitudes du conseil à enquêter dans le désastre du Laurier Palace. Après avoir suggéré, lui aussi, l'ajournement de la commission à mardi, il ajouta : « Je crois que nous devrions l'affirmer, tous les membres de cette commission composée des membres du conseil, que nous ne sommes aucunement hostiles à la tenue d'une enquête royale. Il vaut mieux, je crois, pour nous d'affirmer cela que de demander la tenue d'une enquête ».

L'échevin Mathewson, affirmant l'utilité de la suggestion faite par le président, fit une sortie contre les journaux, déclarant que ceux-ci n'étaient pas les gouverneurs de la cité. Le maire Martin favorisa une déclaration en faveur de l'enquête royale.

## ASSOCIATION DES FEMMES LIBERALES DORION-ST-DENIS

Une série de parties de cartes qui commencent le 2 février

### PROGRAMME MUSICAL

Le comité d'organisation de l'Association des femmes libérales Dorion-St-Denis, vient de décider que la fête annuelle pour la deuxième année, sera une série de parties de cartes qui auront lieu le mercredi de chaque semaine du février prochain.

Madame Eugénie Riendeau, de St-Denis, qui est bien connue dans les milieux sociaux par son dévouement et son activité, a été nommée présidente active pour la partie de cartes du mercredi, 2 février, à 2 heures p.m., à la salle de l'Association, 5913 rue Christophe-Colomb près de Fleuriot.

Cette réunion sera très intéressante car Mme Ida St-Jean a gracieusement accepté l'invitation du club, de faire profiter les membres de l'Association, de ses nombreuses connaissances approfondies sur le féminisme. Elle traitera le sujet suivant : « La femme infirmière, la femme éducatrice, la femme mère de famille ». Tout fait prévoir un succès.

La partie musicale a été confiée à Mme Cécile Wilhelm, assistante-secrétaire.

Le comité a cru bon de donner plusieurs parties de cartes avec confédération et musique afin de permettre aux membres d'assister à une de ces réunions qui seront très agréables. Le programme variera et sera annoncé chaque semaine; le goûter sera servi gratuitement comme par le passé et des jolis prix seront distribués à chaque table.

Les membres sont priées de se procurer leur billet.

Pour renseignements s'adresser à Mme Arthur Frenette, Belair 9566 F.

## SOUVENT, L'ON FUMAIT, DANS LE LAURIER PALACE

Déclaration d'un employé du théâtre, à la Com. des Incendies

### ADMISSION GRATUITE

On fumait librement au théâtre «Laurier Palace», de la rue Ste-Catherine Est, où s'est produite la catastrophe du 9 janvier dernier, d'après François Michaud, 26 ans, 2094 rue Joliette, qui a témoigné hier après-midi devant M. Emmett Quinn, de la Commission des incendies.

Michaud, qui fut retrace par le sergent-détective au théâtre comme chauffeur, gardien, gérant de la scène, placier, etc., depuis trois ans, il avait travaillé au théâtre le jour qui précéda le désastre. Il dit qu'il avait lui-même fumé plusieurs fois dans l'établissement et que tous les employés et très souvent les habitués fumaient dans la galerie, durant les représentations. Il déclara aussi que les acteurs fumaient dans les coulisses avant d'entrer sur la scène.

Interrogé s'il savait qu'il y avait eu des annonces à l'effet que les cinquante premiers enfants à se présenter certains dimanches au théâtre, seraient admis gratuitement, Michaud dit savoir que cela était arrivé plusieurs fois.

Le témoin n'avait pas été localisé plus tôt, d'après les détectives, parce que personne ne connaissait son adresse, pas même ses patrons.

## SEANCE INAUGURALE DE L'INSTITUT SCIENTIFIQUE

L.-J. Dalbis, président de l'Institut, présentera le professeur Gilson, de Paris

### A LA SALLE ST-SULPICE

C'est aujourd'hui à 10 h 15 heures, au grand lieu, dans la salle Saint-Sulpice, la séance inaugurale de l'Institut Scientifique Franco-Canadien, fondé au mois de mai dernier. La séance s'ouvrira par un discours de M. L.-J. Dalbis, président de l'Institut qui indiquera brièvement quels sont les buts de cette nouvelle fondation.

Le professeur Gilson de l'Université de Paris, donnera une conférence sur Saint Bernard, fondateur de la « mystique médiévale ». Enfin, le Rev. Frère Forest, doyen de la Faculté de Philosophie de l'Université de Montréal, remerciera le conférencier.

Ce soir, au Cercle Universitaire, aura lieu un banquet inaugural en l'honneur de l'Institut Scientifique Franco-Canadien où M. Gilson sera l'invité d'honneur.

M. Gilson est arrivé, hier soir, à Montréal.

## CES CHEFS VISITENT LE LAURIER PALACE

Plusieurs officiers de l'Association internationale des chefs de brigades d'incendie étaient hier midi les hôtes du Club des chefs de police et des pompiers de Montréal et du district à un lunch qui leur était offert à l'hôtel Place Viger. Ces officiers qui sont venus à Montréal pour préparer la représentation d'un film intitulé « La brigade d'incendie », furent reçus par le maire Martin.

Ils visiteront ensuite la ville et notamment le Laurier Palace où 78 enfants feront pendant la saison de vacances 30, au siège social 347 avenue Viger.

Ordre du jour: Rapport du président; rapport du trésorier; élections.

## UNE RESPONSABILITE POUR LE LIVREUR DE CHARBON

Une suggestion d'amender le projet de règlement de façon à permettre, en cas d'infraction, de vérifier la balance du vendeur avant d'arrêter le livreur. — La vérification plus fréquente des pesées. — Des rouleaux à la place de neige.

Le projet de règlement concernant le commerce du charbon qui a été soumis au conseil municipal lundi dernier, soulève beaucoup de commentaires parmi certains de ceux qui s'y intéressent. La plupart sont unanimes à admettre que le règlement, s'il est adopté, apportera une grande protection à tous les commerçants de charbon, mais ils font certaines objections relatives à la responsabilité qu'il fera peser sur les employés, et surtout sur l'employé qui livre le charbon. Celui-ci, déclare-t-on, dépendra à son tour de la bonne foi du marchand lui-même, de sorte que la responsabilité au sujet de la pesée se trouve simplement déplacée pour retomber sur les épaules d'un subalterne. Pour y remédier, l'on fait quelques suggestions qui seront portées à l'attention du conseil municipal.

En vertu du projet de règlement qui a été soumis au conseil, chaque infraction aux dispositions concernant la pesée retomberait sur le livreur. On prétend que cela pourrait prêter à des abus. Par exemple, dans le cas d'un marchand malhonnête, celui-ci ne donnerait pas la pesée, tandis que son livreur serait toujours susceptible de se faire arrêter n'importe où au cas où la charge attirerait les soupçons d'un inspecteur. Le livreur pourrait partir de chez le marchand avec une charge qu'il croirait conforme à la commande et se faire arrêter au coin de rue suivant. Toujours suivant le règlement, l'inspecteur le conduirait ensuite à une pesée publique et là, sur constatation que le poids n'y est pas, l'arrêterait immédiatement. Pour éviter un tel abus, on suggère que l'inspecteur, avant d'effectuer l'arrestation, aille faire la vérification de la balance du marchand afin de savoir lequel de celui-ci ou du livreur est le coupable.

On suggère encore pour exercer un meilleur contrôle sur le commerce de charbon, de vérifier les balances plus souvent. Il peut toujours arriver, en effet, qu'une balance se dérègle quelque peu pour une cause quelconque. Alors, quand les vérifications ne sont pas faites régulièrement, il peut s'en suivre des pertes assez grandes soit pour le marchand ou pour le client.

En troisième lieu, l'on fait certaines plaintes au sujet de la neige de la distribution sur les pesées pour permettre d'y placer les voitures d'hiver. On prétend que cette neige peut amener, dans certaines circonstances, une différence appréciable dans l'indication de la pesée. Pour faire disparaître cet inconvénient, on suggère de placer sur la pesée des rouleaux de fer ou de bois. Par ce moyen, l'on saura toujours à quoi s'en tenir et il n'y aura pas d'erreur possible au sujet du poids de la charge de charbon.

Ces diverses suggestions sont portées à l'attention du conseil municipal, quand celui-ci étudiera le projet de règlement qui a été déposé devant lui lundi dernier. Il faut que s'écoule un délai de trente jours avant que le projet puisse devenir règlement.

## M. ARTHUR SAUVÉ PLEURE LE DEPART DE M. ERNEST TETREAU

Au cours d'une assemblée tenue, hier soir, à l'Académie Saint-Paul. — Le fait de ne pas avoir été averti du départ de son collègue, offusqué le chef de l'Opposition. — M. Saint-Jacques n'est pas tendre pour le député de Dorion. — Le Lac Saint-Jean.

Le premier coup de canon d'une campagne électorale provinciale qui n'est pas encore lancée a été tiré, hier soir, à la salle de l'Académie Saint-Paul, angle des rues Beaubien et St-Denis. M. Arthur Sauvé, chef de la ligue d'opposition de Sa Majesté à Québec, était accompagné de ses principaux lieutenants. Le sujet des discours de la soirée a été M. Ernest Tétreau, député de la division Dorion qui a abandonné l'opposition de M. Sauvé.

MM. Sauvé et Saint-Jacques ont eu des paroles amères à l'adresse de leur ancien collègue oppositionaliste. Ce qui fait mal au cœur du chef de l'opposition, ce n'est pas tant le départ de M. Tétreau que sa façon de valoir à sauter par dessus le bord d'un bateau qui « piétinait sur place ».

L'assemblée était sous la présidence conjointe de M. Nelson Raymond et de J.-U. Legault. Après les discours prononcés par MM. Aldéric Blain et Gustave Monette au cœur desquels chacun a fait l'éloge du chef de l'opposition et n'a pas manqué de s'attaquer à M. Tétreau, M. Raymond a présenté M. Arthur Sauvé.

En débutant, M. Arthur Sauvé se défend de s'être rendu à l'assemblée, afin d'attaquer violemment la conduite de M. Ernest Tétreau, de celui que les électeurs de Dorion avaient élu pour les représenter « avec nous ».

En 1923, nos pas, car tout homme est libre d'avoir une opinion, de changer d'opinion, c'est même nécessaire parfois.

Ce sur quoi le chef de l'opposition trouve à redire, c'est la façon cavalière avec laquelle il a quitté les électeurs de Dorion, ce soir, que dans aucune circonstance, M. Tétreau ne m'a jamais fait de démonstration. « Je n'ai jamais vu, plus que les autres, de mes collègues que la vôtre ». Et comme preuve de ses avances, M. Sauvé déclare que lors de la dernière élection municipale, il n'a pas pris part à la campagne et qu'au parlement il appuiera le maire Martin, s'il vient de demander des œuvres plus grandes pour lui, il en est une, celle d'être libre de quand c'est le maire Duquette qui l'a fait.

Les conditions qu'il a posées, en 1922, lorsqu'il a été choisi comme chef de l'opposition sont ensuite énumérées par M. Sauvé et parmi celles-là, il en est une, celle d'être libre de prendre part ou de ne pas prendre part aux luttes électorales autres que les luttes provinciales. En 1925, de l'avis de M. Tétreau, M. Raymond a rompu avec l'opposition et voilà qu'aujourd'hui il reconnaît que le gouvernement Taschereau est le meilleur.

M. Tétreau ne reproche d'être allé à un club conservateur anglais exposer la politique provinciale, d'avoir pris part à une assemblée de M. Patenaude à Saint-Laurent, en 1925, comme s'il fallait que je demeure dans une chambre noire. A l'entendre on croirait que j'ai eu tort d'assister au banquet donné en l'honneur du premier ministre King, à Québec.

Et M. Sauvé se lance dans une tirade de fond de train contre le gouvernement de Québec; il accuse les ministres d'être des exploités du peuple, les associés de ses ennemis. On s'est plu à dire que la session ne serait pas longue, que l'opposition n'y voyait goutte, mais laissez faire, de faire remarquer M. Sauvé, la session n'est pas encore terminée, nous allons combattre et je lutterai jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour faire connaître la vérité au peuple.

Comme M. Sauvé, depuis quelques minutes, s'éloignait assez souvent des appareils récepteurs par radio, car les discours étaient irradiés, on le lui fit remarquer. M. Sauvé répondit : « Je parle pour le peuple qui m'écoute » en faisant un geste qui voulait dire : Laissez-moi faire.

La séance a été interrompue par un incident. M. Tétreau a été arrêté par un inspecteur de la police pour avoir été vu dans un lieu où il était interdit d'entrer. M. Tétreau a été relâché après avoir été conduit à la police.

La séance a été interrompue par un incident. M. Tétreau a été arrêté par un inspecteur de la police pour avoir été vu dans un lieu où il était interdit d'entrer. M. Tétreau a été relâché après avoir été conduit à la police.

La séance a été interrompue par un incident. M. Tétreau a été arrêté par un inspecteur de la police pour avoir été vu dans un lieu où il était interdit d'entrer. M. Tétreau a été relâché après avoir été conduit à la police.

La séance a été interrompue par un incident. M. Tétreau a été arrêté par un inspecteur de la police pour avoir été vu dans un lieu où il était interdit d'entrer. M. Tétreau a été relâché après avoir été conduit à la police.

La séance a été interrompue par un incident. M. Tétreau a été arrêté par un inspecteur de la police pour avoir été vu dans un lieu où il était interdit d'entrer. M. Tétreau a été relâché après avoir été conduit à la police.

La séance a été interrompue par un incident. M. Tétreau a été arrêté par un inspecteur de la police pour avoir été vu dans un lieu où il était interdit d'entrer. M. Tétreau a été relâché après avoir été conduit à la police.

La séance a été interrompue par un incident. M. Tétreau a été arrêté par un inspecteur de la police pour avoir été vu dans un lieu où il était interdit d'entrer. M. Tétreau a été relâché après avoir été conduit à la police.

La séance a été interrompue par un incident. M. Tétreau a été arrêté par un inspecteur de la police pour avoir été vu dans un lieu où il était interdit d'entrer. M. Tétreau a été relâché après avoir été conduit à la police.

La séance a été interrompue par un incident. M. Tétreau a été arrêté par un inspecteur de la police pour avoir été vu dans un lieu où il était interdit d'entrer. M. Tétreau a été relâché après avoir été conduit à la police.

La séance a été interrompue par un incident. M. Tétreau a été arrêté par un inspecteur de la police pour avoir été vu dans un lieu où il était interdit d'entrer. M. Tétreau a été relâché après avoir été conduit à la police.

La séance a été interrompue par un incident. M. Tétreau a été arrêté par un inspecteur de la police pour avoir été vu dans un lieu où il était interdit d'entrer. M. Tétreau a été relâché après avoir été conduit à la police.

La séance a été interrompue par un incident. M. Tétreau a été arrêté par un inspecteur de la police pour avoir été vu dans un lieu où il était interdit d'entrer. M. Tétreau a été relâché après avoir été conduit à la police.

La séance a été interrompue par un incident. M. Tétreau a été arrêté par un inspecteur de la police pour avoir été vu dans un lieu où il était interdit d'entrer. M. Tétreau a été relâché après avoir été conduit à la police.

La séance a été interrompue par un incident. M. Tétreau a été arrêté par un inspecteur de la police pour avoir été vu dans un lieu où il était interdit d'entrer. M. Tétreau a été relâché après avoir été conduit à la police.

La séance a été interrompue par un incident. M. Tétreau a été arrêté par un inspecteur de la police pour avoir été vu dans un lieu où il était interdit d'entrer. M. Tétreau a été relâché après avoir été conduit à la police.

La séance a été interrompue par un incident. M. Tétreau a été arrêté par un inspecteur de la police pour avoir été vu dans un lieu où il était interdit d'entrer. M. Tétreau a été relâché après avoir été conduit à la police.

La séance a été interrompue par un incident. M. Tétreau a été arrêté par un inspecteur de la police pour avoir été vu dans un lieu où il était interdit d'entrer. M. Tétreau a été relâché après avoir été conduit à la police.

La séance a été interrompue par un incident. M. Tétreau a été arrêté par un inspecteur de la police pour avoir été vu dans un lieu où il était interdit d'entrer. M. Tétreau a été relâché après avoir été conduit à la police.

La séance a été interrompue par un incident. M. Tétreau a été arrêté par un inspecteur de la police pour avoir été vu dans un lieu où il était interdit d'entrer. M. Tétreau a été relâché après avoir été conduit à la police.

La séance a été interrompue par un incident. M. Tétreau a été arrêté par un inspecteur de la police pour avoir été vu dans un lieu où il était interdit d'entrer. M. Tétreau a été relâché après avoir été conduit à la police.

La séance a été interrompue par un incident. M. Tétreau a été arrêté par un inspecteur de la police pour avoir été vu dans un lieu où il était interdit d'entrer. M. Tétreau a été relâché après avoir été conduit à la police.

La séance a été interrompue par un incident. M. Tétreau a été arrêté par un inspecteur de la police pour avoir été vu dans un lieu où il était interdit d'entrer. M. Tétreau a été relâché après avoir été conduit à la police.

La séance a été interrompue par un incident. M. Tétreau a été arrêté par un inspecteur de la police pour avoir été vu dans un lieu où il était interdit d'entrer. M. Tétreau a été relâché après avoir été conduit à la police.

La séance a été interrompue par un incident. M. Tétreau a été arrêté par un inspecteur de la police pour avoir été vu dans un lieu où il était interdit d'entrer. M. Tétreau a été relâché après avoir été conduit à la police.

La séance a été interrompue par un incident. M. Tétreau a été arrêté par un inspecteur de la police pour avoir été vu dans un lieu où il était interdit d'entrer. M. Tétreau a été relâché après avoir été conduit à la police.

La séance a été interrompue par un incident. M. Tétreau a été arrêté par un inspecteur de la police pour avoir été vu dans un lieu où il était interdit d'entrer. M. Tétreau a été relâché après avoir été conduit à la police.

La séance a été interrompue par un incident. M. Tétreau a été arrêté par un inspecteur de la police pour avoir été vu dans un lieu où il était interdit d'entrer. M. Tétreau a été relâché après avoir été conduit à la police.

## LORD WILLINGDON EST REÇU A PLUSIEURS INSTITUTIONS

Son Excellence visite, hier, le «Lower Canada College», les «Boy-Scouts» et l'église Notre-Dame. — Lady Willingdon est l'objet d'une réception au «Royal Victoria College». — Lord Willingdon expose sa conception de l'Empire britannique.

Son Excellence le gouverneur général a visité hier après-midi le Lower Canada College et les boy scouts au Stevenson Hall, rue Drummond, tandis que Lady Willingdon était reçue par le Royal Victoria College.

Au Lower Canada College, c'était la distribution annuelle des prix et Lord Willingdon remit les diplômes et récompenses à une centaine de garçons. Un corps de cadets montait la garde à ses côtés.

Dans ses conversations avec les élèves, le gouverneur déclara : « D'une certaine façon, votre responsabilité sera plus grande que celle de ceux qui vous ont précédés. A mesure qu'il se développe, le Canada a plus besoin de véritables hommes ». Le leur demanda aussi de ne pas s'écarter des sentiers de la religion. Je ne suis pas moi-même, dit-il, excessivement religieux, mais je suis d'avis qu'aucun pays ne peut atteindre au succès à moins que la religion ne soit à la base de sa vie publique. Il attribua une grande partie des difficultés nationales et internationales dans la faiblesse d'esprit religieux. Soyez religieux, dit-il, si vous l'êtes, ce vous sera un grand secours dans tout ce que vous ferez.

Expliquant plus loin le rôle de l'Empire, il déclara : « Nous voulons, dit-il, organiser si bien chaque partie de l'Empire que nous pourrions nous le défendre à la paix au monde entier. Nous serons alors en état d'insister pour que les pays restent en paix ».

Il demanda aux élèves de considérer ces années d'école comme les plus importantes de leur vie et d'en tirer le plus de profit possible. Il fit allusion au caractère des Canadiens, leur général lui répondit en français :

« M. H. P. Somerville, après le dîner, alla téléphoner à New-York pour avoir des nouvelles de M. Charley Gehring, qui était gravement malade d'une péritonite et avait été déclaré par le docteur M. Gehring comme étant dans un état désespéré. M. Somerville fit un bref plaidoyer de la valeur de M. Gehring comme gérant d'hôtel. En effet, M. Gehring a poussé activement l'industrie des hôtels dans toute l'Europe et l'Amérique et on lui doit un souvenir éternel. Il a fondé des revues pour améliorer l'industrie des hôtels, a contribué à la fondation de plusieurs hôtels, et ce n'est qu'à l'âge de près de cinquante ans qu'il est décédé. Cette nouvelle fut reçue avec respect et douleur de la part de tous les membres, de même que la nouvelle de la mort de M. Willard, à Montréal, un autre gérant d'hôtel bien connu. Une mention spéciale fut faite pour M. Gehring. M. Somerville exprima ses regrets sincères de la mort de M. Gehring, un de ses plus intimes amis, en termes très élogieux ».

La présidence du banquet fut offerte à M. Cardy, à l'échevin Théodore Morgan, qui a son tour l'offrit à M. Phillip Rice, le président de l'Association américaine.

Avant de quitter le siège présidentiel, M. Cardy déclara que c'était un réel plaisir pour lui de souhaiter la bienvenue à Montréal, à tous les membres de l'Adirondacks Resorts Association au nom de la United Hotels Co. et de ses représentants à Montréal, c'est-à-dire l'hôtel Mont-Royal. Il rappela l'hospitalité cordiale qui lui fut accordée ainsi qu'à ceux qui l'accompagnaient lorsqu'il visita les Adirondacks. Plusieurs arrivèrent directement des Adirondacks à Montréal et nous chantèrent les louanges des hôteliers de ces montagnes. C'est pourquoi il nous faut faire notre possible pour le bien recevoir afin d'être à la hauteur de notre position. M. Cardy prend cette occasion pour présenter à chacun un souvenir agréable de sa visite à Montréal, en la forme d'une très jolie canne. Tous les membres acceptèrent leur canne avec grand plaisir et exprimèrent leur satisfaction à M. Cardy. M. Cardy souhaite encore la plus cordiale bienvenue à tous et leur donne son hôtel pour tout le temps qu'ils seront à Montréal.

M. Cardy fit ensuite une mention spéciale d'un de ses invités, M. Billy Weldon, qui est un des plus anciens gérants d'hôtel à Montréal. M. Weldon, il y a dix-huit ans était gérant de l'hôtel Windsor. M. Weldon remercia M. Cardy de ses charmantes remarques et chanta une petite chanson qui fut fort appréciée de tous.

M. Fred Hall, un des amis de M. Cardy dans les Adirondacks, dit aussi quelques mots.

M. Cardy céda alors sa place à l'échevin Théodore Morgan, président du Mont-Royal Tourist and Convention Bureau. M. Morgan rappela en quelques mots que nous célébrons aujourd'hui le jubilé de diamant en souvenir de la Confédération l'été prochain et laisse la parole à l'échevin Léon Trépanier à ce sujet.

L'échevin Trépanier parla d'une manière élaborée sur les prochaines fêtes qui commémoreront la célébration de la St-Jean-Baptiste et du jubilé de diamant de la Confédération à Montréal, disant la beauté des pagements historiques qui seront exhibés en cette occasion, pageants qui rallieront notre histoire à celle des Etats Unis. Il invita tous les membres à prendre part à ces agapes et à venir admirer la beauté scénique et historique de cet intéressant pageant.

Adressant aussi brièvement la parole, M. Phillip Rice, président de l'Association, qui s'agit en dernier lieu le siège présidentiel, John Mulligan, David Noonan, qui parla brièvement des beautés scéniques des Adirondacks et montra par des films la véracité de ses avancées films très intéressantes en couleurs, et plusieurs autres.

M. Phillip Gordon proposa un vote de remerciements à M. Vernon G. Cardy pour la manière si cordiale avec laquelle il avait reçu les membres de l'Association. Cette proposition fut adoptée unanimement au milieu d'applaudissements nombreux.

M. H. P. Somerville, après le dîner, alla téléphoner à New-York pour avoir des nouvelles de M. Charley Gehring, qui était gravement malade d'une péritonite et avait été déclaré par le docteur M. Gehring comme étant dans un état désespéré. M. Somerville fit un bref plaidoyer de la valeur de M. Gehring comme gérant d'hôtel. En effet, M. Gehring a poussé activement l'industrie des hôtels dans toute l'Europe et l'Amérique et on lui doit un souvenir éternel. Il a fondé des revues pour améliorer l'industrie des hôtels, a contribué à la fondation de plusieurs hôtels, et ce n'est qu'à l'âge de près de cinquante ans qu'il est décédé. Cette nouvelle fut reçue avec respect et douleur de la part de tous les membres, de même que la nouvelle de la mort de M. Willard, à Montréal, un autre gérant d'hôtel bien connu. Une mention spéciale fut faite pour M. Gehring. M. Somerville exprima ses regrets sincères de la mort de M. Gehring, un de ses plus intimes amis, en termes très élogieux ».

La question qui sera soumise à la réunion annuelle de la Canadian Pulp and Paper Association sera celle de décider si oui ou non l'Association érigera un laboratoire de recherches à l'Université McGill. Cette assemblée annuelle aura lieu au Ritz Carlton vendredi matin le 28 janvier.

Le secrétaire Edward Beck a déclaré qu'après cette assemblée on présentera le rapport final sur cette question. A sa dernière assemblée annuelle cette société avait montré beaucoup d'enthousiasme pour la création d'un laboratoire de recherches. Depuis lors l'association a reculé l'argent nécessaire. Le coût en serait de \$350,000.

Le président, M. L. R. Wilson présentera lui-même le rapport annuel à la réunion de vendredi et on s'attend qu'il traitera des conditions de l'industrie. M. Wilson est vice-président et gérant général de l'Abitibi Power and Paper. Après la réunion annuelle qui sera tenue à dix heures il y aura dîner et Sir Henry Thornton sera le conférencier. Le soir il y aura le banquet annuel. Ce sera la clôture d'une série de réunions de diverses sections de l'association qui en compte treize.

Le secrétaire Edward Beck a déclaré qu'après cette assemblée on présentera le rapport final sur cette question. A sa dernière assemblée annuelle cette société avait montré beaucoup d'enthousiasme pour la création d'un laboratoire de recherches. Depuis lors l'association a reculé l'argent nécessaire. Le coût en serait de \$350,000.

Le président, M. L. R. Wilson présentera lui-même le rapport annuel à la réunion de vendredi et on s'attend qu'il traitera des conditions de l'industrie. M. Wilson est vice-président et gérant général de l'Abitibi Power and Paper. Après la réunion annuelle qui sera tenue à dix heures il y aura dîner et Sir Henry Thornton sera le conférencier. Le soir il y aura le banquet annuel. Ce sera la clôture d'une série de réunions de diverses sections de l'association qui en compte treize.

Le secrétaire Edward Beck a déclaré qu'après cette assemblée on présentera le rapport final sur cette question. A sa dernière assemblée annuelle cette société avait montré beaucoup d'enthousiasme pour la création d'un laboratoire de recherches. Depuis lors l'association a reculé l'argent nécessaire. Le coût en serait de \$350,000.

Le président, M. L. R. Wilson présentera lui-même le rapport annuel à la réunion de vendredi et on s'attend qu'il traitera des conditions de l'industrie. M. Wilson est vice-président et gérant général de l'Abitibi Power and Paper. Après la réunion annuelle qui sera tenue à dix heures il y aura dîner et Sir Henry Thornton sera le conférencier. Le soir il y aura le banquet annuel. Ce sera la clôture d'une série de réunions de diverses sections de l'association qui en compte treize.

Le secrétaire Edward Beck a déclaré qu'après cette assemblée on présentera le rapport final sur cette question. A sa dernière assemblée annuelle cette société avait montré beaucoup d'enthousiasme pour la création d'un laboratoire de recherches. Depuis lors l'association a reculé l'argent nécessaire. Le coût en serait de \$350,000.

Le président, M. L. R. Wilson présentera lui-même le rapport annuel à la réunion de vendredi et on s'attend qu'il traitera des conditions de l'industrie. M. Wilson est vice-président et gérant général de l'Abitibi Power and Paper. Après la réunion annuelle qui sera tenue à dix heures il y aura dîner et Sir Henry Thornton sera le conférencier. Le soir il y aura le banquet annuel. Ce sera la clôture d'une série de réunions de diverses sections de l'association qui en compte treize.

Le secrétaire Edward Beck a déclaré qu'après cette assemblée on présentera le rapport final sur cette question. A sa dernière assemblée annuelle cette société avait montré beaucoup d'enthousiasme pour la création d'un laboratoire de recherches. Depuis lors l'association a reculé l'argent nécessaire. Le coût en serait de \$350,000.

Le président, M. L. R. Wilson présentera lui-même le rapport annuel à la réunion de vendredi et on s'attend qu'il traitera des conditions de l'industrie. M. Wilson est vice-président et gérant général de l'Abitibi Power and Paper. Après la réunion annuelle qui sera tenue à dix heures il y aura dîner et Sir Henry Thornton sera le conférencier. Le soir il y aura le banquet annuel. Ce sera la clôture d'une série de réunions de diverses sections de l'association qui en compte treize.

Le secrétaire Edward Beck a déclaré qu'après cette assemblée on présentera le rapport final sur cette question. A sa dernière assemblée annuelle cette société avait montré beaucoup d'enthousiasme pour la création d'un laboratoire de recherches. Depuis lors l'association a reculé l'argent nécessaire. Le coût en serait de \$350,000.

Le président, M. L. R. Wilson présentera lui-même le rapport annuel à la réunion de vendredi et on s'attend qu'il traitera des conditions de l'industrie. M. Wilson est vice-président et gérant général de l'Abitibi Power and Paper. Après la réunion annuelle qui sera tenue à dix heures il y aura dîner et Sir Henry Thornton sera le conférencier. Le soir il y aura le banquet annuel. Ce sera la clôture d'une série de réunions de diverses sections de l'association qui en